LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 30 JUIN 1966 PRIX 10C

L'équipe Roblin est réélue avec une majorité réduite

Le gouvernement conservateur du premier ministre Duff Roblin a été réélu pour la 4e fois avec une majorité absolue des sièges à l'assemblée législative, le jeudi 23 juin, mais il a perdu énormément de terrain. En effet il comptait 36 députés sur 57 à la dissolution de la législature, et il n'en a fait élire que 30 jeudi dernier. Le scrutin n'a cependant eu lieu que dans 56 circonscriptions sur 57, ayant été retardé au 7 juillet dans le comté nordique de Churchill.

Le parti libéral de M. Gildas Molgat, principal groupement d'opposition, a pour sa part vu sa représentation parlementaire passer de 13 à 14. Mais, comme les conservateurs, les libéraux ont considérablement perdu du terrain en terme de suffrages. Les conservateurs en effet, qui avaient obtenu 45% des suffrages exprimés en 1962 n'on ont recueilli que 39.4% le soir du 23 juin, tandis que les libéraux ont dû enregistrer une baisse d'appui populaire de 37% à 33.4%. Surtout, en dépit des efforts d'excellents candidats dans le Grand-Winnipeg, le parti libéral a dû se contenter de 2 victoires seulement "en ville", soit à St-Boniface et à Assiniboia, ce qui pourrait laisser croire qu'il est devenu un parti plutôt rural.

Les grands vainqueurs de l'élection provinciale manitobaine furent sans contredit les Néo-démocrates qui ont fait passer leur représentation parlementaire de 5 députés qu'elle était à la dissolution de la législature à 11. Le Parti néo-démocrate avait fait élire 7 députés en 1962, mais 2 sièges sont devenus vacants par la suite. Ajoutons que le parti de M. Russ Paulley a aussi happé une bonne partie des électeurs qui ont abandonné les deux partis traditionnels, puisque son appui en terme de suffrages est passé de 14% à 22.8%.

Quant au Crédit social, il n'a fait élire qu'un de ses 18 candidats, le même qu'en 1962, et sa proportion des suffrages est passée de 3% à 3.9%.

Comme c'était la 4e victoire de M. Roblin, certains optimistes y voient l'assurance de sa succession, s'il le désire, à M. John Diefenbaker comme chef du parti progressiste-conservateur national. Par contre, ceux qui considèrent plutôt la faiblesse de cette 4e victoire se sont posés bien d'autres questions, dont celle-ci: retournera-t-il à la vie civile et à ses affaires? Mais lui-même a répondu depuis le 23 juin qu'il entend continuer à conduire sa province, car il a déjà la promesse explicite de MM. Molgat et Paulley qu'ils ne harasseront pas le gouvernement sur des points de détail ou de pure tactique. Donc M. Roblin, qui a offert à l'électorat un programme en 78 points pendant la récente campagne, devrait tenir cette session spéciale qu'il a promise "s'il était reporté au pouvoir" pour discuter d'un programme de diminution de la taxe scolaire, d'assurance-santé, de modifications à la taxe sur l'essence utilisée par les cultivateurs, etc.

Cependant, la défaite du ministre des Affaires municipales, l'hon. Robert Smellie, et l'absence de 3 anciens ministres qui ne se sont pas présentés de nouveau devant leurs électeurs (les hon. George Hutton, Agriculture, Maitland Steinkopf, Secrétaire provincial, et Abram Harrison, ministre d'Etat) vont obliger M. Roblin à remanier de fond en comble son cabinet. Il a dit toutefois qu'il ne le fera qu'après l'élection dans Churchill, laquelle aura lieu le 7 juillet.

Cette élection "nordique" intéresse au plus haut point chacun des principaux partis de la province. Mais, pour le moment, il semblerait que le candidat libéral Garry Walsh, ayant "oublié" de remplir un document officiel à temps, devra se contenter d'assister à une lutte à deux entre le candidat néo-démocrate Wilfred L. Hudson, de Lynn Lake, et le candidat conservateur Gordon Beard, qui l'emportait en 1962 par une mince majorité de 97 voix. En tout cas, le mécanisme légal fonctionne à plein rendement et M. Walsh essaie d'obtenir son droit à la lutte.

C'est dans le grand centre métropolitain que l'on a enregistré le plus de changements le soir du 23 juin, les Néo-démocrates y faisant leurs principaux gains. Pourtant le parti libéral y présentait de forts candidats qui sous le nom de "ginger group" ont tout fait pour présenter leur programme politique à l'électorat urbain, et pour démontrer que le parti libéral peut, lui seul, assurer la solution des graves problèmes du milieu métropolitain. Ce fut sans succès, puisqu'aucun membre du "ginger group" ne s'est fait élire. Le vrai seul vainqueur libéral "en ville" fut M. Laurent Desjardins, dans St-Boniface, où la lutte prit toutefois une allure très vivante et où la participation de certains "jeunes" a forcé en quelque sorte les "anciens" à se prononcer carrément sur plusieurs points, entre autres s'il est possible d'accomplir un travail positif et efficace dans les rangs de l'opposition. L'avenir devrait prouver qui a eu raison.

En tout cas, il faut vraiment attendre le résultat de Churchill le 7 juillet prochain et le compte complet des votes dans maints comtés, et il faut aussi prévoir certains recomptages officiels, avant de savoir la vraie position des divers partis en chambre. Par exemple il y a possibilité de recomptage dans les comtés suivants: Turtle Mountain où le libéral ne l'a emporté que par 9 votes sur son adversaire conservateur; Selkirk où le libéral n'a qu'une majorité de 54 votes; Lac-du-Bonnet où le libéral J. Desilets n'a perdu que par 58 voix; Ethelbert-Plains où le néo-démocrate n'a que 72 votes de majorité.

Les élections à CBWFT

"Pour la première fois dans l'histoire de la télévision française au Manitoba, le poste CBWFT présente, en direct, un reportage de la soirée des élections provinciales": tels furent les mots d'ouverture de l'annonceur, lors du reportage du 23 juin dernier.

CBWFT avait bien présenté dans le passé quelques émissions en direct, telles l'ouverture officielle du poste et quelques brèves apparitions du directeur des émissions, mais la soirée des élections représentait le premier reportage en direct d'envergure depuis l'ouverture. Il y a bien eu aussi la soirée des dernières élections fédérales, mais CBWFT n'avait eu alors qu'à se brancher au réseau.

L'organisation d'un tel reportage, comme on peut l'imaginer, représente beaucoup d'organisation, tant du côté technique que du point de vue compilation des résultats. Nos téléspectateurs ont pu le voir d'ailleurs: l'équipe de CBWFT se trouvait dans un studio, qui fourmillait d'activités. En effet, derrière les reporteurs et les commentateurs se trouvaient l'équipe de rédacteurs de CBWT et celle de la Presse Canadienne, compilant les résultats à mesure qu'ils leur arrivaient bureau par bureau.

C'est grâce à la belle coopération des services techniques de CBWT et du service des nouvelles du réseau français de Montréal, que CBWFT a pu transmettre cette soirée d'élections en direct. Il a fallu obtenir: studio, caméra, techniciens, en plus de ce dont CBWFT a à son service en temps normal.

De plus il a fallu le concours du superviseur des nouvelles-télévision de Montréal, M. François Pelladeau, pour organiser la compilation des résultats, du réalisateur, M. Ray Chaisson, pour la mise en ondes, et de l'annonceur montréalais, M. Gaétan Montreuil, dont le savoir-faire a su donner de l'aplomb au reste de l'équipe en ondes, qui en était à ses premières armes.

M. Jacques Fontaine, correspondant du réseau français de Radio-Canada à Vancouver, qui s'était vu confier la tâche de couvrir la campagne électoral manitobaine dans ses derniers jours, s'est également joint à l'équipe pour la circonstance, faisant en plus des compte-rendu à CBWT, des reportages au réseau national.

Me Maurice Arpin, ancien rédacteur de nouvelles à CKSB, et M. Paul-Emile Leblanc, pigiste et secrétaire de l'Association des Canadiens français du Manitoba, ont analysé les résultats, ainsi que le pourquoi de la victoire ou de la défaite des divers candidats ou partis.

Il convient de féliciter fortement et de remercier tous les responsables de Radio-Canada qui ont offert au public franco-manitobain cette "soirée des élections". Un merci spécial à M. Maxime Desaulniers qui n'épargne rien pour assurer "le meilleur" à ses compatriotes. Il est à espérer que cet exploit deviendra de moins en moins rare au Manitoba français, et même qu'un jour pas très lointain on pourra jouir de façon quotidienne de la télévision française "en direct". C'est le voeu de tous les Franco-manitobains depuis l'ouverture du poste CBWFT, c'est le désir de leurs hommes publics, des chefs de leurs diverses associations, de leurs hommes d'affaires et professionnels, de leurs artistes et surtout de leur jeunesse plus avide que jamais de . . . culture canadienne-française.

A un ami des jeunes

Je veux me faire le porte-parole de tous les jeunes; spécialement des jeunes de la Division de la Rivière-Rouge, mais aussi de tous les jeunes Manitobains pour remercier le Frère Dépôt, du Collège St-Joseph d'Otterburne. Il est un des rares adultes qui comprennent les jeunes et qui se dévouent pour eux. Où que vous trouviez des jeunes, vous êtes certain de trouver le Frère Dépôt. Il n'est pas là pour critiquer ou pour se moquer, comme beaucoup font; mais pour nous aider et pour nous encourager.

Qui a commencé les Boites à Chansons que nous aimons tellement? Le Frère Dépôt, voyons! C'est en partie grâce à lui, si les jeunes Franco-manitobains chantent maintenant en français. Le Frère Dépôt est un adulte-conseiller de la Jeunesse Franco-Manitobaine (autrefois la Relève), et il pense à tout, et organise tout pour intéresser les jeunes à la langue française: concours de poèmes, recueils de chansons populaires, boites à chansons, comme je l'ai déjà mentionné, et même le théâtre. Oui, le Frère Dépôt est aussi le directeur de la troupe "Les Benjamins du Théâtre" qui présente annuellement une pièce au Festival Dramatique de Winnipeg.

Ce ne sont là que les grandes choses que le Frère Dépôt a accomplies pour nous, les jeunes. Combien de fois, cependant, a-t-il donné un conseil, un coup de main, un service, ou seulement une parole amicale et compréhensive? Merci, Frère Dépôt, pour avoir compris, et pour nous avoir fait comprendre que les jeunes et les . . . moins jeunes ne sont pas des ennemis; et qu'ils peuvent se comprendre et être amis.

Un grand, grand merci à l'ami des jeunes, notre ami!

Annette PARENTY,
Otterburne, Man.



Les deux photos ci-dessus ont été prises à l'occasion du 61e congrès annuel de l'Association Canadienne du Transport Urbain, tenu à l'hôtel Fort Garry de Winnipeg du 19 au 22 juin, sous la présidence de M. J.-G. Lagacé, directeur des Services Administratifs de la Commission de Transport de Montréal. Plusieurs délégués représentaient en effet les "Transports" de Montréal, de Québec, etc., et l'on sait que l'un des principaux orateurs du congrès fut S. H. le maire Jean Drapeau qui expliqua "L'importance de l'Expo '67 pour Montréal et pour le Canada".

Dans la photo du haut l'on voit, de gauche à droite, M. C.-E. Laforme, surintendant de la commission du transport du Winnipeg métropolitain (qui accepta au cours du congrès les deux prix mérités par la Winnipeg's Metro Transit: 1er prix de sécurité de circulation et 1er prix de sécurité des passagers d'autobus publics), Mme Laforme, M. Robert Hainault, de la Commission de Transport de Montréal et représentant au Canada de la compagnie française Dumez Ltée, Mme J.-P. Clavet, M. J.-A. Painchaud, de St-Boniface, chef inspecteur de Metro Transit, Mme Painchaud, M. Bernard R. Wolfe, conseiller métropolitain, et M. Jean-Paul Clavet, de Québec, président de Québec-Autobus Ltée.

Dans la photo du bas, M. Bernard R. Wolfe, M. Laurent Robillard, directeur des ventes (services des autobus) de Canadair à Montréal, M. Brunelle Léveillé, gérant de La Liberté et le Patriote, Mme G. Hébert, M. Georges Hébert, de St-Boniface, chef du service des recherches du Winnipeg métropolitain, Mme J.-G. Lagacé, R. P. Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur de La Liberté et le Patriote, et M. J.-G. Lagacé, président 1965-66 de l'Association Canadienne du Transport Urbain et directeur des services administratifs de la Commission de Transport de Montréal.

(Photo Perrin du Manitoba)

Le défilé de la Saint-Jean

Agréable surprise! Dès samedi dernier le 25 juin de midi à 1 h. p.m., les téléspectateurs du Manitoba pouvaient "assister" par le truchement de CBWT, canal 6, au grand défilé de la Saint-Jean qui terminait la veille au soir à Montréal les grandes activités d'une semaine entière des "fêtes du Canada français" organisées par la Société St-Jean-Baptiste.

Ce défilé traditionnel, version 1966, illustrait le rôle joué par les Canadiens français dans le monde entier. Le tout commençait par l'image impressionnante de 150 porteurs de drapeaux fleurdelisés claquant au vent, imitant par leurs ondulations le mouvement d'un navire. Puis ce fut le passage successif de quelque 20 chars allégoriques, de nombreux corps de clairon, des fanfares et de régiments de majorettes, au milieu d'une foule évaluée à plus de 300,000 personnes et devant la tribune d'honneur dressée dos à la bibliothèque municipale (rue Sherbrooke) et en face du parc Lafontaine, où avaient pris place l'hon. premier ministre Daniel Johnson, Me Jean Drapeau, M. Pierre Dupuy, commissaire général de l'Expo '67, etc.

Au moins 500 scouts ont participé au défilé, porteurs des pancartes illustrant le thème de chacun des chars ou escortant les dignitaires. Le char principal, celui de saint Jean-Baptiste, était entouré par une escorte d'honneur formée exclusivement de petits scouts anglo-québécois qui avaient tenu à accompagner le défilé pour souligner leur amitié pour les Canadiens français. D'ailleurs il y avait au milieu de la foule beaucoup de Canadiens anglais qui ont généreusement applaudi le passage des chars allégoriques. Et plusieurs groupes de Néo-Canadiens s'étaient mêlés au défilé, les figurants des principaux chars étant, pour la plupart, des Canadiens de diverses origines ethniques.

La "présence canadienne-française dans le monde" fut présentée tour à tour de façon artistique, sérieuse, humoristique, par des chars très bien réussis. Les chars les plus populaires étaient celui de la coupe Stanley, de Régent Lacoursière au Mexique, des écrivains québécois à la foire de Francfort en Allemagne. Mais les plus sérieux ne reçurent pas moins d'applaudissements de la foule si dense, par leur illustration symbolique de la création des délégations générales du Québec à Paris, Londres, New York et Milan; par leur rappel que c'est Salomon Juneau qui a fondé Milwaukee, que le père Levesque a créé une université au Ruanda, que "nos ingénieurs ont construit le barrage de D'Iddiki en Inde; par le souvenir de Raoul Jobin, premier ténor de l'opéra de Paris, et de Félix Leclerc qui fit connaître à l'Europe son talent d'authentique chansonnier, de Maurice Richard que l'Etat tchécoslovaque a honoré pour ses qualités de joueur de hockey, etc.

C'est ainsi qu'on a voulu redire aux Québécois leurs raisons d'être fiers de l'être. Ajoutons que même à travers le texte "anglais" du canal 6 les Franco-manitobains se sentaient eux aussi très fiers d'être apparentés à la famille québécoise, au sein de la collectivité canadienne-française. Car ce texte explicatif était d'une riche délicatesse et de profonde inspiration.

Il y a 50 ans

Voici la liste des ouvriers de la première heure lors de la fondation de l'Association des Canadiens français du Manitoba en 1916. De cette phalange de patriotes il y en a peu qui sont encore parmi nous, mais leur souvenir est encore aussi vivace pour ceux qui les ont connus. Puisse le travail qu'ils ont entrepris être un jour couronné d'un plein succès! Le progrès noté depuis cette date mémorable est tout à la louange de ceux qui ont pris le flambeau des mains des pionniers de l'Oeuvre, et nous souhaitons à ces derniers de continuer à bien diriger la barque et de la mener à bon port.

Comité exécutif

L'hon. juge J.-E.-P. Prendergast, président; l'hon. juge L.-A. Prud'homme, vice-président; A.-J. Papineau, architecte, secrétaire; J.-H. Léveillé, banquier, trésorier; les membres étaient MM. H. Béliveau, négociant; J.-A. Cusson, industriel; H. Lacerte, avocat; J. Collon, comptable; l'hon. Joseph Bernier, avocat; F. Lachance, médecin; H. Chevrier, négociant; Noël Bernier, avocat; L.-P. Roy, avocat; L.-A. Delorme, avocat.

Comité général — 1916-17

St-Adolphe, D. Delorme; Ste-Amélie, Jos Molgat; Ste-Agathe, F. Lemoine; St-Boniface, Hon. juge Prendergast, Hon. juge Prud'homme, H. Béliveau, Jos. Bourgeault, Dr Laurendeau, Noël Bernier, Dr Lachance; Bruxelles, Louis Hacault; St-Charles, Alf. Caron; Elie, E. Bernardin; Fannystelle, M. Mollot; St-François-Xavier, J.-P. McDougall; Haywood, Elie Dagesse; Lorette, S. Mireault; La Broquerie, J.-O. Beaupré; La Salle, O. Rochon; St-Léon, G. Boisvert; Mariapolis, Alf. Choquette; St-Pierre-Jolys, Ch. Hébert, Max Vermette; Le Pas, R. P. Joseph Guy, O.M.I.; Ste-Rose-du-Lac, M. l'abbé J. Bertrand, Jos. Hamelin; Transcona, Adélard Paul; Winnipeg, R. P. X. Portelance, O.M.I., O. Bourbonnais, J.-A. Rhéaume, J.-H.-N. Léveillé; Ste-Anne-des-Chênes, M. Tougas, A. Bohémier.

J.-R. DOIRON

Témoignages en faveur de l'Ecole Canadienne

Voici d'autres témoignages qui nous sont parvenus cette semaine au cours de notre grande campagne de souscription en faveur de l'Ecole Canadienne de la Saskatchewan, témoignages qui parlent d'eux-mêmes et qui n'ont point besoin de commentaires.

De Montréal, le R. P. Clovis Rondeau, des Missions-Etrangères, écrit: "En tant qu'ancien curé de St-Victor, Sask., je me fais un devoir de vous adresser mon obole pour l'école française".

M. R.-M. Connelly, de St-Boniface, nous fait parvenir cette belle lettre d'encouragement: "Quoiqu'à St-Boniface, nous suivons avec vif intérêt vos démarches héroïques pour assurer à vos enfants une éducation française à laquelle ils ont droit. Ayant passé six ans à Saskatoon, nous comprenons les difficultés multiples qui se présentent. Néanmoins, un courage et un idéal comme ceux qui vous animent ne peuvent qu'apporter un succès certain. J'inclus un chèque de $10.00 comme ma contribution. Nos trois enfants, Dennis, Lynne et Michèle, qui ont fréquenté l'école maternelle et les classes françaises à Saskatoon de 1959 à 1964, veulent aussi faire leur petite part et m'ont donné 50 cents chacun. Le total du chèque est donc de $11.50. Bonne chance. Sincèrement, R.-M. Connelly". Nous avons vu qu'un tel esprit ne nuit aucunement à l'avancement personnel, puisque M. Connelly vient d'être choisi l'un des trois fonctionnaires du gouvernement fédéral qui feront une année d'études à l'Ecole Nationale d'Administration à Paris en 1967. Nous joignons nos félicitations et nos voeux, M. Connelly, à nos remerciements sincères à votre belle famille.

De fidèles auditeurs de CFNS, M. et Mme Kadziolka, de St-Laurent de Grandin, Sask., "envoient cinq dollars pour l'école canadienne-française. Ce don est minime, mais c'est de tout coeur que nous souhaitons réussite à cette école".

Ces souscripteurs désintéressés nous donnent l'exemple. Comme eux, soyons solidaires pour notre Ecole Canadienne et souscrivons.

Décès de M. Louis Boileau, chef agricole francophone du Canada

REGINA — On apprend la mort de M. Louis Boileau, l'un des chefs agricoles les plus en vue de la Saskatchewan, à l'âge de 70 ans. Il était le premier vice-président du Saskatchewan Wheat Pool, la plus grande entreprise coopérative du monde entier. En plus de son poste de vice-président, il était président de la Fédération d'Agriculture de la Saskatchewan et directeur national de la Fédération Canadienne d'Agriculture.

Il vécut pendant de nombreuses années à Hoey et Prince-Albert, avant de venir s'établir à Regina. Il laisse dans le deuil son épouse, demeurant à 3219, avenue Portnall, à Regina.

M. Boileau a été associé à l'agriculture depuis son arrivée en Saskatchewan, en 1927, du Minnesota où il est né et où il reçut son éducation.

En plus d'être fermier à Hoey, il occupa pendant plusieurs années les fonctions de secrétaire-trésorier de la municipalité rurale de St-Louis.

Depuis son élection à la vice-présidence du Pool en 1962, M. Boileau voyagea à travers le monde, afin de participer à de nombreuses conférences internationales à Paris et en Nouvelle-Zélande, par exemple, à titre de représentant des agriculteurs canadiens.

Le défunt fut secrétaire du comité local du Wheat Pool pendant plusieurs années; secrétaire-trésorier de la commission scolaire de Hoey; président de la commission scolaire séparée de Prince-Albert jusqu'à son départ pour Regina en 1960.

Il fut directeur du Pool Insurance Co. et du Canadian Cooperative Wheat Producers Ltd.

Il était membre du quatrième degré des Chevaliers de Colomb et président du Conseil des syndics de la paroisse St-Marc de Prince-Albert.

Durant la première grande guerre, il servit dans l'artillerie américaine en France et en Belgique.

Tous les francophones de la Saskatchewan et du pays tout entier pleurent la disparition d'un de leurs fils les plus illustres. La disparition de M. Louis Boileau enlèvera une voix écoutée au sein des conseils d'administration de nos entreprises agricoles et coopératives. Nos plus sincères condoléances à sa chère épouse.

Albert-O. DUBE.

Blé: demande plus forte que l'offre

PARIS — Le marché mondial du blé, où depuis plus de 10 ans les excédents n'arrivaient pas à s'écouler, risque cette année de connaître une certaine pénurie, si on en croit les renseignements fournis par les organismes nationaux et internationaux intéressés. Du côté américain toutefois, le secrétaire à l'agriculture, M. Orville Freeman, a fait savoir que la diminution des stocks de blé des Etats-Unis ne signifie pas qu'il existe une menace d'une pénurie mondiale de denrées alimentaires.

Les organismes intéressés donnent des renseignements qui indiquent que la demande, en constante progression, tend à dépasser l'offre, qui diminuera par rapport à l'an dernier.

Du côté de la demande, l'URSS continue de faire des achats massifs à l'étranger pour combler le déficit de sa production, qui s'est élevé à 30 millions de tonnes en 1965. Pour rétablir la situation, le plan quinquennal soviétique a fixé à 38 millions de tonnes l'augmentation de la production annuelle. Mais il s'agit naturellement d'un effort de longue haleine.

La Chine de Pékin prospecte également les divers pays exportateurs, et en particulier le Canada et l'Australie, ainsi que l'Argentine, où une mission chinoise s'est rendue le mois dernier.

L'Inde, qui a augmenté ses importations de six millions de tonnes en provenance des Etats-Unis, en raison de la famine, risque de connaître de sérieuses difficultés d'approvisionnement si la sécheresse sévissait encore cette année.

Les pays d'Afrique du Nord, où les pluies sont également insuffisantes, restent demandeurs.

Du côté de l'offre, les prévisions, de production pour cette année sont inférieures aux récoltes, de l'an dernier dans les principaux pays exportateurs: Etats-Unis, Canada, Australie, France, Argentine. La France, qui devance désormais l'Argentine pour les exportations de blé, a liquidé ses stocks, et a même passé avec l'URSS un contrat de livraison sur la prochaine récolte.

Aux Etats-Unis, les stocks de blé qui atteignaient 38 millions de tonnes en 1961 — soit trois fois la production moyenne française sont inférieurs à vingt millions de tonnes. Le président Johnson a autorisé au début de mai d'augmenter de 15 pour cent, soit de trois millions d'hectares, les surfaces pouvant être consacrées à la culture de blé et une nouvelle augmentation est à l'étude. Mais ce blé supplémentaire ne sera récolté qu'en 1967.

A Washington, M. Freeman a pour sa part déclaré: "Bien que nous nous attendions à une nouvelle réduction de notre report pendant l'an prochain en raison dans une large mesure de la forte demande à l'exportation, nous ne nous attendons pas qu'il tombe à un niveau voisin de celui de 250 millions de boisseaux (6.6 millions de tonnes) que certains anticipent. D'autres ont estimé que cette récente réduction de la récolte de blé aux Etats-Unis signifie qu'il y aura une pénurie de denrées alimentaires dans le monde, a-t-il ajouté. Ce n'est clairement pas le cas".

Au secours du français à l'ONU

NATIONS UNIES N.Y. — Un groupe comprenant 11 nations, formé dans le but de défendre et protéger l'usage de la langue française à l'ONU, a rendu visite au secrétaire général U Thant la semaine dernière.

Geste de solidarité

L'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, par décision de l'hon. juge Louis Deniset, président général, et de son conseil, vient d'envoyer un chèque de $100.00 au nom de toute la population franco-manitobaine à l'Ecole Canadienne de la Saskatchewan pour bien marquer sa solidarité avec les compatriotes de la province voisine.

On se souvient que beaucoup de nos compatriotes de la Saskatchewan avaient posé un même geste de solidarité lors de la formation du "Fonds St-Onge" ici au Manitoba. Grâce à cet appui financier, qui contribua tant à enrichir le "Fonds", on a pu mener à bonne fin la lutte alors engagée et obtenir, en définitive, le résultat alors désiré. Bien plus, outre la gratuité sur les autobus scolaires pour des écoliers fréquentant une école paroissiale, on jouit maintenant de manuels scolaires gratuits et aussi de "services partagés" qui produisent déjà de bons résultats en certains milieux.

C'est dire que les Franco-manitobains posent un geste de solidarité et aussi . . . de reconnaissance. Puissent les compatriotes de la Saskatchewan obtenir eux aussi les résultats attendus!



En période électorale, c'est l'opération charme. Maintenant c'est le temps de l'action. Après avoir rencontré beaucoup d'électeurs, individuellement ou en groupe, au cours des récentes semaines, le premier ministre Duff Roblin doit mieux savoir ce qu'"ils" attendent de lui.



M. Gildas Molgat, chef du parti libéral, n'a pas fini sa tâche de porte-parole de l'opposition. Même s'il reviendra en chambre avec une équipe plus forte d'un seul nouveau membre, il devra s'imposer à la fois au parti au pouvoir et aux "forts" néo-démocrates.

Comment tirer bon parti d'une élection . . . confuse

A Ottawa on a maintenant l'habitude du gouvernement minoritaire, bien qu'occasionnellement les affaires publiques adoptent une allure plutôt claudicante. Dans l'Ile-du-Prince-Edouard on attend patiemment la décision finale des électeurs qui nommeront les deux représentants du seul comté où n'eurent pas lieu les élections générales et qui, peut-être, décideront qui a le droit de gouverner. Au Québec on analyse constamment, mais plus ou moins brillamment, les causes de la défaite de "l'équipe du tonnerre" qui avait engagé à une vitesse vertigineuse et dans tant de domaines à la fois ce qu'on appelle "la révolution tranquille". Au Manitoba . . .

Au Manitoba, depuis la soirée mémorable du 23 juin où les électeurs, devenus téléspectateurs, apprirent avec surprise le résultat plutôt négatif et confus de leur propre verdict, on regarde maintenant vers Churchill qui complétera l'élection générale le 7 juillet, on attend les recomptages officiels en maintes circonscriptions où le vainqueur ne jouit que d'une mince majorité, on anticipe le prochain remaniement ministériel, on se demande si oui ou non aura lieu la session "spéciale" tant annoncée. Pendant ce temps, les stratèges politiques analysent les résultats dans chaque bureau de votation et "font les jeux" de l'avenir immédiat derrière les coulisses.

Tout cela intéresse au plus haut point la population franco-manitobaine qui, après tout, a eu son mot à dire dans les résultats du 23 juin, tant par ses candidats que par ses électeurs. Votre rédacteur le sait bien clairement, mais il se sent tout de même un peu inquiet au moment de commenter ce qui vient de se produire. Car il n'est pas plus facile d'adopter une attitude "non partisane" au lendemain des élections qu'en pleine lutte électorale. Tout de même, considérant comme fait acquis la victoire ou la défaite de tel ou tel candidat, et comme choses du passé les convictions exprimées dans les "lettres au rédacteur", il est possible de dégager certaines conclusions générales d'importance pour l'avenir prochain.

Tout d'abord, on peut bien dire que cette fois-ci l'électorat d'expression française s'est fortement exprimé au cours des dernières semaines. Et même, fait nouveau peut-être, des "jeunes" se sont engagés carrément, parfois sans esprit de partisanerie, comme s'ils voulaient profiter des circonstances pour se donner de solides "raisons d'être" de demeurer ici au Manitoba et de se préparer à y jouer un rôle public positif et efficace. Certains l'ont peut-être fait un peu gauchement, mais ils ont quand même le mérite d'avoir lancé dans l'arène politique des principes d'action prometteurs.

Naturellement les électeurs de langue française, dans leur expression d'opinion, ont entonné toute une gamme d'idées. Certains ont reproché clairement au gouvernement conservateur Roblin de n'avoir pas complété la mise en oeuvre des recommandations de la commission royale MacFarlane, tant dans le domaine de l'aide aux écoles paroissiales que dans celui du rôle du français dans les écoles publiques. D'autres, surtout en milieu rural, ont tenu à crier leur crainte devant l'annonce de prochaines et radicales transformations des régions scolaires et municipales, y voyant déjà la source d'un étouffement plus complet, plus radical. D'autres ont voulu dire fortement que le gouvernement provincial participe insuffisamment aux dépenses des commissions scolaires, et que sa "ristourne" de $50.00 n'est vraiment qu'un trompe-l'oeil. Enfin, en certains milieux, on s'attarda à critiquer la taxe sur le combustible, surtout cette taxe sur l'essence colorée qui impose aux fermiers un poids supplémentaire sur les dépenses nécessaires pour l'entretien de fermes où la hausse vertigineuse du coût de la vie se fait particulièrement sentir.

Tous les points susmentionnés ont été clairement exprimés par des porte-parole de la population francophone dans des lettres au rédacteur, au cours de programmes à CKSB ou à CBWFT, dans des assemblées publiques, au cours des conversations engagées avec les candidats et leurs représentants faisant du porte en porte. Au fond, on se fiait peu aux "78 points" de M. Roblin, au programme libéral énoncé au compte-gouttes et selon les besoins du milieu particulier, aux élucubrations des Néo-démocrates. On désirait tout de suite des "engagements" précis, non des promesses vagues. Pourtant on a été déçu sur maints points.

Particulièrement, on a été déçu par les grands "chefs" des divers partis qui, questionnés directement, ont une fois de plus refusé de s'affirmer sur les questions de l'aide aux écoles paroissiales et de l'enseignement "en" français, ce qu'on ne peut certainement pas reprocher au député de St-Boniface. Par exemple, M. G. Molgat a su dire publiquement ses convictions "personnelles", mais il n'entend pas les imposer comme chef de parti. Quant à M. D. Roblin, il a affirmé, comme toujours dans le passé, que ces graves questions ne doivent pas attendre une solution "partisane", mais bel et bien ne seront solutionnées qu'au niveau de la haute politique. M. Paulley, eh bien, on ne peut oublier tout de même son attitude devant la question des Services partagés ou celle du français au parc Windsor.

C'est sans doute pourquoi la représentation francophone en chambre reste la même qu'auparavant. Un seul conservateur, représentant du lointain et immense comté de Rupertsland où les questions d'écoles paroissiales et d'enseignement en français ne préoccupent guère la population qui l'a réélu une nouvelle fois. Du côté libéral, en plus du chef, MM. Desjardins et Vielfaure devront essayer de prouver, comme on l'a dit pendant la campagne électorale, qu'il est possible d'agir efficacement, même du côté de l'opposition, en climat vraiment démocratique. Et il est à espérer que MM. Guay, Allard, afrenière, Girard et Desilets ne cesseront pas leurs activités publiques au lendemain de leur défaite, car notre groupe minoritaire a besoin de tous ceux qui ne craignent pas de s'afficher "publiquement" et "politiquement" pour la solution de ses réels problèmes.

Car, même si extérieurement nos positions en chambre n'ont pas changé, et même si on peut croire à notre faiblesse politique, il importe que tous et chacun comprennent qu'il y a beaucoup à faire, constamment, pour obtenir des résultats. Avis donc à ceux qui se présentèrent comme candidats, n'importe où dans la province. Avis à ceux qui se sont dévoués au sein des organisations politiques. Avis aux "jeunes" qui se sont lancés dans la bataille. Avis à tous ceux qui ont usé consciemment de leur droit de vote.

Que tous travaillent désormais "ensemble", en plein accord avec nos grandes associations et organisations! L'Association d'Education en son cinquantenaire a besoin de notre contribution pour jouer son rôle aujourd'hui avec autant de succès qu'autrefois. L'Association des Commissaires d'école a besoin de l'appui de tous pour obtenir cet "enseignement en français" qu'elle a si sagement réclamé peu avant les élections. L'Association des Instituteurs a besoin de nous pour refaire ses cadres et reprendre sa marche vers d'amples progrès pédagogiques.

Ensemble, dans l'unité la plus parfaite de but et de moyens, il est possible de compenser une apparente faiblesse politique et d'obtenir les résultats espérés dans les domaines de la religion, de la langue, de la culture, et même de l'économie.



Le vin d'honneur de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba et de 21 associations affiliées en l'honneur de M. et Mme Damien Giordani, le soir du 22 juin au collège de St-Boniface, attira quelque 300 Franco-Manitobains avides de manifester leur reconnaissance au Consul de France et à son épouse qui, depuis cinq ans, n'ont cessé de travailler au rayonnement de la langue et de la culture françaises au Manitoba et en Saskatchewan. Le gymnase du collège avait été transformé pour l'occasion en "restaurant parisien": une multitude de tables ornées de nappes à carreaux et de bougies et portant un bon vin de France, éparpillées ici et là autour de la table d'honneur; des affiches sur les murs tout autour de la salle illustrant les plus beaux sites de France ou taquinant gentiment les hôtes de cette soirée (oeuvres de M. Bernard Mulaire); un balcon transformé en "boite à chansons", rien ne manquait pour créer un climat digne de l'ambiance de fête d'amitié, car, si tous regrettent le départ de M. le Conul, leur reconnaissante amitié garde une permanente joie, celle du souvenir. Ci-dessus l'on voit, de gauche à droite, les principaux participants de la fête: l'hon Juge Louis Deniset, qui exprima au nom de l'AECFM la reconnaissance de tous les Franco-Manitobains, Mme Deniset, Mme R.-J. Stanners, émouvant porte-parole de la population féminine, Son Exc. Mgr Antoine Hacault, Mme Giordani, Me Rhéal Teffaine, maitre de cérémonies, et M. Damien Giordani, qui, dans ses paroles d'adieu, a exprimé une fois de plus son double attachement à son pays et... à cette minorité française de l'Ouest canadien où il s'est aguerri pour les lourdes tâches de demain. (Photo Perrin du Manitoba)

L'École Canadienne

Source de la Relève à nos groupements franco-canadiens

Ce n'est pas un secret de polichinelle: la relève de Franco-Canadiens compétents fait gravement défaut en Saskatchewan. Nos postes de radio et notre Secrétariat de l'A.C.F.C. se voient obligés d'aller chercher du personnel dans l'Est du pays. La classe professionnelle franco-canadienne fait défaut, particulièrement dans nos grandes villes. Et si l'on en envoie quelques-uns se perfectionner au Québec, eh bien, ils y restent et c'en est fini de l'espoir de la relève dans la province. Les quelques professionnels que nous avions à Saskatoon ont émigré dans la Belle Province justement pour donner à leurs enfants une éducation française.

Et voilà où nous en sommes aujourd'hui.

C'est pourquoi l'Ecole Canadienne prend une place si importante dans notre vie française en Saskatchewan. Elle a d'abord initié un renouveau dans l'enseignement en attirant, de prime abord, l'attention du gouvernement de Regina sur les injustices perpétrées depuis 60 ans contre le groupe franco-canadien; ensuite, en rendant possible un enseignement supérieur chez elle. L'école française qui ouvrira ses portes en septembre sera une école d'excellence en français.

Il est reconnu que les nôtres, particulièrement dans les centres urbains, sont de revenus moyens. Ils ne peuvent plus, à eux seuls, continuer à supporter une école française de ce genre sans l'aide de tous les Franco-Canadiens. L'Ecole Canadienne ne veut pas abandonner les élèves qu'elle a pris sous son aile en mars dernier, et c'est pourquoi elle tend la main aujourd'hui à toute la province. Il faut que l'Ecole Canadienne soit là en septembre. Il faut aider les familles nombreuses de chez nous qui veulent donner une éducation française à leurs enfants. Il faut instruire les nôtres en français chez nous, si nous voulons nous constituer une relève d'ici 10 ans en Saskatchewan. L'Ecole Canadienne est là uniquement dans ce but. Il dépendra de cette campagne de souscription si oui ou non nous, et cela comprend chaque Franco-Canadien de la Saskatchewan, lui permettrons d'atteindre son but.

Nous sommes heureux d'attirer l'attention sur deux souscriptions provenant de Regina, qui indiquent à quel point l'Ecole Canadienne est importante par toute la Saskatchewan. M. et Mme Joseph Girardin ont souscrit la très belle somme de $50.00 et les Pères Franciscains, par le R. P. Riopel, nous ont fait parvenir $25.00. Et les lettres qui accompagnent ces dons mentionnent qu'ils se joignent à cette campagne de souscription avec plaisir et nous souhaitent bon succès.

Deux souscriptions nous proviennent également de St-Boniface. Un ancien employé à CFNS Saskatoon, maintenant à CKSB St-Boniface, M. Rossel Vien, nous fait parvenir $10.00. Et la famille de M. R.-M. Connelly, la belle somme de $11.50. Nous vous invitons à lire son témoignage dans une autre colonne.

Voici nos autres très généreux souscripteurs de la Saskatchewan:

De St-Front: M. Joseph-O. Lanouette, $10.00.

De St-Denis: M. et Mme Clotaire Denis, fils, $10.00; M. Arthur Denis, $5.00; M. Normand Denis, $5.00; Mlle Thérèse Denis, $5.00. Merci aux familles Denis!

De Prince-Albert: M. A.-L. Lalonde, $10.00.

De Gravelbourg: M. le Dr et Mme Rosario Morin, $25.00; M. Siméon Ducharme, au Foyer d'Youville, $5.00.

De Coderre: M. l'abbé Fernand Ducharme, $10.00.

De St-Laurent de Grandin: M. et Mme Kadziolka, $5.00.

De Saskatoon: Mme Georgette Billo-Osweiler, $5.00, et trois étudiants, Denis, Gérald et Robert Billo, chacun $1.00. Merci, les jeunes.

Souhaitons que vous ayez plusieurs émules chez la jeunesse franco-canadienne! Les souscripteurs de Saskatoon sont les enfants de Mme Eva Billo, employée à CFNS.

Et de Montréal: le R. P. Clovis Rondeau, des Missions-Etrangères, ancien curé de St-Victor, Sask., $10.00.

Le grand total souscrit à date: $899.50.

Souscrivons ce que nous pouvons pour l'Ecole Canadienne. Mettons-y de l'enthousiasme, faisons un effort de plus, un cran de moins à la ceinture, pour garder notre relève chez nous!

N'oubliez pas de syntoniser CFNS et CFRG. Et pour souscrire, communiquez avec votre Cercle paroissial ou avec M. le Curé de votre paroisse.

A la semaine prochaine.

Le port de Churchill reprend le dessus

CHURCHILL — Le port de Churchill sur la Baie d'Hudson, à 600 milles au nord de Winnipeg, prévoit son plus fort tonnage d'importance de toute la décade, cet été, ce qui élimine la nécessité d'y faire des expéditions de soutien.

C'est surtout à cause de l'augmentation du nombre des voitures anglaises expédiées au Canada par ce port, de l'entrée pour la première année par cette voie des alcools importés par la régie de l'Alberta, et de l'équipement lourd pour l'industrie de la potasse en Saskatchewan.

Le port est ouvert pendant deux mois et demi, du 26 juillet au 10 octobre.

En badinant

Vous aimez, sans doute, la véritable démocratie, comme tout le monde. Moi aussi, je l'aime. Seulement, comme vous je me pose la question: "La démocratie, de nos jours, permet-elle au peuple de se gouverner en exprimant sa souveraineté?" L'on a même dit qu'elle est le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple.

Alors, où se trouve la formule pratique pour mettre en valeur ces vérités? Depuis quelques années, les citoyens n'ont pas eu le temps de chômer ou de se mettre en grève, comme c'est la mode aujourd'hui. Les nombreuses élections, tant au provincial qu'au fédéral, les ont tous tenus en haleine. Après tout ce branle-bas et tant d'efforts, le peuple, trop souvent, doit faire face à un gouvernement minoritaire ou quasi-minoritaire.

Que faire alors pour sortir de cette impasse? Se prendre au sérieux et imiter les républiques communistes où les citoyens sont supposés être libres — si l'on tient des élections — de voter pour un seul candidat: celui du gouvernement. Dans ce cas, l'on est guère plus avancé, puisque le fondement de la liberté, dit-on, c'est le droit de pouvoir choisir. Comment alors exercer ce choix s'il n'y a qu'un seul candidat? C'est impossible. Il en faut au moins deux pour exprimer sa préférence et conserver sa liberté d'expression.

Dans un pays comme le Canada, ce n'est pas la faculté de choisir qui fait défaut. Au contraire, il y a des candidats pour tous les goûts. Et comme il y a toute sortes de goûts, il y a parfois toutes sortes de candidats.

Mais ce n'est pas là que semble être le problème. En bonne démocratie, selon une interprétation savante, c'est la majorité qui représente la voix du peuple. Or, en pratique qu'arrive-t-il trop souvent, surtout aux périodes de crises ou quand il y a plus de deux candidats.. C'est que le candidat élu est celui qui a obtenu le plus grand nombre de voix. Le système marche bien quand il n'y a que deux candidats. Mais le jour où il y en a trois ou plus, l'élu ne représente pas toujours le choix de la majorité véritable.

Voyons un peu. Il y a dans un comté 6,000 électeurs qui ont voté pour se choisir un représentant parmi trois candidats. L'un reçoit 2,100 voix; l'autre, 2,000; le dernier, 1,900. D'après notre système, celui qui a reçu 2,100 voix a été élu. Cependant, celui-ci ne représente que la minorité des votants, puisque les 3,900 autres ne l'ont pas choisi et qu'ils se trouvent être dans le cas présent presque deux fois plus nombreux.

....Revenons donc à notre première question: que faire alors? La réponse pourrait être simple: choisir un système qui permettrait à la majorité des électeurs d'élire un candidat qui serait en même temps l'expression exacte de la volonté des votants.

Mais, des rouages aussi respectueux du désir des électeurs auront-ils un jour la faveur des gouvernants? L'avenir nous l'apprendra.

BRISE DES PLAINES

Autre pas en avant à l'hôpital général St-Boniface

La Révérende Soeur Clermont, supérieure de l'hôpital général St-Boniface dirigé par les Soeurs de la Charité de Montréal, avait convoqué à une réunion spéciale les représentants de la presse, de la radio et de la télévision dans le but d'établir des liens plus étroits avec ces moyens de communications et, ensuite, de faire connaitre les réalisations majeures de l'hôpital.

La Supérieure profita de cette circonstance favorable pour annoncer l'importante nouvelle que la compagnie Philips, d'Eindhoven, Hollande, avait choisi parmi trois concurrents du Canada l'hôpital général St-Boniface pour y établir un nouvel appareillage de radiologie, le premier du genre dans le monde entier, muni d'appareils hautement spécialisés combinant les avantages des rayons-X, de la télévision, du ruban magnétique et des caméras ultra-rapides. Cette nouvelle installation coûtera $280,000, dont la somme de $60,000 sera versée par l'hôpital et le reste comblé par un emprunt.

Elle confia ensuite au directeur général de l'hôpital, le Dr Paul L'Heureux, le soin de faire connaitre, au nom de l'équipe des cardiologues de l'institution, les grandes lignes de ce projet où sont réunies les techniques les plus avancées de la science moderne, et qui viennent s'ajouter à celles qui sont déjà en usage.

Si l'hôpital de St-Boniface s'est vu attribuer ce choix insigne par la compagnie Philips, c'est que cette institution dont la haute réputation dépasse les frontières du Canada avait, il y a près de dix ans, rassemblé une équipe éminemment compétente de spécialistes des maladies du coeur. Ceux-ci ont développé et mis à point des techniques très avancées se rapportant à la chirurgie de cet organe et des vaisseaux sanguins. Cette aubaine extraordinaire vient donc à son heure et permettra à l'équipe présente de se renouveler et de faire avancer plus rapidement le traitement des maladies cardiaques.

C'est dû à l'approbation du Gouvernement fédéral, de la Manitoba Hospital Commission et de l'Université du Manitoba si l'hôpital a pu accepter l'offre de la compagnie Philips. Ce projet se déroulera en trois étapes: d'abord, l'aménagement dans la section de la radiologie, de quatre chambres pour y installer deux générateurs puissants et une salle de 20 x 20 pour loger le nouvel appareil, au coût initial de $30,000; ensuite, la mise en place de cette machine ultra-moderne et unique en son genre, sous la surveillance d'un spécialiste de Philips, au prix initial de $220,000; et, enfin, le montage de l'équipement physiologique nécessaire pour diagnostiquer plus efficacement les maladies cardiaques et vasculaires. Ce complexe groupe les instruments les plus récents pour enregistrer la pression artérielle, les bruits du coeur, la concentration de l'oxygène du sang, etc., et rend également possible la synchronisation et la coordination des renseignements inscrits. Cette section exigera une dépense de $30,000. Ce qui fait en tout un montant de $280,000.

Ce service hautement spécialisé commencera dès janvier prochain. La compagnie Philips s'engage à fournir gratuitement un spécialiste en recherche, pendant les 18 premiers mois d'opération, et à apporter les modifications nécessaires au bon rendement des appareils pendant les deux années initiales, à titre gratuit également. A ce moment, l'expérience acquise permettra d'évaluer l'efficacité réelle de ce nouveau complexe scientifique.

Ce nouvel ensemble radiologique et radiographique réduira le temps du diagnostic, et permettra de préciser les procédés opératoires, en mettant à la disposition de l'équipe des cardiologues, une analyse plus complète et une synthèse rapide de l'anatomie et de la physiologie du coeur. Le taux de mortalité de 8%, qui est à présent le plus bas du Canada pourrait, à la suite de ces améliorations, être encore abaissé.

Présentement, l'équipe de l'hôpital examine trois cas par semaine et plus de 40 cardiaques attendent leur tour. A partir de janvier prochain, le nombre d'examens sera doublé. Quand l'on sait qu'au Canada les maladies du coeur emportent de 5,000 à 7,000 personnes, âgées de 35 à 50 ans, et que ce chiffre représente 50% des mortalités canadiennes, l'on se rend vite compte de la nécessité de mettre ces traitements modernes à la portée du plus grand nombre possible.

Au point de vue technique, les scientistes de Philips ont élaboré une synchronisation, une coordination, une intégration des moyens audio-visuels qui, par l'intermédiaire des rayons X, rendent possible l'observation, sur un écran approprié, du fonctionnement du coeur, de face ou de côté, et l'audition du bruit des valves, grâce à deux caméras ultra-rapides et à l'animation des images à une cadence de 200 images par secondes. Ces enregistrements visuels et sonores sont pris sur un ruban magnétique, de façon à pouvoir être superposés pour permettre en tout temps, de reproduire, d'analyser et de comparer, au choix, une ou plusieurs images. La souplesse extraordinaire de ces méthodes combinées apportera une aide précieuse à la formation professionnelle des jeunes spécialistes, car la Faculté de Médecine accorde à l'hôpital de St-Boniface l'autorisation de former des spécialistes du coeur, de même que le Collège Royal des Médecins et des Chirurgiens du Canada.

Ainsi, le premier hôpital de l'Ouest, fondé à St-Boniface par les Soeurs Grises de Montréal il y a plus de cent ans, se trouve de nouveau à l'honneur et devient, parmi tous les pays du monde, le premier hôpital à posséder un appareillage radiologique unique en son genre et le plus perfectionné de notre temps.

Raymond BERNIER

Assemblée annuelle de l'Oeuvre des Bourses

Sous la présidence de l'hon. juge Louis Deniset, l'Oeuvre des Bourses tenait sa réunion annuelle au Collège de St-Boniface, le mercredi 15 juin dernier.

Le même exécutif a été réélu, excepté que M. Roger Levasseur remplace M. Bernard Aubry.

Le comité de perception se dit satisfait du travail accompli. Sous la direction de M. Bruno Lagacé, assisté de sept anciens, la perception a été organisée dans presque toutes les paroisses de la province. Cependant, le comité se propose d'améliorer encore son mode d'opération pour l'année 1966-67.

Le comité des finances accuse un déficit. Ceci est dû au fait que l'octroi de la province de Québec n'a pas encore été reçu pour cette année. Dès que nos amis de la Province-Mère nous auront octroyé la somme habituelle, nous serons encore à flot.

Le comité de publicité se dit enchanté de la collaboration des autres comités en 1965-66. Grâce à cette coopération, la publicité a été plus étendue et plus fréquente.

Le comité des Bourses a octroyé 67 bourses en 1965-66 au montant de $11,405, en comparaison de 59 bourses en 1964-65 au montant de $10,615. Onze élèves n'ont pu bénéficier de la deuxième tranche de leur bourse, parce qu'ils n'avaient pas obtenu le minimum de points requis aux examens de Noël.

Le comité de publicité.

En feuilletant le journal

Je me souviens...

par J.-R. Doiron

Il y a 10 ans (1956)

Tous se rappelleront Mme B. St-Amant, de Transcona, et l'asile Youville qu'elle fonda. Mme St-Amant s'était voué aux soins des enfants inéducables et pendant plusieurs années elle remplit cette tâche avec tout le zèle et toute la charité qu'on lui connaissait. Malheureusement l'âge et le manque de ressources financières l'obligèrent à fermer les portes de son institution, et en 1956, les Soeurs Grises de l'hospice Taché acceptèrent de continuer son oeuvre. Les pauvres petits êtres impotents furent accueillis à l'hospice Taché. (Depuis, cette oeuvre fut transférée au Sanatorium St-Boniface de St-Vital où les religieuses continuent de s'occuper de ces petits êtres dans la section appelée la "Salle St-Amant" en souvenir de la fondatrice de l'oeuvre.)

Le Dr Camille Fournier, instituteur à l'Institut Collégial Provencher de St-Boniface, prenait sa retraite après 43 ans d'enseignement dans cette institution. En 1911, M. Fournier venait au Manitoba où il continua sa profession d'instituteur commencée à Beauharnois, Qué. Il enseigna deux ans à Haywood, Man., puis vint à St-Boniface où il demeura jusqu'à sa retraite. Il comptait parmi les fondateurs de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba.

Le nombre de véhicules-automobiles au Canada était de 3,943,382, soit une augmentation de 163 pour cent depuis 1945 alos qu'on comptait 1,500,000 véhicules-automobiles.

Une cérémonie très émouvante marquait la pose de la pierre angulaire de la nouvelle école du Précieux-Sang de St-Boniface. La cérémonie de la bénédiction était présidée par Son Exc. Mgr Maurice Baudoux.

Il y a 20 ans (1946)

Pour la première fois dans l'histoire religieuse du Canada, avait lieu un procès apostolique sur les vertus et miracles d'un serviteur de Dieu, en vue de sa béatification et de sa canonisation. Il s'agissait de la cause du R. P. Frédéric Jansoone de Ghyvelde, franciscain. Le procès eut lieu à Trois-Rivières, sous la présidence de l'évêque du lieu, Son Exc. Mgr Maurice Roy, député juge spécial pour le Saint-Siège.

La Très Rév Mère Générale des Soeurs de Notre-Dame de la Croix faisait la visite officielle des religieuses de St-Hubert, Sask. Elle était accompagnée de la Rév. Mère Provinciale et de la Rév. Sr Marie-Marcel, une enfant de la paroisse, qui revenait de France où elle avait vécu depuis les débuts de la guerre. La famille Laforest tenait une réunion de famille pour fêter le retour de Sr Marie-Marcel.

La Maison St-Joseph d'Otterburne, Man., inaugurait un nouveau cours d'agriculture. Le R. F. Léo Colpron, C.S.V., agronome diplômé de l'Institut agricole d'Oka, était le titulaire de ce cours.

Il y a 30 ans (1936)

Par décision des autorités de l'Université de Manitoba, l'Institut Collégial St-Joseph de St-Boniface était reconnu comme une des filiales du Collège de St-Boniface. Cela signifiait que les jeunes filles d'expression française du Manitoba pouvait obtenir leur baccalauréat dans une institution à mentalité française. (Aujourd'hui, la coéducation est établi au Collège de St-Boniface au niveau universitaire et les jeunes filles de la province y viennent parfaire leurs études.)

Paroles de Mgr Laflèche, compagnon de Mgr Taché, de vénérée mémoire: "La plus lourde taxe que la conquête nous ait imposée, c'est la nécessité d'apprendre l'anglais. Payons-la loyalement, mais n'en payons que le nécessaire".

A St-François-Xavier, Man., deux citoyens briguaient les suffrages pour obtenir la candidature libérale dans le comté d'Iberville. Il s'agissait de M. C.-E. Toutant, chef de gare de Grosse Isle, et de Me Laurier Régnier.

De belles fêtes se déroulaient à Ste-Agathe, Man., lors de la première grand-messe solennelle du R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I. Il était accompagné à l'autel par les RR. PP. Isidore et Albert Joyal, O.M.I., tous deux enfants de la paroisse.

Il y a 40 ans (1926)

Le premier ministre W. L. Mackenzie King, n'ayant qu'une majorité très minime, tenta en vain d'obtenir la dissolution des Communes afin d'en appeler au peuple; l'opposition conservatrice réussit à bloquer cette manoeuvre du gouvernement. M. King décida alors de démissionner et le gouverneur général Byng demanda à M. Arthur Meighen de former un gouvernement. L'embêtement du nouveau premier ministre était qu'il ne pouvait entrer en fonction à moins de se faire réélire, comme c'était la pratique d'alors. De fait, la même chose s'appliquait à tous les députés qu'il aurait choisi comme ministres. Il décida donc de choisir cinq de ses membres et d'en faire des ministres sans porte-feuilles (ceux-ci n'avaient pas besoin de se faire réélire). Le pays était alors gouverné sans aucun ministre attitré. C'était là la fameuse crise qui ammena le rappel du gouverneur général par Londres.

Le timbre de trois cents, en vigueur à cause de la guerre, était réduit à deux cents pour toute lettre expédiée au Canada ou aux Etats-Unis.

Le gouvernement avait dépensé $7,931,264 pour l'immigration au pays; près de la moitié de cette somme avait été dépensée pour la publicité, l'inspection et la propagande. En 1923, il en avait coûté $2,823,809 pour faire venir 148,560 immigrants; en 1924, $2,654,509 payait l'admission de 111,362 immigrants; en 1925, il a fallu $2,652,945 pour en introduire 96,064 au pays.

Il y a 50 ans (1916)

M. l'inspecteur Godias Brunet visitait officiellement la classe de Mlle H. LeClan, à l'école Youville de St-Jean-Baptiste. Il était accompagné de M. l'abbé Létourneau, vicaire de cette paroisse.

M. J. Robinson, citoyen anglophone de Ste-Rose-du-Lac, montrait sa sympathie pour la cause française en faisant poser une annonce bilingue à la devanture de sa maison de commerce. C'était sa manière à lui de protester contre l'acte inique du gouvernement Norris.

MM. Marcel Mollot, Emile Guyot, Philippe Painchaud, Benjamin Arnal, Henri Piché, Thomas O'Neil et Marcel Arnal avaient été choisis comme délégués de la paroisse de Fannystelle, Man., au Congrès du Parler français tenu à St-Boniface.

Un bon nombre de Canadiens français étaient détenteurs d'actions dans la "Manitoba Abattoirs and Packers Limited" qui devait construire son usine à peu de distance des cours à bestiaux "Stock Yards" à St-Boniface. Une liste partielle de ces actionnaires suit: M. E. Comeault, M. Georges St-Amant, M. l'abbé St-Amant et M. Napoléon Déry, de St-Jean-Baptiste; MM. Nazaire et Georges Bellavance et M. l'abbé Martin, de St-Joseph; M. l'abbé Elie Rocan, MM. Félix et Arthur Lemoine, A. Gratton, François Pallard, E. Bilodeau et Josaphat Dorge, de Ste-Agathe; MM. Ferdinand et Jovite Gratton, d'Union Point. Le nouvel abattoir s'engageait à tuer le bétail pour le compte des cultivateurs qui, eux, se chargeaient de vendre la viande aux commerçant.

Le drapeau canadien

OTTAWA — Le ministre de l'Industrie, M. C. M. Drury, a annoncé le 22 juin que le gouvernement avait établi une norme pour le drapeau canadien.

La norme comporte une meilleure fabrication, ainsi qu'une couleur qui durera aussi longtemps que le tissu. Les particularités techniques et la couleur ont été mises au point par le ministère de la Défense nationale et le Conseil national de recherches, avec la collaboration de l'industrie canadienne. Des normes ont aussi été établies pour reproduire le rouge du drapeau au moyen d'encres, de peintures et de reproductions préfabriquées sur finis lustré, semi-lustré et mât.

On peut obtenir des exemplaires de la norme et des échantillons de l'assortiment de couleurs en s'adressant au secrétaire de l'Office des normes du gouvernement canadien, ministère de la Production de défense, Ottawa 4.

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited

Tirage



Certifié

Administration, Brunelle Léveillé; rédaction, Roméo Bédard; publicité, Joseph-E. De Gagné.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 775-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à L'Administration, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 774-3415)

Canada: 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

Autres pays: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

La Veillée A l'Hôtel de Ville

par M. Henry LANE,
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 27 juin avait lieu la réunion régulière du Conseil de la ville de St-Boniface. Vu que le maire n'était pas arrivé, le Conseil attendit jusqu'à 7 h. 45 alors que l'échevin McGurran occupait la chaise. M. Fernand Marion, greffier suppléant, lut la correspondance. La Cie Burns Foods proteste contre l'augmentation du tarif pour les égouts, ce qui cause des augmentations dans le coût de production. Ceci fut remis au Comité de finances.

Les dames du Service social de la paroisse de la cathédrale remercient la ville pour le chèque de $100.00 destinés à leurs oeuvres.

M. Alex McKenzie, président du "Winakwa Community Center", présente une pétition au nom d'une délégation qui, dit-il, contient approximativement 2,000 signatures en faveur du site Winakwa et 100 en faveur de site Maginot comme emplacement pour l'arène. Il dit aussi n'avoir pas compris le sens de la motion du Conseil à propos de la réunion des résidents du district et les échevins du quartier et s'en excuse. Il ajoute qu'il était sous l'impression que cette réunion devrait être entre les délégués des résidents et les échevins du quartier, mais qu'il serait heureux de convoquer une grande réunion si le Conseil le désirait. M. le maire, étant arrivé, dit qu'il avait été très désappointé puisqu'il était sous l'impression que les résidents seraient convoqués et que cette réunion aurait été présidée par quelqu'un de neutre. Cependant, une lettre fut envoyée par le secrétaire du "Winakwa Community Center", invitant les résidents à une réunion qui effectivement eut lieu et à laquelle assistaient les échevins du quartier. Il y avait environ une douzaine de personnes. La pétition, dit le maire, était accompagnée d'une carte du district que nous ne voyons pas ce soir. M. McKenzie dit qu'il était sous l'impression que le Conseil désirait une rencontre avec un plus petit nombre que la délégation qui était venue au Conseil et que les cartes mentionnées avaient été distribuées une semaine auparavant.

L'échevin Turner dit qu'il ne faut pas s'illusionner et que les échevins ont agi de bonne foi en se rendant à la réunion.

L'échevin McLean dit que quatre des citoyens qui s'étaient rendus à la réunion étaient contre le choix du site de "Winakwa". M. McKenzie se dit frustré et incapable d'obtenir les réponses voulues et que, vu la motion du Conseil, une grande réunion devrait être convoquée. Le maire et l'échevin Turner affirmèrent tous deux qu'une réunion avait eu lieu telle que demandée, et l'échevin Turner dit que ce serait une imposition aux deux échevins du quartier d'en appeler une autre.

M. McKenzie demande au Conseil de réaliser qu'ils sont un groupe de travailleurs volontaires et qu'ils ont démontré beaucoup de sincérité dans la poursuite de leur objectif; il demande aussi au Conseil de mettre de côté toute mésentente qui pourrait exister et de considérer cette question avec grande compréhension. M. le maire dit que le Conseil apprécie beaucoup le travail de son comité et que le Conseil n'a pas d'idée fixe à ce sujet. La question en est remise à une réunion spéciale qui aura lieu mardi à 9 h. 30 du soir.

Vu une des recommandations du Comité des propriétés foncières, le Conseil se demande quelle est la responsabilité de la ville vis-à-vis des lacs artificiels dans le district de Southdale maintenant que ces lacs deviennent propriété de la ville. Ceci fut remis au comité pour obtenir une opinion légale.

Le surintendant du Bien-être social sera en vacances à partir du 4 juillet, et M. Phaneuf occupera ses fonctions durant son absence,.

Suivant une directive du Conseil, le Département de police soumettait un long rapport sur les retards occasionnés aux traverses de chemin de fer par des convois qui y stationnent trop longtemps. L'on soulignait le cas d'un arrêt de près d'une heure pendant lequel les femmes et enfants passaient entre et sous les fourgons arrêtés sur la voie ferrée. Ceci fut remis au Comité de circulation.

L'échevin McLean dit qu'il croit que le Conseil devrait faire mieux connaître aux résidents de Parc Windsor les plans d'envergure pour un Centre récréatif sur le chemin Maginot, afin qu'ils soient mieux informés.

L'échevin St-Hilaire avise que la Clique Alouette se rendra à l'Hôtel de ville jeudi à 4 h. p.m. et donnera ensuite une démonstration dans le parc Provencher. La grande majorité de ces jeunes est logé au Petit Séminaire, et le Conseil félicite l'échevin St-Hilaire pour le beau travail accompli.

M. le maire se dit bien heureux du fait que, cette année, la parade de la "Red River Exhibition" partait de St-Boniface et défilait par ses rues. Il félicite les échevins Couture et Turner, ainsi que les chefs de département, le chef de police et son adjoint, pour le travail si bien organisé et espère que la "Red River Exhibition" décidera d'en faire une chose annuelle.

M. le maire explique que son retard ce soir était dû au fait qu'il assistait à une réception pour le Consul de France, M. D. Giordani, et qu'ensuite il présentait une plaque, ainsi que les armoiries de la ville à Mme Bartholomeu qui, depuis 46 ans, se dévoue dans l'enseignement de la musique dans notre ville.

L'échevin Turner dit que le nom de Saint-Boniface ne figure pas sur la nouvelle carte routière. Il propose une motion que cette lacune soit remédié et que le ministre de la Voirie demande le rappel de toutes ces cartes.

Une résolution changeant le stationnement sur la rue Blais, du côté nord au côté sud, fut adoptée.

L'échevin Hart propose qu'un comité formé du maire, du président du Comité de circulation et de l'ingénieur rencontre les autorités du Métro afin de discuter des plans des routes est-ouest, de la voie surélevée sur la rue Provencher et autres problèmes concernant la ville.

L'échevin Turner propose que le gouvernement métropolitain soit requis de payer pour les réparations aux trottoirs lorsque ceux-ci sont endommagés par le sel déposé sur les rues métropolitaines.

Il fut résolu d'accorder congé du Conseil à l'échevin Softley pour une période deux mois, et à l'échevin Ludwick qui se remet de son accident; que l'échevin Turner soit nommé maire suppléant pour les mois de juillet et août.

L'échevin Lonergan propose une note de condoléances envers la famille de M. Joseph-E. DeGagné, citoyen respecté de notre ville qui vient de mourir à Regina.

L'échevin St-Hilaire donne avis de motion qu'à la prochaine réunion spéciale du Conseil (mardi soir) qu'il demandera que les résolutions visant à la construction de deux arènes, ainsi que les résolutions arrêtant le choix de l'emplacement de ces arènes soient reconsidérées.

A lundi prochain.

Mme Damien Giordani a quitté le Manitoba dimanche dernier en compagnie de sa mère et de son fils, Lucien, en route vers Vienne où son mari ira les rejoindre vers la fin de juillet. M. le Consul doit en effet demeurer ici à son poste jusqu'au lendemain de la Fête Nationale du 14 juillet, alors qu'il présentera à la foule des invités dans les jardins du consulat son successeur, M. Philippe Bourdon, qui doit arriver à Winnipeg avec so épouse et sa fille le 13 juillet prochain. M. Giordani se soumettra donc seul au rythme des réceptions officielles ou amicales jusqu'à son départ le 15 juillet. Il se rendra alors directement à Brême, Allemagne, puis auprès de sa famille et ... de sa vieille mère malade à Menton, France. Ainsi se terminera une autre riche étape de la vie du Consulat de France à Winnipeg. M. Giordani a vraiment dirigé avec tact et efficacité ce Consulat et il a entretenu de cordiales relations avec tous les "Français" du Manitoba et de la Saskatchewan, mais il a aussi multiplié les contacts au sein des communautés canadiennes-françaises et anglo-canadiennes, rayonnant partout le verbe de France et sa culture. Ci-dessus on voit M. et Mme Giordani en compagnie de l'hon. Louis Deniset, président de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, et de Mme Deniset.

Monsieur Surprise

par Gisèle THEROUX

Tous les jours, comme vous, vous sortez de la maison, lui, il sort de sa "boite". Tout naturellement. L'air de rien. Et il se met à chanter en inventant des mots nouveaux. Des mots de poète. Des mots qui dansent. Vous l'avez reconnu? C'est Monsieur Surprise.

Il fut l'un des premiers personnages à s'emparer de l'écran dès le début de la télévision canadienne. Et encore aujourd'hui, c'est chaque jour, du lundi au vendredi, à 4 h. 30 de l'après-midi, au réseau français de Radio-Canada, qu'il entraîne, petits et grands, dans la magie de sa boite à surprise.

Et petits et grands le suivent. Les petits, eux, l'ont reconnu tout de suite comme l'un des leurs. On ne fait pas courir ainsi un petit ruisseau au bout de ses doigts sans que l'on soit Monsieur Surprise! Les grands, à travers la fantaisie de ce personnage, retrouvent un coin de leur coeur souvent atrophié; celui du rêve. Ils y plongent avec Monsieur Surprise, et l'aventure leur plait.

Dans la vie, Monsieur Surprise, c'est le comédien Pierre Thériault. Comédien, chanteur, fantaisiste. Pour lui, toutefois, Monsieur Surprise n'est pas un rôle comme les autres. "On joue un personnage, mais Monsieur Surprise, on le vit".

Il faut bien dire, aussi, que le comédien ressemble au personnage. Et vice versa. Monsieur Surprise serait-il Monsieur Surprise si Pierre Thériault n'était pas Pierre Thériault? Le rêve, la fantaisie, la poésie sont pour lui des compagnons de tous les jours. Et depuis son enfance. "J'étais très jeune, nous raconte Pierre Thériault, lorsque je devins orphelin. Placé dans un collège, je n'entrevoyais la liberté qu'à travers une fenêtre. Une fenêtre sans arbre. Les plaisirs, les jeux auxquels je ne pouvais m'adonner, je les inventais. J'en jouais seul, avec des personnages imaginés".

Devenu adolescent, il a retrouvé ses soeurs pour reprendre, avec elles, une vie familiale. "C'était nouveau, dans la maison, un garçon. Il n'y avait que des femmes: ma grand-mère et mes soeurs. Elles ont commencé par me peigner. Me coiffer. Puis, elles m'ont acheté une cravate ..." Pierre Thériault a l'oeil en coin, l'oeil de celui qui revit en quelques phrases, des années de sa vie. "Ma grand-mère! dit-il. Mais pensez un peu; j'étais le dernier garçon de la famille à vivre aux Iles de la Madeleine; pour elle, pour cette femme forte que j'aimais beaucoup, j'étais un prix ..."

C'est en effet aux Iles de la Madeleine que naquit Pierre Thériault. Pays beau et sauvage, aux horizons d'eau, fait pour initier un petit garçon à son futur rôle de magicien.

Car il y a beaucoup de magie chez Monsieur Surprise. Et chez tous les personnages de "La Boite à Surprise". Naphtaline, Maboule, Sol et Bouton, Casimir, Poncho, Marie Quat'Poches, Madeleine, Margot et l'oncle Herbert. Le musicien. L'artiste. Qui traduit en musique le moindre mot de Monsieur Surprise. Vous avez souvent entendu dire Monsieur Surprise: "Oncle Herbert, dis bonjour aux amis tout doucement, dans l'oreille; puis, oncle Herbert, crie un beau bonjour à tous nos amis de partout; allez, oncle Herbert". Et l'oncle Herbert étale ses gammes étoilées sur un tapis de lune.

Monsieur Surprise? Les jeunes téléspectateurs s'en sont emparés. Il leur appartient. Il fait partie de leur monde.

GAINS DES PARTIS

Nouveau Parti Démocratique des CP	2
Nouveau Parti Démocratique des Libéraux	2
Libéral des Conservateurs progressistes	3
Sans changement	49
Plus tard (Churchill)	1

POSITION DES PARTIS

	1966	1962
Conservateurs progressistes	30	36
Libéraux	14	13
Néo-démocrates	11	7
Créditistes	1	1
Remis à plus tard	1	—
Total	57	57

COMPARAISON DES VOTES

Voici le vote par parti du Manitoba au cours des élections de 1962 et 1966 (avec 1,585 d'un total de 1,911 bureaux de votation ou seulement 82.9 pour cent). A noter que déjà le nombre des votants est monté de 297,039 en 1962 à 311,087 en 1966 avec seulement 82.9 pour cent du total des bureaux de votation.

	1966		1962	
CP	122,633	(39.4)	134,147	(45)
Lib.	103,850	(33.4)	108,261	(37)
NPD	71,083	(22.8)	45,430	(14)
CS	12,119	(3.9)	7,495	(3)
Autres	1,402	(.5)	1,706	(1))
Total	311,087		297,039	

Rome précise les devoirs des évèques

CITE DU VATICAN — Le motu proprio "De Muneribus Episcoporum", des devoirs des évêques, entrera en vigueur le 15 août prochain. Il complète le décret conciliaire sur les pouvoirs des évêques, dont l'entrée en vigueur, fixée au 29 juin, a été différée par le pape.

Dans l'ensemble, les règles en vigueur sont assouplies et simplifiées et les cas réservés au Saint-Siège portent surtout sur le célibat, l'ordination et le mariage.

C'est ainsi que seul le Saint-Siège — et non pas les évêques — peut dispenser du célibat les diacres et les prêtres. L'évêque ne peut dispenser du célibat que les sous-diacres.

De même les prêtres ordonnés de façon frauduleuse, c'est-à-dire qui auraient caché qu'ils étaient mariés, ne pourront exercer le ministère qu'avec la dispense du Saint-Siège.

Seul le Saint-Siège pourra autoriser les clercs à exercer la médecine, la chirurgie ou une activité commerciale, ou bien remplir des fonctions publiques ou encore être élus députés ou sénateurs dans les pays où cela est prohibé par l'Eglise.

Toutes les dispenses se rapportant aux voeux et aux règles des religieux restent réservées au Saint-Siège qui seul peut permettre qu'un prêtre soit ordonné avant l'âge de 24 ans, établi par le droit canon.

Pour ce qui est des ordinations, le motu proprio établit que ne pourront être ordonnés prêtres les enfants adultérins, les hommes amoindris physiquement, les épileptiques, qu'avec la dispense du Saint-Siège. Cette dispense sera encore nécessaire pour permettre aux apostats et aux hérétiques, ainsi qu'aux hommes mariés et à ceux qui se seraient rendus coupables de meurtre ou d'avortement, ou de complicité dans de tels forfaits, d'avoir accès au ministère sacerdotal.

Le Saint-Siège se réserve aussi la dispense pour le mariage des hommes âgés de moins de 16 ans et des femmes âgées de moins de 14 ans, ainsi que dans certains cas d'empêchement pour proche parenté. Le Saint-Siège reste aussi seul compétent lorsqu'il y aura à régler des cas ayant à l'origine un empêchement grave. Toutes les dispenses touchant le jeûne eucharistique restent réservées au Saint-Siège.

Une figure sympatique du petit écran: BOBINO

par Gisèle THEROUX

La rue, par ce bel après-midi d'hiver, est remplie d'enfants qui s'amusent. Pelles, traineaux, toute la ritournelle des jeux d'hiver a transformé la rue en un véritable terrain de jeux, où retentissent les rires joyeux. Soudain, une maman met le nez dehors pour s'écrier: "Les enfants, c'est l'heure de Bobino!" Et c'est la course vers la maison. Vers le poste de télévision.

Tapageurs, il y a quelques minutes, dans la rue, les voilà sagement installés pour attendre l'arrivée de Bobino. Mais voilà Bobinette qui surgit à la recherche de Bobino! "Bobino, où es-tu? — Me voilà, Bobinette! — Mais, où te cachais-tu donc? — Je ne me cachais pas; je préparais la chambre pour notre pensionnaire!"

En effet, nos deux amis tiennent maintenant une auberge! Mais en regardant évoluer Bobino et Bobinette, au cours de l'émission, il semble que le décor soit secondaire. Tellement leur présence remplit le petit écran! Le perce.

"Au tout début de cette émission, de nous dire Guy Sanche, qui joue le rôle de Bobino, je n'avais effectivement aucun décor. Ce n'est que petit à petit que le décor est venu. Ou plutôt, j'en avais un; toujours le même: une fenêtre sur le bord de laquelle je m'appuyais."

Guy Sanche, que nous avons rencontré en studio, nous raconte aussi comment sont nés les "fantômes" qui maintenant, régulièrement, participent à l'émission. "Un jour, parlant aux tout-petits, je vois le régisseur qui me fait de grands gestes désespérés. Je parlais, je parlais, et il ne me restait que quelques secondes avant de quitter l'écran; à la surprise du régisseur, ce dernier m'entend lui répondre: "Entendu, Gustave; voyez, les petits amis, Gustave me fait de grands signes pour que je vous dise bonjour. Bonjour, les amis'!" Gustave était né. Puis, vint Camério et finalement, une petite soeur lui fut donnée: Bobinette.

Huit ans, déjà, que Bobino est devenu le grand ami des jeunes. Que représente donc Bobino dans l'esprit des tout-petits? Le compagnon idéal de jeux des jeunes; "il n'est pas autoritaire, de dire Guy Sanche, il est bon enfant, un peu naif. Et il s'enthousiasme facilement".

Vous l'avez vu recevoir les dessins des enfants? Il s'emballe. Il faut dire aussi que la spontanéité de l'enfant se traduit dans ces dessins que Bobino reçoit en grand nombre chaque semaine et qui marquent bien la popularité de cette émission.

Avant de devenir Bobino, Guy Sanche a été annonceur, au Nouveau-Brunswick, pour Radio-Canada. Il considère le personnage de Bobino comme une activité de sa carrière de comédien. "A une différence près; c'est que le rôle de Bobino, c'est moi qui l'ai créé".

Comme beaucoup d'autres comédiens de chez nous, Guy Sanche rêve, un jour, de faire partie d'une troupe permanente de théâtre. "Je serais prêt, nous avoue-t-il, enthousiaste, à donner huit heures de chacune de mes journées pour le théâtre!"

En regardant ce jeune comédien parler avec emballement des rôles qu'il aimerait jouer au théâtre, nous devinons Bobino; ses cheveux rebelles lui appartiennent en propre; ils ne font pas partie du maquillage de Bobino.

Dans la vie, Guy Sanche a épousé la jeune comédienne Monique Chabot et ils ont trois enfants: Dominique, l'aîné, Isabelle et Catherine.

En voyant les petits bouts de choux s'amuser calmement en regardant l'émission "Bobino", nous comprenons que pour amuser les enfants, il n'est pas nécessaire de les exciter. Les textes bien écrits par Michel Cailloux, la réalisation signée Jean-Paul Leclerc et le talent de Guy Sanche, font de cette émission, diffusée tous les jours, du lundi au vendredi à 4 heures, au réseau français de Radio-Canada, une émission qui intéresse petits et grands.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresse.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal.

Le prix des médicaments justifiable et approprié

OTTAWA — Des représentants des pharmaciens ont déclaré qu'ils exigent pour leurs services des prix tout à fait justifiables et appropriés.

"Les dépenses faites pour l'achat de médicaments par la majorité des Canadiens ne sont ni élevées ni exorbitantes", affirme l'Association pharmaceutique du Canada dans un mémoire remis à un comité d'enquête des Communes sur le prix des médicaments.

L'association maintient que, selon les statistiques, les Canadiens dépensent en moyenne seulement $9 par année pour l'achat de médicaments prescrits par les médecins.

Le mémoire présente l'opinion de 8,000 pharmaciens de toutes les provinces, sauf du Québec. Le comité d'enquête doit trouver des moyens de réduire le prix des médicaments.

Taxe mal venue

La taxe de vente de 11 pour cent imposée par le gouvernement fédéral revient à neuf cents avec chaque dollar de ventes au détail, selon le mémoire.

Cette affirmation est quelque peu différente des preuves apportées devant le comité, il y a deux semaines, par le ministre du Revenu, M. Edgar Benson, qui avait démontré que cette taxe, perçue sur le prix de vente des manufacturiers, représentait entre 1.8 et trois cents du dollar de ventes au détail.

L'association ajoute que cette taxe est une taxe mal venue sur la maladie. Elle indique que le patient privé doit porter une part disproportionnée au coût des prescriptions et subventionne de façon substantielle les prix spéciaux accordés aux médecins, aux hôpitaux, aux gouvernements et agences semblables.

Le mémoire demande que les médicaments soient offerts à tous les détaillants et distributeurs aux mêmes prix. De plus, les personnes sous les soins des médecins durant de longues périodes devraient recevoir une attention spéciale.

Valeur établie

Les prix des médicaments auraient moins augmenté que les autres services de santé. Le mémoire cite des pourcentages du Bureau fédéral de la statistique.

L'association suggère également que la valeur effective des médicaments soit évaluée, que les médicaments soient offerts plutôt sous leur nom chimique de sorte que le pharmacien n'aurait pas à maintenir des stocks considérables, mais conserverait un produit reconnu de chaque espèce, et que le gouvernement ou des groupes privés se chargent de réunir toutes les informations possibles sur la valeur de tous les médicaments.





St-Eugène

Décès de Mme J. Champagne

Le vendredi 17 juin, à l'hôpital général St-Boniface, est décédée Mme J.-Z.-G. Champagne, après une longue maladie.

Mme Champagne (née Eva-Marie Dease) naquit à Leroy, D.N., en 1891. Elle reçut son instruction à Leroy et arrivait au Canada en 1921. Elle demeura à St-Boniface et à St-Jean-Baptiste jusqu'à son mariage à M. Zénon-Georges Champagne en 1927. Ils établirent résidence à St-Jean-Baptiste, et quelques années plus tard déménagèrent à St-Vital.

La messe de Requiem fut chantée le lundi 20 juin en l'église de St-Eugène, par M. l'abbé U. Lafond, curé. Les élèves de l'école paroissiale St-Eugène assistaient aux funérailles.

Les porteurs étaient: MM. Lyle Francis et Laurent Langlois, de Winnipeg, Omer V. A. Dease, de St-Boniface, et Joseph-A. Menier, de Walhalla, D.N., tous deux neveux de la défunte, Neil V. McArthur, de Winnipeg, et Glenn Siver, de St-Boniface, tous deux petits-neveux.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière catholique de St-Vital.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, un frère, M. A. E. Dease, de Walhalla, D.N. (historien du nord-ouest et ancien juge de paix du comté de Pembina, D.N., et de nombreux parents au Canada et aux Etats-Unis. Ses parents, M. et Mme Alfred Dease, quatre frères et quatre soeurs la précédèrent dans la tombe il y a plusieurs années.



Mlle Gisèle Pelletier, finissante du collège de St-Boniface et gagnante de la médaille d'or de l'Université de Manitoba, a présenté une gerbe de roses à Mme D. Giordani lors du vin d'honneur de l'AECFM le soir du 22 juin. Un tel geste s'est répété à maintes reprises ces derniers jours, car associations culturelles et amis individuels tiennent à recevoir M. le Consul de France et son épouse avant leur prochain départ pour Brême, Allemagne. Chaque fois il y a discours profonds, présentation de cadeaux-souvenirs, double expression de regret d'un tel départ et de souhaits de succès à leur nouveau poste de confiance. Même la France a tenu à reconnaitre le magnifique travail accompli dans l'Ouest canadien depuis 5 ans par son Consul. En effet, le Président de la République vient de "décorer" M. Giordani de l'Ordre spécial du Mérite, haute nouvelle décoration française.

En plus de l'AECFM et de ses associations affiliées, le Corps consulaire du Manitoba, l'Alliance Française, l'Union Nationale Française, etc., ont organisé ou préparent des réceptions spéciales d'adieux. Et que de personnalités du Manitoba, du lieutenant-gouverneur aux plus hauts fonctionnaires et professionnelles, ont pu exprimer leurs sentiments personnels lors de réceptions plus intimes chez le juge R. G. B. Dickson, chez le juge A.-M. Monnin et dans les demeures accueillantes d'autres amis.

GUIDES CATHOLIQUES
Sous le trèfle d'or

A l'occasion du départ de Mme Germaine Prenovault, commissaire du district, le comité protecteur du groupe de St-Boniface lui a offert une soirée-surprise le 16 juin dernier. M. et Mme Alphonse Loiselle ont bien voulu être les hôtes de ce garden-party qui fut un réel succès.

Au début de la soirée, commissaire Anne-Marie Loiselle lui adressa de la part de Mlle Gabrielle Moreau, de Montréal, commissaire nationale, une lettre de louanges pour son grand dévouement. Au cours de la soirée qui se déroula avec joie et entrain, un bol en verre taillé lui fut présenté par le comité protecteur et les cheftaines du district, en reconnaissance de son dévouement au sein du mouvement guide.

Le Comité directeur profita de cette occasion pour offrir, en reconnaissance des services rendus, un petit cadeau à trois des membres du bureau diocésain sortant de charge. Ce sont Mmes Germaine Prenovault, Annette Latreille et Lucienne Loiselle. Vers la fin de la soirée, un succulent goûter composé de mets divers accompagnés de pains français fut servi, le tout préparé par Mme Félix Boulet et les membres du comité protecteur.

Enfin Mme Elphège Morin, présidente du comité protecteur, adressa un mot de remerciements au nom des cheftaines, à l'égard de M. et Mme Loiselle qui ont bien voulu être les hôtes de cette soirée. Les cheftaines du district de St-Boniface, ainsi que les membres du comité directeur, accompagnés de leurs maris ou amis, selon le cas, ont passé une soirée agréable.

Un enthousiasme et une activité bourdonnante règnent dans les unités à la préparation des camps d'été. Espérons que les guides réussiront à allumer leurs feux, que les moustiques ne seront pas trop voraces, et que les moufettes sauront se tenir à distance. Souhaitons en plus que toutes les guides et jeannettes reviendront de leurs camps enrichies d'expérience au contact de la pleine nature.

La Broquerie

Le mercredi 22 juin avait lieu à la paroisse de La Broquerie une promesse de la guide-maîtrise de la 11e compagnie Youville du diocèse de St-Boniface. M. l'abbé Félicien Juneau, aumônier diocésain, et Mme Anne-Marie Loiselle, commissaire diocésaine, officiaient aux promesses de Mmes Hermance Granger, cheftaine, et de Jean Gauthier, assistante. Sr Denise Emond, s.g.m., renouvela sa promesse et deviendra assistante de cette nouvelle compagnie. Félicitations à ces fondatrices dévouées. Mme Rita Bohémier qui avait préparé ces cheftaines depuis quelques mois assistait à la cérémonie qui se déroula au couvent des Soeurs de la Charité. Sincères remerciements à Sr Supérieure pour son accueil chaleureux et le délicieux goûter. Nous en profitons aussi pour remercier les communautés religieuses du diocèse pour toute l'aide apporté au mouvement guide en diverses occasions.

M. Joseph DeGagné, de St-Boniface, est décédé subitement à Regina, Sask., le 23 juin dernier, à l'âge de 70 ans. Né à Kenora, Ont., il habitait à St-Boniface depuis 1910. D'abord propriétaire associé du garage De Gagné Motors, il se lança ensuite dans la vente publicitaire. Depuis de longues années, gérant de publicité du "Catholic Year Book", directoire des diocèses du Manitoba et de la Saskatchewan, et du diocèse de Fort William, en Ontario, il a aussi consacré beaucoup de temps, de dévouement et d'efforts à augmenter les revenus publicitaires des postes de radio CFRG de Gravelbourg et CFNS de Saskatoon. Ces dernières années il s'est consacré plus particulièrement, comme gérant de publicité, à La Liberté et le Patriote. En plus d'aider ainsi au maintien financier de la radio et de la presse françaises, il s'est fait connaitre par maintes activités comme patriote intuitivement convaincu, comme bienfaiteur discret d'institutions religieuses, comme apôtre ardemment dévoué au sein du mouvement des "Alcoholic Anonymous".

Hommage à M. DeGagné qui laisse dans le deuil, outre son épouse, née Ernestine Couture, 2 filles: Louise (Mme H. Little, de St-Boniface) et Lorette; 2 frères, Georges et Léo; 1 soeur, Mme D. Tage, et 4 petits-enfants. Les prières furent récitées lundi soir au salon mortuaire Desjardins par M. l'abbé Gustave Couture, son beau-frère. Le service fut chanté à la basilique mardi matin à 10 h. par M. l'abbé Adélard Couture, beau-frère, assisté de l'abbé Gustave, diacre, et du R. P. Maurice Dussault, O.M.I., sous-diacre, cousin. Les porteurs honoraires étaient MM. Jean Préfontaine, Brunelle Léveillé, George Claeys, Emile Couture, Pete Léger et Nicolas Suarez. La dépouille mortelle fut portée par MM. Etienne, Hector, Horace et Denis Couture, Roland Sabourin et Donat Gratton. L'inhumation se fit au cimetière de la basilique.

Sincères condoléances aux familles DeGagné et Couture.



TORRENT DU NIAGARA — Les visiteurs montrent le bord des Chutes du Niagara, appelées Horseshoe "Fer à Cheval", 176 pieds au-dessus de leur avantageuse position. Des dépliants gratuits sur les scènes intéressantes des Chutes du Niagara peuvent être obtenus auprès du Département No. 1 des Chambres de Commerce de Niagara Falls, E.U., et Niagara Falls, Canada.

A Radio-Canada




Une jeune comédienne: Line Verreault
par Gisèle THEROUX

Très jeune, elle a suivi des cours de diction et de phonétique. Plus tard, en vue de développer son goût pour l'art dramatique, elle étudia avec différents professeurs, dont Charlotte Boisjoli, Tania Fédor, Paul Buisonneau et Paul Hébert.

Mais Line Verreault, en même temps, poursuivait ses études classiques et entrait à l'Université de Montréal, à la Faculté des Lettres. Deux carrières s'offraient donc à elle, à vingt ans. Et pour lesquelles elle était prête.

Il semble, aujourd'hui, qu'elle ait fait son choix. Elle a opté pour la comédie. En effet, depuis quelques semaines, les téléspectateurs ont le plaisir de voir cette jeune comédienne dans le téléroman "Le Bonheur des autres". Elle y joue le personnage d'Eliane Parizeau, jeune fille de 17 ans, étudiante, dont l'histoire ressemble à celle de toutes les jeunes filles de cet âge: difficultés avec les parents, colères qui se terminent par un claquement de porte.

Ce personnage sans trop de caractéristiques précises permet à notre jeune comédienne de le marquer davantage. Comme son rôle, à l'écran, nous la montre aigre-douce, notre rencontre nous permet d'apprécier davantage la grâce du sourire large et spontané qu'elle nous offre.

Cette jeune comédienne, née à Montréal, a d'abord passé une audition à Radio-Canada puis elle a attendu . . . jusqu'au jour où un coup de fil lui a appris l'heureuse nouvelle: on lui accordait son premier rôle à la télévision. Celui d'Eliane, dans "Le Bonheur des autres".

Ne connaissant, présentement, que la télévision, il lui est impossible d'établir des comparaisons; mais son enthousiasme pour le théâtre est fort évident. L'auteur qu'elle aimerait le plus jouer: Racine et ses héroïnes, Andromaque, Bérénice, Iphigénie.

Même si l'amour du théâtre l'emballe au plus haut point, Line Verreault n'en dédaigne pas moins le sport. Et pas n'importe lequel, je vous prie de le croire. Le parachutisme. Pourquoi s'adonner à un sport qui comporte tant de risques? "Pour se lancer un défi à soi-même, dit-elle; pour dominer sa peur, la vaincre. Vous savez, ajoute-t-elle, j'aime la difficulté. Il en a toujours été ainsi." Et cette toute jeune femme qui parle ainsi, a vingt ans, les yeux bleus, l'air coquin avec une frange blonde qui descend jusqu'à ses sourcils.

Inutile d'ajouter que notre jeune comédienne connait bien la littérature canadienne. Jouer dans un téléroman de Jean Filiatreault, qui est aussi un écrivain de talent, lui plait énormément. Jean Filiatreault, dans ses romans écrits comme dans ce téléroman, fait évoluer ses personnages dans un climat un peu tourmenté et nous laisse pénétrer à fond leur psychologie. Ce conflit entre trois soeurs, qui constitue la trame du téléroman "Le Bonheur des autres", est mené avec force, finesse, et lucidité.

Line Verreault distingue nettement ses activités professionnelles et personnelles. Ses copains et amis se recrutent surtout parmi ses confrères de l'université. Pour Line Verreault, l'amitié est une chose fort précieuse et peut très bien exister entre garçons et filles. Entre professeur et élèves aussi. Ayant été professeur depuis la fin de ses études, voilà ce qu'elle a voulu transmettre à ses élèves: la connaissance des joies qu'apporte l'amitié.

Ce premier rôle de cette charmante et jeune comédienne sera sans doute suivi de nombreux autres; nous lui souhaitons une carrière digne de son talent.

★ ★ ★

Une nouvelle série à la télévision:
LES SIGNES DU TEMPS
par Gisèle THEROUX



Pour la première fois dans l'histoire de la télévision canadienne, une émission religieuse est animée par un laïc. Il s'agit de la série intitulée "Signes du temps" présentée au réseau français de Radio-Canada, le dimanche à 5 h. de l'après-midi. L'animateur de cette nouvelle série est Louis Chabot.

En travaillant ainsi dans le domaine religieux, M. Louis Chabot, laïc, n'empiète-t-il pas sur le terrain qui appartient ou appartenait à l'élément religieux "Bien sûr, de nous répondre M. Chabot, mais cet empiètement mène tout simplement le laïc à reprendre sa place".

M. Chabot nous a fort gentiment reçue dans le bureau qu'il occupe à l'Office catholique national des techniques de diffusion, organisme dont il est le secrétaire général depuis quelques mois.

Comment en est-il venu à ce travail d'animateur d'émissions religieuses? "C'est par une suite de circonstances. J'étais professeur de lettres; un jour, on me demanda de donner un cours sur la religion. Déjà beaucoup intéressé par la science religieuse, cette expérience m'a donné l'idée de me perfectionner dans ce domaine et je décidai alors d'étudier la théologie. Pour cela, je passai un an à Paris. De retour à Montréal, on m'offrit de me rendre à Rome, dans le cadre du Concile, pour établir un service de télévision privé à l'intention des Pères conciliaires".

— En quoi consistent vos fonctions actuelles?

— A me faire le trait d'union, à assurer la présence de l'Eglise chez les producteurs, tant du côté de la radio que de celui de la télévision; à travailler, en quelque sorte, à l'éducation de la conscience chrétienne chez les Canadiens français.

Mais cette conscience chrétienne n'est-elle pas éveillée depuis le commencement des travaux du Concile? Il est évident que chez un certain nombre de croyants, une amorce de réforme s'est élaborée. Une série d'émissions comme "Signes du Temps" soulèvera bien des questions et fera réfléchir les téléspectateurs.

L'information, donnée au cours de cette série, sera de l'information documentée, de nous préciser M. Chabot. Pourquoi cette précision? Parce que l'émission n'est pas didactique. Elle est remplie d'information documentée. La différence entre les deux? Elle se situe au niveau de la conception de l'émission elle-même. Une émission d'enseignement, par exemple, partirait d'un point précis à faire comprendre. L'émission documentaire expose une question. Fait voir les résonances que cette même question peut avoir, selon qu'elle est étudiée par un marxiste, un anti-chrétien ou un catholique. C'est aussi un autre point très intéressant de cette série: elle facilite le dialogue. Elle le provoque même. Entre gens de croyances diverses. Entre gens engagés. Certains qui sont engagés, comme par exemple l'athée, dans leur non-engagement.

Le ton simple de la série, la qualité des participants, leur ouverture d'esprit font de la série "Signes du temps", une émission qui plait et qui renseigne.

Chaque dimanche, à 5 h. de l'après-midi, vous avez rendez-vous avec un laïc pour discuter de problèmes religieux. De l'évolution de l'Eglise à partir des travaux commencés par Vatican II et que poursuivent tous les chrétiens, dans leur milieu respectif, en l'approfondissant.

Le réseau français de Radio-Canada a innové en choisissant un laïc pour animer cette nouvelle émission religieuse que réalise, chaque semaine, Raymond Beaugrand-Champagne. L'initiative vaut la peine d'être soulignée qui apporte un prolongement à l'esprit même du Concile.

Noces d'argent de M. et Mme Alphonse-C. LaRivière

A l'occasion du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Alphonse-C. LaRivière, leurs enfants, Denys, Lucille et René, frères et soeurs et quelques amis organisèrent une soirée en leur honneur le mardi 14 juin dernier.

La soirée commença par une messe célébrée en l'église de la Ste-Famille, rue Archibald, par le R. P. André Surprenant, S.J., ami de la famille. Plusieurs parents et amis y assistaient.

Après la messe, la soirée continua dans la salle paroissiale. M. Gilles Guyot agissait comme maître de cérémonies. Au cours de la veillée, plusieurs discours furent adressés aux jubilaires. Au nom des invités, leur fils aîné, Denys, leur présenta un plateau en argent et une bourse. Un succulent goûter fut servi.

M. et Mme LaRivière tiennent à remercier sincèrement toutes les persones qui ont organisé cette veillée et tous ceux qui sont venus leur témoigner leur estime et leur affection à cette occasion.

La plus universelle qualité des esprits, c'est la diversité.
Montaigne

• • •

Les enfants apprennent plus par les yeux que par les oreilles. — P. JUDDES.

• • •

Les femmes appartiennent à la famille et non à la société.
BONALD.

• • •

La beauté du ciel est dans les étoiles, la beauté des femmes est dans leur chevelure.
Proverbe italien



M. Louis Perrin, du studio "Perrin du Manitoba", de St-Boniface, et photographe attitré de La Liberté et le Patriote, s'est vu décerner le 2e prix du concours, ouvert à tous les photographes du Canada, pour son portrait en couleur intitulé "Juanita". Une autre de ses oeuvres "Mariée de juin" fut choisie pour être accrochée au grand tableau de l'Exposition de la Rivière-Rouge avec les meilleures photos soumises. Les juges du concours étaient: MM. Nelson Harvey, exposant de salon, Frank Smith, P.S.A., Bill Marys, directeur artistique pour annonces. M. E. Matthews, D.R.P.S.A., est le président du comité de l'exposition de photographie à l'Exposition de la Rivière-Rouge. M. Matthews s'est dit enchanté de l'excellent travail de ce jeune compatriote, qui a jugé bon de s'établir à St-Boniface.





Pique-nique annuel

de

L'UNION NATIONALE METISSE

LE 10 JUILLET

ou

AU PARC RIEL

chemin Ste-Anne, St-Vital

Concours des violoneux — Concours de danses carrées

Concours de gigues de la Rivière Rouge

Bingo! Rafraichissements

Danses du bon vieux temps en plein air

BIENVENUE A TOUS!

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez 774-2541, poste 249, ou écrivez aux Services de publicité, Société Radio-Canada, 541, avenue Portage, Winnipeg. Adressez-vous en français.

La Nuit des Etoiles

Le samedi 2 juillet, de 10 h. à 11 h. du soir, le réalisateur Jacques Blouin invite les téléspectateurs du canal 3 à "La Nuit des étoiles".

Comme tous les artistes qui participeront à "La Nuit des étoiles" figurent parmi les grands noms du Music-hall canadien, les organisateurs de la série "Les Grands noms du Music-hall" ont inscrit "La Nuit des étoiles" à leur programme.

Cette année, le populaire Jean Rafa sera l'animateur de "La Nuit des étoiles". Toujours jeune, toujours vif d'allure et d'esprit, Jean Rafa n'en est pas à ses premières armes. Il a du métier. Il connait les artistes et le public. Il sait comment s'y prendre avec les uns comme les autres et il saura certainement divertir les téléspectateurs. De retour d'une tournée en France et en Allemagne avec l'équipe de "Place aux femmes", Jean Rafa a dû glaner en Europe quelques bonnes anecdotes de voyage dont il nous régalera peut-être le soir du 2 juillet.

Récital télévisé de Vlado Perlemuter

Les mélomanes apprendront avec plaisir que Vlado Perlemuter donnera un "Récital", au réseau français de télévision de Radio-Canada, le dimanche 3 juillet, à 5 h. 30 de l'après-midi.

Vlado Perlemuter est considéré de nos jours comme un des rares interprètes authentiques de la musique de Ravel. C'est précisément à trois oeuvres de Maurice Ravel que sera consacré son "Récital" du 3 juillet: "La Sonatine", "Jeux d'eau" et "Les Oiseaux tristes", extrait de "Miroirs".

De l'insolite, du fantastique, de l'illogique

Intitulée "La Quatrième Dimension", une nouvelle série débutera le mercredi 6 juillet, à 10 h. 15, au canal 3. Quelle est cette quatrième dimension et en quoi consiste-t-elle? C'est ce que les émissions de la série nous apprendront. Chacune de ces émissions, complète en elle-même, nous raconte une histoire insolite, fantastique, illogique, où le monde du rêve aura sa large part.

"La Quatrième Dimension" nous transportera, un certain mercredi soir, trente ans en arrière, en compagnie d'un homme d'affaires surmené qui fait un retour dans son enfance. Un autre mercredi, on se retrouvera sur un terrain de baseball avec un gérant entreprenant qui a engagé un robot comme frappeur! A une autre occasion, nous visiterons une ville mystérieuse où la vie semble continuer comme à l'ordinaire, sauf que tous les habitants ont déserté rues, maisons et magasins. Ainsi, chaque mercredi soir à 10 h. 15, "La Quatrième Dimension" nous fera vivre une nouvelle aventure.



CITÉ DE ST-BONIFACE

Avis d'améliorations locales

AVIS est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de Saint-Boniface propose d'exécuter l'amélioration locale suivante et de prélever le coût de cette amélioration contre les propriétés bordant ou y aboutissant, comme une taxe de frontage, à moins que les propriétaires des terrains en question, représentant trois-cinquièmes (3/5) de la valeur de ces propriétés, basée sur le dernier rôle d'évaluation de la Cité ne protestent au Conseil contre l'exécution de ce projet en dedans d'un mois de cet avis:

	COUT Environ
Pavage de rue avec béton armé	
Rue Carrière, du chemin Ste-Marie à la Rivière Rouge	$11,700.00

Coût actuel de cette amélioration sur base de frontage

Pavage de rue avec béton armé y compris le nivellement et tourbe de boulevard (période de 10 ans)

Comptant	$12.50 du pied de frontage;
Versement annuel sur une base de 10 ans	$ 1.699 du pied de frontage.

Pour plus amples détails s'adresser à M. Joseph BOCKSTAEL, Ingénieur, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

L'Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 25 juin 1966.

N.B. — Le pavé en question, dont le coût est mentionné ci-haut, est un pavé réglementaire, i.e. 24 pieds de largeur et 6 pouces d'épaisseur — l'excédant du coût sera absorbé par la Cité.



Depuis son arrivée à la base de l'aviation militaire canadienne à Winnipeg, en avril dernier, grâce au nouveau programme d'échange France-Canada, le capitaine aviateur Jean-F. Lecocq a appris à se familiariser avec nos tempêtes de neige, nos froids sibériens, nos vents violents, nos vastes plaines où une inondation printanière cause tant d'inquiétude, tout en découvrant que les "techniques" de navigation aérienne ne diffèrent pas énormément de son pays au nôtre. Déjà le capitaine Lecocq est reconnu à Winnipeg comme excellent instructeur par ses "élèves" canadiens et norvégiens de la base. Dans la photo ci-dessus on le voit avec deux de ses élèves, les officiers cadets G.-J. Parent (à gauche), de Ste-Christine, Qué., et H. P. Samuelsen, d'Oslo, Norvège.

Le nouveau programme d'échange France-Canada a pour but de permettre à des officiers de choix des deux pays de se familiariser avec les méthodes et l'équipement du pays qui les reçoit. C'est le lieutenant J.-Gérard Brassard, instructeur à Winnipeg depuis 4 ans, qui a été "échangé" pour le capitaine Lecocq; il est donc pour 2 ans à la base de Toulouse, France.

Le capitaine Lecocq, qui vit ici avec son épouse Anne-Marie et leurs enfants Frédérique (8 ans), Frank (7 ans) et Valérie (3 ans) est un vétéran de la fameuse guerre d'Indochine. De 1953 à 1955 il a accompli plus de 40 missions au-dessus de Dien-kien-Phu comme opérateur de radio, et il devint même pendant quelques mois l'opérateur de radio du commandant en chef de l'Indochine. Pendant la guerre d'Algérie il renouvela ses exploits en 1958-59.

(Photo Forces Canadiennes)



FILMS au poste CBWFT



SERVICE DE PRESSE
Office Catholique national des Techniques de diffusion

Jeudi 30 juin

11 h. — **Elle n'a dansé qu'un seul été:** Suède. 1951. Drame d'A. Nattsson avec Ulla Jacobsson et Folke Sundquist. — Un grand amour nait entre un étudiant et une jeune paysanne. — Paysages magnifiques. Rythme lent. Interprétation sensible. — Idéalisation de la faute. Religion rendue odieuse. Déconseillé.

Vendredi 1er juillet

11 h. — **Fortunat:** Fr. 1960. Comédie dramatique d'Alex Joffé avec Bourvil et Michèle Morgan. — Un braconnier rend un service à une femme et s'en éprend bientôt. — Manque de vraisemblance. Bonne reconstitution d'époque. Jeu naturel de Bourvil. — Liaison passagère. Adultes.

Samedi 2 juillet

8 h. 30 — **Ile des réprouvés:** Austr. 1960. Drame policier de H. Watt avec Aldo Ray et Neil McCallum. — Des évadés de prison menacent de faire sauter un navire chargé d'explosifs. Mise en scène et interprétation conventionnelles. Décor naturel bien utilisé. — Présentation sympathique d'un gangster. Adultes.

11 h. — **Les révoltes du bagne:** All. 1961. Drame de L. Lahola avec Pierre Parel et Anna Smolik. — Dans un camp de Sibérie, des prisonniers attendent leur libération. — Assez intéressant. Mise en scène sobre. Interprètes bien dirigés. — Adultes et adolescents.

Lundi 4 juillet

11 h. — **Les oeufs de l'autruche:** Fr. 1957. Comédie satirique de D. de la Patellière avec Pierre Fresnay et Simone Renant. — Un père découvre que ses deux fils mènent une vie scandaleuse. — Théâtre filmé. Sonne faux. Bonne interprétation. — Traitement désinvolte d'un sujet scabreux. Déconseillé.

Mardi 5 juillet

11 h. — **Une femme à abattre:** E.-U. 1950. Drame policier de B. Windurst avec Humphrey Bogart et Everett Sloane. — La lutte d'un policier contre des tueurs à gages. — Technique vigoureuse et habile. Interprétation remarquable. — Atmosphère très tendue. Violences. Adultes, des réserves.

Mercredi 6 juillet

8 h. — **Madame, le comte, la bonne et moi:** It. 1957. Comédie de G. Bianchi avec Alberto Sordi et Vittorio de Sica. — Pour pénétrer dans le grand monde, un vendeur de journaux emprunte l'identité d'un comte. Intéressant. — Humour. Excellente interprétation. — Attitudes libres. Adultes.

Au poste CBWFT

JEUDI 30 JUIN
4.30—Bobino
5.00—Roquet, belles oreilles
5.30—La Boite à Surprise
6.00—Jeunesse oblige
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
7.25—Lettre de Londres
7.30—Vive la vie
7.45—Feux rouges, feux verts
8.00—Zéro, un, Londres
8.30—Au fond des coeurs
9.30—Les Cailloux
10.00—Concerts populaires
10.30—Elections provinciales
11.00—Cinéma: "Elle n'a dansé qu'un seul ete"

VENDREDI 1er JUILLET
4.30—Bobino
5.00—CF-RCK
5.30—La Boite à Surprise
6.00—Jeunesse oblige
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
7.25—Lettre de Londres
7.30—Vive la vie
7.45—Feux rouges, feux verts
8.00—Du côté de Québec
8.30—Court métrage
9.00—Le Jour du Canada 66
10.00—Images de France
10.15—Souvenez-vous
10.45—Félix
11.00—Cinéma: "Fortunat"

SAMEDI 2 JUILLET
4.00—Grand Prix
4.30—Monsieur Pia-Pia
5.00—Ulysse et Oscar
5.30—Théâtre de Coucou
6.00—Charlie Chaplin
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
7.30—Vive la vie
7.45—Lectures d'été
8.00—Zéro, un, Londres
8.30—Bille's de faveur: "L'ile des réprouvés"
10.00—Les grands noms du Music-hall
11.00—Cinéma: "Les Révoltés du bagne"

DIMANCHE 3 JUILLET
4.00—Farfadou et Farfadette
5.00—Les Travaux et les jours
5.30—Récital
6.00—Visage des Prairies
6.30—Le Grenier aux souvenirs
6.45—Lectures d'été
7.00—Walt Disney présente
8.00—Les As des quilles
8.30—Chasse et pêche
9.00—Festival du théâtre d'amateurs
10.00—Wilfrid Pelletier rencontre
10.30—La Grande Guerre — 1916
11.00—D'hier à demain

LUNDI 4 JUILLET
4.30—Bobino
5.00—Le Courrier du Roy
5.30—La Boite à Surprise
6.00—Jeunesse oblige
6.30—Téléjournal
6.45—Parapluie magique
7.45—Feux rouges, feux verts
8.00—Belle et Sébastien
8.30—Face à la musique
9.00—Sincèrement, Fernand Gignac
9.30—Les Barons de la pègre
10.30—Cartes sur table
11.00—Cinéma: "Les Oeufs de l'autruche"

MARDI 5 JUILLET
4.30—Bobino
5.00—Le Chevalier Bayard
5.30—La Boite à Surprise
6.00—Jeunesse oblige
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
7.30—Vive la vie
7.45—Feux rouges, feux verts
8.00—Mon pays, mes chansons
8.30—Les Saintes Chéries
9.00—Route 66
10.00—Caméra 66
10.30—Du côté de Québec
11.00—Cinéma: "La Femme à abattre"

MERCREDI 6 JUILLET
4.30—Bobino
5.00—Thierry la Fronde
5.30—La Boite à Surprise
6.00—Jeunesse oblige
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
7.30—Vive la vie
7.45—Feux rouges, feux verts
8.00—Cinéma de Paris: "Madame, le comte, la bonne et moi"
9.45—L'Extravagante Lucie
10.15—La Quatrième Dimension
10.45—Les Affaires de l'Etat
11.00—Les Incorruptibles

Chez Fides

La second tome des "Canadiens d'autrefois"

M. Robert de Roquebrune continue, dans ce second tome de "Les Canadiens d'autrefois", édité à Fides, de nous parler des personnes et des événements de nos commencements. Aux archives nationales, à Paris, depuis de nombreuses annees, M. de Roquebrune est en mesure de puiser aux meilleures sources historiques, manuscrites et imprimées.

L'auteur raconte bien. Le chapitre qui traite du langage, de la prononciation et de l'orthographe des noms, par exemple, éclaire certains points onomastiques. Des gens changeaient parfois de noms, ou bien pour des raisons personnelles les transformaient. Ce qui oblige souvent les historiens à des recherches fastidieuses. "Une quantité de noms canadiens ont ainsi subi une transformation si totale qu'il est parfois impossible de retrouver les filiations", écrit M. de Roquebrune. "Par exemple les Guyon ont été changés en Dion et Dionne, lesquels sont parfois devenus les Yon et des Yong. Comment retrouver les Guyon primitifs sous ces travestissements?"

Les fidèles lecteurs de M. de Roquebrune aimeront la suite de ces "Canadiens d'autrefois", toujours aussi intéressants pour qui veut connaitre l'histoire du Canada.

LES CANADIENS D'AUTREFOIS, tome II, est en vente dans toutes les bonnes librairies et à "Fides", 245 est, boulevard Dorchester, Montréal.

Décès

MME R.-A. DUQUETTE

Le 24 mai, à l'hôpital général St-Boniface est décédée à l'âge de 70 ans, Mme Rose-Alma Duquette, du no 178, rue Eugénie, St-Boniface.

Des prières furent récitées au Salon funéraire Desjardins la veille du service, qui fut chantée le samedi 28 mai à la basilique de St-Boniface. L'inhumation eut lieu dans le cimetière de St-Boniface.

Mme Duquette naquit à St-Arsène, Qué., et vint au Manitoba en 1904. Elle était membre du Tiers Ordre de St-François et de la Ligue des Femmes Catholiques.

La défunte laisse dans le deuil trois frères, Oscar et Jean Roy, de Montréal, et Hervé, de Winnipeg; une soeur, Mme Maria Gobeil, de St-Boniface. Son mari, M. Rodrigue Duquette, la précéda dans la tombe en 1960.

A Radio-Canada

Une belle fille coiffée d'un mythe

par Gisèle THEROUX

La télévision nous la présente sophistiquée, dans des toilettes fort compliquées et des gestes qui excluent tout naturel. Et c'est dommage. Car Elaine Bédard peut être plus agréable à voir et à entendre.

Nous l'avons rencontrée vêtue d'un chandail à col roulé et d'une jupe de tweed. Très simple. Elégante. Très peu maquillée. La conversation s'est déroulée fort agréablement.

Peut-on expliquer le succès de cette Canadienne? le mythe qui s'est créé autour d'elle? Elaine Bédard a beaucoup travaillé et a été l'objet d'une grande publicité. D'ailleurs, elle-même soigne beaucoup sa publicité.

Chaque petit détail qui la concerne est soigneusement étudié. Nous l'avons vue se pencher longuement sur des photos que nous lui demandions de choisir. Celle-ci était bonne, mais il y avait ce petit quelque chose qui n'allait pas ... Cette autre aussi était intéressante, mais là encore quelque chose n'allait pas...

Elaine Bédard se connait fort bien. Et cela aussi est très important. Quelle femme peut se vanter de se connaitre à fond? De savoir exactement ce qui lui va et ne lui va pas? C'est ce que les élèves apprennent qui s'inscrivent à l'école de personnalité qu'elle dirige à Montréal.

Mais la direction de cette école n'absorbe qu'une partie des journées d'Elaine. Celle-ci consacrait, en effet, une moyenne de trente heures par semaine à la préparation de l'émission "Music-hall" qu'elle anima, au réseau français de Radio-Canada, tous les dimanches de l'année.



Elaine Bédard

La télévision fait-elle maintenant partie des activités régulières de sa carrière? Sans aucun doute. Elle espère travailler encore à la télévision, la présente saison terminée, et continuer de faire du cabaret. Les contacts humains que permet le travail au cabaret lui plaisent beaucoup.

Les lecteurs savent bien qu'Elaine Bédard suscite beaucoup de commentaires qui ne sont pas toujours favorables. Qu'en pense Elaine Bédard? Elle nous avoue qu'il vaut mieux faire parler de soi, même en mal, que pas du tout ... Elle continue en nous disant que chacun est bien libre de penser ce qu'il veut sur ses manières, ses vêtements, ses attitudes. Dans l'ensemble, cela semble la laisser assez indifférente.

Mais il est facile de constater tout le travail qu'elle se donne pour plaire. Elaine Bédard aime plaire et elle l'avoue. "J'aime plaire. Et j'aime plaire aux hommes surtout". Et tout est dit. Et les petits poissons continuent de mordre l'hameçon. Et les petites souris continuent de mordre le fromage qui camoufle une souricière. C'est la vie.

Mais la vie d'Elaine Bédard ne comporte quand même pas seulement du travail. Elaine aime beaucoup le soleil. Et la compagnie de ses amis. La saison de "Music-hall" terminée, elle partit en croisière avec des amis. Où? Secret. Mais c'est au soleil. Elaine adore le soleil.

Et elle adore aussi les antiquités. Et les encans. Elle nous parle avec enthousiasme du moment de l'encan pendant lequel elle dispute à d'autres l'acquisition d'un objet. C'est vraiment excitant, de nous dire Elaine. Son style préféré? Le Louis XVI.

Tout en bavardant, Elaine Bédard promène ses doigts dans les poils gris de Sacha. Le chanceux. Connaissez-vous Sacha? Si vous avez déjà rencontré Elaine dans la rue, ou ailleurs, vous l'avez sûrement vu. Il la suit partout. Comme son ombre. Sacha est un charmant petit caniche qui aboie savamment pour annoncer que sa maitresse arrive. Qu'elle est là.

* * *

Jacques Boulanger, annonceur

par Gisèle THEROUX



Jacques Boulanger

Pour Jacques Boulanger, les vacances sont déjà terminées depuis quelques semaines. Mais il a encore le teint basané et cela donne de la profondeur à ses yeux bleus tamisés de gris.

Né sous le signe zodiatique des Gémeaux, Jacques Boulanger avoue spontanément qu'"ils sont deux à vivre à l'intérieur de moi-même! Et ces deux personnalités ne sont pas toujours d'accord; quand l'un est de bonne humeur, l'autre rouspète. C'est un combat continuel entre l'homme positif et l'autre, négatif". Pourtant, Jacques Boulanger est très détendu, très à l'aise au cours de l'entretien qu'il m'a accordée. "J'aime être interviewé par une femme ...", avoue-t-il.

Cette science de l'astrologie tant décriée par les uns qui y voient "des histoires à dormir debout", Jacques Boulanger y croit. Et il ajoute que "ces connaissances me sont fort utiles dans mes contacts quotidiens".

Grand, mince, élégant, Jacques Boulanger plait au premier coup d'oeil. Si l'une des caractéristiques du signe des Gémeaux, c'est d'aimer les contrastes, il en est un symbole. Sa jeunesse s'accommode bien d'un caractère sérieux et d'une maturité enviable. Jeune (je veux dire: encore plus jeune), Jacques Boulanger aurait aimé devenir pianiste de concert, puis, ensuite, psychanalyste, mais il est devenu annonceur à Radio-Canada; un annonceur à la personnalité attrayante.

Après ses débuts dans la Vieille Capitale (où il devient vite annonceur-vedette) M. Boulanger émigre à Montréal où il vient remplir les mêmes fonctions à CBF.

— Est-ce qu'un Québécois a à s'adapter à la vie montréalaise?

— Aux Montréalais, oui. Ah! ce petit coup d'oeil des Montréalais qui voient arriver dans leurs rangs un Québécois. A Montréal, le champ d'action est plus vaste et la concurrence plus grande.

Néanmoins, depuis presque un an et demi qu'il est parmi nous, Jacques Boulanger s'est affirmé comme annonceur, et les auditeurs l'identifient maintenant à plusieurs émissions.

Parmi ses émissions, il y a notamment, tous les jours de la semaine, à 6 h. 15 du soir, le quart d'heure intitulé: "Radio-transistor" où Jacques Boulanger a osé présenté du yé-yé! Et pourquoi pas? Le succès de l'émission est démontré par le courrier abondant qu'elle provoque: "Des lettres de jeunes yé-yé sans doute. Voilà le côté étonnant! 'Radio-transistor' a un auditoire qui se recrute parmi les auditeurs de tous les âges; aux 'plus vieux', je présente le yé-yé à la façon d'un souvenir ... un souvenir de jeunesse; pour les plus jeunes, je suis encore 'dans le vent'. Ils m'envoient des lettres qui expriment des angoisses, des conflits; je réponds personnellement à plusieurs de ces lettres; quant aux autres, j'y donne réponse sur les ondes".

Nous retrouvons aussi Jacques Boulanger à l'émission du dimanche après-midi: "Sur quatre roues", où il présente des chansons populaires, avec une "teinte Montréal" ou plutôt une teinte "Boulanger".

Il y a aussi "Entracte" et "Pause-café", tous les jours de la semaine, du lundi au vendredi. Et "beau dimanche" où des textes, écrits pour lui par Aline Legrand, présentent de la musique classique. Jacques Boulanger propose aussi aux auditrices, tous les après-midi, à deux heures, une "Croisière musicale" au cours de laquelle la musique folklorique et populaire, propre au pays visité, est présentée. Nous avons aussi récemment vu Jacques Boulanger à l'émission "En vacances avec..." présenté le lundi à 9 h. du soir.

Ce jeune annonceur de talent aimerait compléter son travail en chantant et en jouant la comédie. Il a aussi dans ses tiroirs quantité de poèmes qu'il a écrits et qui pourraient devenir de jolies chansons. Jacques Boulanger, qu'attendez-vous?

Petite Note

En voyage

M. et Mme Emery Charbonneau, rue Dumoulin, St-Boniface, sont partis dans l'Est pour deux semaines. A Québec ils ont pris l'avion pour se rendre à Halifax où ils visiteront leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Allison LaPierre.

Anniversaire de mariage

A l'occasion du 60e anniversaire de mariage de M. et Mme Eugène Montsion, le 2 juillet, la famille Montsion invite ses amis à venir rencontrer les jubilaires, de 7 h. à 9 h. p.m., et à participer ensuite à une soirée de plaisir. Ce sera une double célébration, puisque le 29 juin était le 90e anniversaire de naissance de M. Montsion. Le tout aura lieu à la salle d'amusements de Ste-Rose-du-Lac.

Il y a quelque chose de sacré dans les larmes de l'homme et je plains avec un peu d'horreur celui qui peut sans trouble voir un homme pleurer.

L'abbé PERREYVE.

Vous publiez en retard!

Chaque semaine, spécialement parce qu'il faut imprimer le journal le mercredi midi, et donc parce qu'il faut faire vite pour arriver à temps, la rédaction se voit dans l'obligation de remettre au prochain numéro beaucoup de nouvelles importantes. Ce n'est pas par plaisir, mais bel et bien par pure obligation qu'on agit ainsi.

C'est encore vrai cette semaine, surtout dans le cas du reportage de la belle fête qui marqua dimanche dernier à Haywood le 25e anniversaire de la Caisse Populaire. Mais l'article paraitra la semaine prochaine, sûrement, et peut-être qu'alors il sera possible de l'accompagner de photos.

Québec délivrera désormais des permis de conduire internationaux

QUEBEC — L'hon. Fernand Lizotte, ministre des Transports et Communications, a annoncé que les automobilistes québécois pourront désormais obtenir un permis de conduire international.

Les permis délivrés par le Bureau des véhicules automobiles de son ministère seront valides dans toutes les provinces canadiennes, n'importe où aux Etats-Unis et dans un bon nombre de pays étrangers, notamment en Europe occidentale.

Le nouveau permis sera accepté légalement dans plus de 130 états ou territoires du monde entier. Il rendra donc service aux Québécois susceptibles de voyager, en touristes ou par affaires, un peu partout à l'étranger.

La période de validité du permis international sera d'un an à compter de la date d'émission. Les intéressés peuvent obtenir le leur, pourvu qu'ils aient au moins 18 ans et qu'ils détiennent déjà un permis régulier du Québec ou d'une autre province canadienne.

Hibernation lunaire de quatorze jours

PASADENA, Calif. — Le "Surveyor", qui joue le rôle de station de télévision américaine sur la Lune, entrait le 14 juin dans une période d'hibernation de deux semaines, après avoir transmis 10,335 clichés de haute qualité.

La caméra lunaire a terminé la première partie de sa mission de façon spectaculaire en transmettant des photographies quasi surréalistes d'un coucher de soleil sur la Lune. Puis a commencé une nuit lunaire de deux semaines, la température est descendue à 260 degrés sous zéro et tout le mécanisme du "Surveyor" a cessé de fonctionner. La caméra avait transmis 520 photograhpies avant de cesser toute activité.

Reste à savoir dans quel état se trouvera la caméra au prochain lever du soleil. Les techniciens qui dirigent cette opération ont laissé ouvert les dispositifs de chauffage dans l'espoir d'empêcher les pièces vitales de geler. Mais ils surveillent en même temps la charge de l'accumulateur et ils se tiennent prêts à fermer les dispositifs de chauffage s'ils constatent que la charge diminue rapidement. En pareil cas, ils laisseront l'accumulateur se congeler profondément pour tenter de conserver le plus d'énergie possible jusqu'au lever du soleil, le 28 juin.

Les techniciens espèrent pouvoir ranimer l'accumulateur quand la température remontera sous l'action du soleil, mais ils admettent qu'ils ne disposent d'aucun moyen de s'assurer si l'accumulateur et les autres parties esssentielles de la caméra survivront à un froid aussi intense. "Plus la réserve d'énergie de l'accumulateur sera grande au lever du soleil, plus nous aurons de chances de la ranimer", a déclaré l'un des techniciens.

M. le docteur Pierre Filpot, maire de St-Claude et membre du bureau de direction de l'hôpital local, doit naturellement prendre part à beaucoup de réunions à ce double titre. Mais il ne néglige pas pour autant ses responsabilités de vétérinaire, l'unique dans une immense région, et les propriétaires d'animaux sont très fiers de lui. M. Filpot, natif de Caen, fière ville du département du Calvados, en France, a fait de brillantes études à l'Ecole des Vétérinaires de St-Hyacinthe, Qué. Immédiatement après avoir obtenu son diplôme, il quitta le Québec avec sa jeune épouse (de Richelieu, Qué.) pour aller exercer sa profession à Lethbridge, Alta. Peu de mois après, il venait s'installer définitivement à St-Claude où en peu de temps il joua un rôle très actif, tant professionnel que civique.

La fête des Français

Le 16 juillet aura lieu notre fête nationale, anniversaire de la prise de la Bastille.

Cette année, nous fêterons cet événement à la salle St-Louis-de-France, au coin Provencher et Nadeau.

Nous espérons que Français et amis de la France viendront nombreux, car non seulement cette soirée sera en plus d'un plantureux banquet, une soirée dansante, au son d'un excellent orchestre, mais aussi une soirée d'adieu à notre consul, M. Damien Giordani, qui va bientôt nous quitter pour retourner à la mère-patrie. Bien sûr, personne ne le blâme de partir, mais cela n'empêche que M. le Consul va laisser comme un regret de son départ. Chacun s'était habitué à sa jovialité, à son entrain, à son dévouement, et il va laisser un souvenir agréable à tous ceux qui l'ont connu.

Ce même soir aura lieu la présentation de notre nouveau consul, M. Philippe Bourdon, qui nous arrive du consulat de France à Belfast, en Irlande du Nord.

Le comité de l'Union Nationale Française espère que les Français viendront nombreux et passeront une agréable soirée.

(Communiqué)

Ls Anciens du Collège en croisière
La prochaine activité

Les Anciens du Collège de St-Boniface ont depuis quelques mois sensiblement repensé leurs activités. Les déjeuners-communion mensuels ont été remplacés par quatre activités majeures. La première, le "beer and skits", eut lieu au mois de mars et connut un succès sans pareil. Au-delà de 100 anciens se sont rencontrés et ont ri aux grands éclats devant les saynètes présentées par des collégiens actuels et anciens. Il est question de faire une autre soirée du genre l'an prochain; il faudra peut-être cette fois-là se servir du gymnase au lieu de la salle académique.

La prochaine activité

Le samedi 19 juillet, les anciens et leurs épouses ou amis (es) partiront en croisière sur le bateau "Paddle Wheel Queen" des plus modernes. Il y a amplement d'esplace pour prendre un verre, danser ou simplement admirer le paysage. Le bateau peut contenir au-delà de 200 personnes. Nous monterons près du pont Provencher et nous nous rendrons jusqu'à St-Norbert et reviendrons à St-Boniface. L'heure du départ est fixée à 10 h. p.m. Les vendeurs de billets entreront en communication avec vous sous peu. Nous espérons que vous leur réserverez un bon accueil. Les billets se vendent $2.50 chacun. Ce sera une occasion formidable pour rencontrer vos confrères tout en passant une soirée originale.

Miss Canada, Diane Landry, à la télévision le 1er juillet

Mlle Canada, Diane Landry, de St-Boniface, a enregistré à Ottawa une émission spéciale qui sera reproduite sur le petit écran le 1er juillet, jour de la Confédération.

Mlle Canada, qui arrivait de Toronto, est descendue de l'avion à 4 h. 30, à Uplands où elle fut aussitôt victime souriante des photographes de la presse. Interrogée sur la teneur de l'émission à laquelle elle devait participer, Mlle Landry n'a rien pu révéler pour la simple raison que toutes ces choses ne devaient lui être révélées que plus tard par M. Bill Glenn, qui travaille pour la Société Radio-Canada, à Toronto, et est le réalisateur de l'émission.

Il est très probable que Mlle Landry, en plus d'offrir au public le charme de sa présence, interprétera quelques chansons. De nombreux autres artistes canadiens doivent aussi figurer au programme de cette émission qui sera présentée entre 10 et 11 heures du soir. Le caractère bilingue de ce spectacle en permettra la télédiffusion simultanée sur les réseaux français et anglais de Radio-Canada.

C'était la première fois, en novembre dernier, que les juges attribuaient le titre de Mlle Canada à une jeune fille des prairies de l'Ouest canadien, et la seconde fois qu'une Canadienne française recevait cet honneur.

Originaire de St-Boniface, au Manitoba, Mlle Landry a été couronnée "Miss" de cette province, il y avait exactement un an le jour de son arrivée à Ottawa, soit le 18 juin. Après ses études secondaires, elle a étudié le chant avec un professeur privé à St-Boniface même.

Ce talent personnel devait lui servir par la suite dans son rôle de Mlle Canada. Au Liban et en Egypte, où elle s'est rendue dernièrement avec un orchestre de concert de la Société Radio-Canada, il lui est arrivé à maintes reprises de se produire sur la scène comme chanteuse.

Quoiqu'elle préfère le chant classique par formation, elle avoue ne pas détester la musique populaire. A l'étranger, Mlle Landry a exécuté des extraits de Sound of Music, des Parapluies de Cherbourg, etc.

Interrogée sur ses projets de carrière, Mlle Landry n'hésite pas un instant: le chant l'attire et elle entend bien s'y tailler une bonne place. Présentement et malgré ses nombreuses occupations, elle continue à prendre des cours en ce domaine de Mme Jesseler, du Conservatoire de Toronto, où elle désire s'inscrire l'an prochain.

Mlle Canada, cela va sans dire, voyage beaucoup. A date elle a visité douze pays. Cette série de voyages a par ailleurs débuté quelque cinq jours après son couronnement. Il ne faudrait pas s'imaginer cependant que cette vie lui pèse avec son rythme endiablé. Si on en juge par le sourire qui semble ne jamais la quitter, Mlle Landry n'a certainement pas hâte de couronner

Echange d'étudiants manitobains et québécois

Trente-deux étudiants de langue anglaise ont été choisis pour visiter en échange des étudiants du Québec durant le mois de juillet, annonçait le bureau de Winnipeg du Conseil Canadien des Chrétiens et Juifs. Ceux-ci se rendront au Québec le 6 juillet où ils passeront deux semaines chez un étudiant de langue française. Le 23 juillet, les Manitobains retournent, amenant avec eux leur partenaire québécois pour un séjour de deux semaines.

Ces échanges d'étudiants favorisent une plus grande compréhension et appréciation de la langue, culture, religion et manière de vivre de l'un l'autre. En tout, 1250 étudiants de langue anglaise du Canada entier passeront le mois de juillet avec un étudiant québécois de langue française.

Voici la liste des Manitobains et des Québécois qui participeront à ces échanges:

Manitobains: Mlles Jeannie Boshko, Winnipeg 1; Lyne Burns, Winnipeg 10; Virginia Chorney, Winnipeg 10; Mary Ellen, Winnipeg 9; Judith Karen Cross, Winnipeg 19; Donna De Pape, Winnipeg 9; Frances W. Edye, Winnipeg 13; Elaine Forsythe, Winnipeg 13; Christine Gaboury, Winnipeg 9; Brenda Grushoko, Winnipeg 4; M. Randy Hordo, Winnipeg; Mlles H. Isbell, Winnipeg; Kathleen Clancy, Winnipeg 10; Teresa Jones, Winnipeg 9; M. Matthew Kiernan, Winnipeg 9; Mlles Lidi Kuiper, Winnipeg 8; Marsha Levitt, Winnipeg; Elaine Malloy, Winnipeg 14; Donna Louise McCannell, Winnipeg 10; Susan Mitchell, Winnipeg 19; Patricia O'Malley, Winnipeg 9; Scarlett Pollock, Winnipeg 9; Cynthia Leigh Pratt, Winnipeg 8; Geraldine Robinson, Winnipeg 10; Heather Sharp, Winnipeg 9; M. Michael Szul, Winnipeg; Mlles Debra Singer, Winnipeg 9; Vivian Walwyn, Winnipeg 9; Ann Waters, Winnipeg 12; MM. Peter Whiteford, Winnipeg; Richard Alan Wilson, Winnipeg 9.

Québécois:

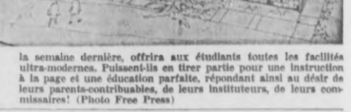
Mlles Claudette Leclerc, Hauterive; Alice Poitras, Sept-Iles; Céline Poitras, Sept-Iles; Pierrette Dionne, Sept-Iles; Hélène Bouchard, Baie-Comeau; Monique Pelletier, Sept-Iles; Carole Harel, Baie-Comeau; Brigitte Gélinas, Sept-Iles; Odette Ratte, Hauterive; Catherine Tremblay, Hauterive; M. Lucien Turbis, Sept-Iles; Mlles Francine Villeneuve, Sept-Iles; Claire Gagné, Sept-Iles; Nancy Leonard, Hauterive; M. Gervais Tremblay, St-Siméon; Mlles Nicoll Rioux, Sept-Iles; Suzanne Boisvert, Baie-Comeau; Maureen Adams, Baie-Comeau; Gisèle Boudreau, Sept-Iles; Claire Côté, Baie-Comeau; Lise Doucet, Sept-Iles; Danièle Perron, St-Félicien; Lisette Gauthier, Baie-Comeau; Micheline Gagnon, Hauterive; Chantale Nadeau, Sept-Iles; M. Gilles Cossette, Sept-Iles; France Landry, Baie-Comeau; Berthe Vaillancourt, Sept-Iles; Maryse Briand, Baie-Comeau; MM. Michel Morin, Rock Forest; Camille Nadeau, Sept-Iles.

Saint-Boniface - Kansas

Le bureau du Conseil Canadien des Chrétiens et Juifs annonçait aussi que trente étudiants manitobains de langue française échangeront des visites avec un nombre égal d'étudiants de langue anglaise du Kansas.

Les Manitobains séjourneront du 1er au 15 juillet chez leur partenaire américain puis retourneront au Manitoba le 16 juillet amenant avec eux leur ami du Kansas pour une visite de deux semaines.

Les électeurs de Lorette ont voté en faveur du règlement pour la construction de leur nouvelle école élémentaire dont la vignette parait ci-dessus. En effet, c'est presque à l'unanimité, soit 396 à 15, qu'ils ont approuvé le projet, le 23 juin dernier. On sait que ce nouvel édifice, décrit en détail dans ce journal la semaine dernière, offrira aux étudiants toutes les facilités ultra-modernes. Puissent-ils en tirer partie pour une instruction à la page et une éducation parfaite, répondant ainsi au désir de leurs parents-contribuables, de leurs instituteurs, de leurs commissaires! (Photo Free Press)



Recours aux tribunaux pour empêcher la fermeture d'une mine

WINNIPEG — La compagnie San Antonio Gold Mines, à qui le gouvernement du Manitoba a prêté $24,000, tente de faire lever l'injonction accordée il y a deux semaines et qui l'empêche de disposer de ses biens sans l'autorisation des actionnaires, en plus de l'obliger à rapatrier de Toronto au Manitoba ses procès-verbaux, ses règlements et ses documents.

L'injonction a été accordée par M. Raymond Skogsberg qui essaie de prendre le contrôle de la compagnie pour l'empêcher de fermer la mine comme prévu, à la fin de juin. L'assemblée des actionnaires eut lieu le 29 juin.

Chronique sportive

Une visite à Toronto à l'occasion du Queen's plate ça en vaut la peine

par Jacques LEMOYNE

Quand les gens de Toronto s'en donnent la peine ils savent faire les choses royalement. J'ignore si la télévision peut rendre justice à un spectacle aussi impressionnant que celui qui nous a été donné au lendemain de la St-Jean Baptiste à la magnifique piste Woodbine. Il faudra sans doute attendre la TV en couleurs pour pouvoir donner à cet événement, le plus important du turf canadien, toute la splendeur qu'on a su y apporter. Le Jockey Club de l'Ontario, organisateur de cette course et ordinateur de toutes ces cérémonies, ne mérite que des félicitations. Si la nouvelle de la mort, pourtant attendue, de Busher Jackson n'était pas venue assombrir un peu la journée, tout aurait été parfait.

Inutile de revenir sur la course elle-même: vous avez pu la voir à la télévision et vous avez pu apprécier le courage de Bye and Near et la dextérité d'Avelino Gomez. Mais l'arrivée du Lieutenant Gouverneur, lui-même un ancien conducteur de chevaux de courses sous harnais, ajoute une note très spectaculaire et très digne à cet événement. Et que dire des toilettes de ces dames? Mêlées aux uniformes multicolores, les robes allant du "pop art" aux plus simples créations, et des plus simples créations aux toilettes des maitres de la couture ajoutaient une note charmante à une journée chaude mais splendide. La piste Woodbine est une merveille du genre et elle rivalise avec les plus belles pistes que j'ai pu voir aux Etats-Unis.

La foule aussi est bien disciplinée et l'argent roule à flot. Il parait qu'on a parié un million deux cent mille dollars dans la journée, dont près d'un quart de million lors de l'épreuve principale. Un dernier conseil. Ne misez jamais pour des raisons sentimentales. Dans la sixième j'ai misé sur Grand Galop, un cheval du Québec. Il a terminé l'épreuve en sixième place.

Harvey Jackson

C'est par hasard que j'ai appris la mort de Harvey Busher Jackson. Ce joueur de hockey brillait avec les Leafs du temps que Joe Primeau et Charlie Conacher s'étaient joints à lui pour former une des plus formidables lignes de jeunes de l'histoire du hockey d'avant-guerre. Jackson, qui avait connu des heures de gloire en conduisant les Leafs à des victoires dans les séries pour la coupe Stanley, n'a pas été aussi heureux après sa carrière. Il a végété de place en place, est devenu une victime de l'alcool et vivait misérablement jusqu'à ce que quelqu'un de l'organisation des Leafs ne vienne à son secours.

Jackson était devenu un être pitoyable, fumant un cigare qu'un ancien admirateur lui avait donné, le regard perdu, vivant dans ses rêves et dans un passé qui n'a jamais pu faire de lui un adulte véritable. Je n'ai pas connu les circonstances de sa mort. Le seul commentaire qu'on m'a fait a été le suivant, et je le cite textuellement: "Busher Jackson is dead. It's too bad that such a good athlete became such a human wreck." Avis donc à ceux qui croient encore que la gloire sportive les nourrira toute leur existence.

La carrière de Jackson s'est terminée avec les Américains de la Ligue Nationale. Il a débuté sa carrière à l'âge de 18 ans avec les Leafs de Toronto et deux saisons plus tard il remportait le championnat des compteurs de la Ligue Nationale. Il avait alors 21 ans! Il a été désigné à quatre reprises sur le club des Etoiles de la Ligue et une fois sur la seconde équipe. Jackson a réussi ses exploits alors que la Nationale fourmillait de joueurs de fort calibre, et cela sur toutes les équipes. C'était la belle époque des Cook, des Boucher, des Morenz, Joliat, Hooley Smith, Jimmie Ward, Nels Stewart, Goonet Weiland, Larry Aurie, des Colville et de tant d'autres. Il n'a pas su échapper à son destin et la vie qui n'avait quand même pas été trop douce pour lui n'a pas voulu qu'il soit nommé au Temple de la Renommée de son vivant. Jackson était un héros aux pieds d'argile. C'est avec tristesse qu'on a vu la statue s'écrouler.

Un vol

Je n'ai pas assisté au match Buonavena-Chuvalo mais un de mes camarades qui s'y connait en boxe y est allé et m'a déclaré que Chuvalo s'était fait voler purement et simplement. On parle d'un match revanche mais Buonavena a livré une bataille si ennuyante qu'on se demande si les spectateurs retourneront voir ce combat. L'Argentin ne parviendra certainement pas à battre même Floyd Patterson, à moins que ce dernier ne le veuille bien. Contre Clay il sera tout simplement déclassé.

Un match revanche entre les deux hommes confirmerait, soit la victoire de Chuvalo, soit la fin de sa carrière. Le solide canadien manque définitivement de fini. Il n'a pas appris à boxer et seul son courage en fait encore une vedette internationale. Je ne sais pas si George va faire attention à son argent et s'il va pouvoir quitter l'arène avec autre chose que de bons souvenirs. Je le lui souhaite, car c'est un garçon sympathique qui donne tout ce qu'il a chaque fois qu'il grimpe dans l'arène. Il a été mal dirigé et mal conseillé, semble-t-il et pourtant n'avait-il pas le Deacon Allen comme mentor lors de ses débuts à la boxe?

Chose certaine, le boxeur de Toronto passera dans l'histoire de la boxe comme celui qui a fait le plus en 1966 et 1965 pour revaloriser la boxe. Mais son courage n'a pas été suffisant. Si Chuvalo avait gagné le championnat du monde, il aurait été sans doute un des champions les plus respectés de son temps. Mais le hasard ne l'a pas voulu et son nom ne passera à l'histoire de ce sport que dans la colonne de ceux qui ont livré un beau match au champion Cassius Clay. Il aurait mérité mieux.



Ste-Agathe

Pique-nique

Le pique-nique annuel des Vétérans de Ste-Agathe aura lieu le 10 juillet. Tous sont cordialement invités. Ce sera un après-midi bien amusant de balle au camp, courses et jeux divers avec prix intéressants. Des rafraichissements seront servis sur le terrain par les Dames Auxiliaires.

Venez en grand nombre au pique-nique des Vétérans tenue sur la ferme de M. Camille Courcelles, un mille au sud du village, côté est de la rivière sur le chemin Ste-Marie.

Çà et là

Le R. P. Ludger Guy, S.J., du Collège de St-Boniface, est le promoteur du district de la paroisse. Cinq demoiselles de l'Institut Collégial de Ste-Agathe ont été choisies pour aller au Kansas. Ce sont: Mlles Line Dorge, Rita Gratton, Monique Robert, Annette St-Onge et Rita Ouimet. Elles partiront par autobus spécial, le 1er juillet, et seront reçues dans différentes familles là-bas. Ces Manitobaines reviendront vers le 15 juillet, accompagnées chacune de leurs compagnes du Kansas qui passeront les deux semaines suivantes à Ste-Agathe.

Le dimanche 3 juillet, M. et Mme Albert Dorge partiront par automobile en voyage dans l'Ouest jusqu'à Victoria, C.-B. Ils visiteront maints endroits sur le parcours.

Mme Thérèse Lemoine et sa fille, Eliane, partiront pour l'Europe, le 11 juillet. Elles feront partie d'un groupe qui partira par avion et qui visitera des différents endroits en France, Hollande, Suisse, Italie, Autriche et Allemagne de l'ouest. A Paris, les voyageuses rendront visite à leur vieille tante, Mme Marie Fenez, et à leurs cousins des familles Paul et Jacques Fenez.

Bonnes vacances et bon repos à M. l'abbé Adélard Couture, curé, qui a cédé sa place pour un mois à M. l'abbé Jolicoeur.

Le vendredi 24 juin, Mme Emmanuel Lemoine est entrée à l'hôpital général St-Boniface où elle subissait une opération le samedi soir. Tous ses parents, amis et co-paroissiens lui souhaitent un prompt et parfait retour à la santé.

M. et Mme Henri Bourassa, de Cottage Grove, Oregon, sont arrivés chez M. et Mme Arthur Péloquin, le mardi 14 juin. Après avoir visité leurs parents d'ailleurs, ils retournaient chez eux au début de la semaine.

Le samedi 25 juin, M. et Mme Léopold Baudry se rendaient à Kenora, Ont., pour le mariage de M. André Barnabé, cousin de Mme Baudry.

Le lundi 20 juin, Mlle Cécile Bourbonnière partait seule en train pour la Californie où elle passera ses vacances chez ses deux soeurs et visitera d'autres parents.

M. Denis Dumesnil et ses parents, M. et Mme Edouard Dumesnil, sont partis en fin de semaine dernière pour Cold Lake, Alta, visiter leur soeur et fille, la Rév. Sr M.-Ste-Lucienne. Ils comptent aussi visiter plusieurs endroits de l'Ouest.

Le jeudi 30 juin, Mlle Marie Péloquin et sa mère prenaient l'avion en route pour l'Afrique où elles visiteront leurs soeurs et filles missionnaires de Notre-Dame d'Afrique (Soeurs Blanches), la Rév. Sr Annette-Marie (Cécile), en Uganda, partie de Ste-Agathe en 1952, et la Rév. Sr Marie-Arlette (Annette), au Malanoi, partie en 1959. Elles rencontreront aussi d'autres missionnaires manitobaines. Mlle M. Péloquin reviendra le 6 août, tandis que sa mère ne reviendra qu'à la fin du mois, s'arrêtant visiter des parents en France.

M. Lucien St-Vincent partira par avion le 4 juillet pour le Congo où il donnera, durant ses deux mois de vacances, des cours de méthodologie à un groupe de professeurs congolais à Macadi, à une certaine distance de Léopoldville.

Les frères Wilfrid et Albert Péloquin et d'autres membres de la famille se rendront à Laurier, le 1er juillet, afin d'assister au mariage de Mlle Gabrielle Péloquin, fille de M. et Mme Jacques Péloquin. Ils continueront ensuite jusqu'à Le Pas où les deux sont demeurés un certain temps en 1917. Il est certain qu'ils y trouveront de grands changements.

Le 1er juillet, M. Richard Nolette, sa soeur, Mme Aline Chovalier et leurs enfants prendront la route de l'Ouest pour aller visiter leur grand-mère maternelle, Mme Hildège Miron, un oncle et une tante à St-Paul, Alta, et un autre oncle à Cold Lake. Ils se rendront à Jasper, Banff et Calgary, et s'arrêteront aussi à Edmonton chez d'autres parents.

L'organisation des Chrétiens et Juifs canadiens a mis sur pied un mouvement international entre élèves de langues anglaise et française des 10e, 11e et 12e années. Ces échanges faciliteront une meilleure compréhension entre les deux groupes et aidera les étudiants à se familiariser avec une langue seconde, grâce au contact journalier de deux semaines passées dans une famille dont la langue maternelle n'est pas la leur.

Shortcake à la rhubarbe

4 tasses de rhubarbe coupée en morceaux de 1 pouce
1 tasse de cassonade
2 tasses de farine à tout usage tamisée
½ c. à thé de sel
4 c. à thé de poudre à pâte
3 c. à table de sucre
¼ tasse de beurre
¾ tasse de lait
2 c. à table de beurre mou
¾ tasse de crème à fouetter, fouettée

Mêler la rhubarbe et la cassonade et laisser reposer 10 minutes pour extraire un peu de jus. Couvrir et faire cuire dans un four de 350° F jusqu'à ce que tendre, environ 30 minutes. Refroidir.

Tamiser ensemble les ingrédients secs. Y couper ¼ tasse de beurre jusqu'à ce que le mélange ressemble à une chapelure grossière. Mouiller de lait et mêler rapidement jusqu'à l'obtention d'une pâte molle non collante. Déposer sur une planche légèrement enfarinée, pétrir 3 ou 4 fois puis abaisser la pâte. Etendre la pâte dans un moule à gâteau de 8 ou 9 pouces. Faire cuire dans un four de 450°F, 15 à 20 minutes jusqu'à ce que doré.

Séparer le gâteau en deux alors qu'il est encore chaud; étendre 2 c. à table de beurre mou puis la moitié du mélange de rhubarbe sur la première moitié du gâteau. Couvrir de la seconde moitié du gâteau et verser dessus le reste de la rhubarbe. Garnir de crème fouettée. Servir chaud. 6 portions.

Une femme serait au désespoir si la nature l'avait fait telle que la mode l'arrange.
Mlle de LESPINASSE.

* * *

La mode: le seul colonel ayant assez de poigne pour faire marcher un régiment de femmes. Guy DUPREHAULT.



Sincères remerciements à tous les citoyens et citoyennes de la circonscription de La Vérendrye qui, par leur travail et leur vote, ont assuré ma réélection le 23 juin.

Albert Vielfaure,
M.A.L.

M. le Consul

A l'occasion de la nouvelle nomination et du départ de M. le Consul de France et de Mme Damien Giordani, il y eut un vin d'honneur et une soirée à St-Boniface le 21 juin. Le R. P. Supérieur, ainsi que le Frère Camille Légaré, représentant le principal, s'y sont rendus pour rendre hommage à celui qui a toujours été bon et généreux pour notre institution.

La participation des jeunes à cette démonstration avait été requise par les organisateurs, c'est pourquoi les Bel-Airs figuraient au programme. Jean Gaudry et Gilbert d'Auteuil accompagnaient Claire Pilotte dans une de ses compositions originales. Le style Boîte à chansons d'une durée d'une demi-heure a été apprécié par l'assistance et par M. le Consul qui a eu un bon mot d'encouragement à l'endroit des jeunes participants.

Nous garderons toujours un bon souvenir du séjour de M. Damien Giordani parmi nous. Il a si bien compris le problème particulier des Canadiens français dans les provinces de l'Ouest.

Les Petites Missionnaires de St-Joseph

La semaine dernière, il s'est glissé une légère erreur dans le nom de ces bonnes religieuses. Je ne crois pas qu'elles se soient offusquées d'avoir été appelées les Petites Filles de St-Joseph. Elles le sont sûrement de coeur et d'esprit, mais il faut quand même les appeler par le nom sous lequel elles sont connues. D'ailleurs, c'est bien une mission qu'elles ont à remplir dans notre collège. Les Petites Missionnaires de St-Joseph accomplissent un travail formidable et y gagneraient beaucoup à être mieux connues.

L'erreur commise la semaine dernière est peut-être providentielle puisqu'elle permet de parler encore de ces religieuses si humbles qui vivent continuellement dans l'ombre.

Changement

Le R. P. Pierre Carrière, supérieur au collège depuis 4 ans, vient de recevoir une nomination pour retourner en Orient. Cette obédience le consacre supérieur de nos missions du Japon. On sait que le Père Carrière a déjà dépensé plus de 25 ans de sa vie en pays asiatiques. Il s'y est toujours donné généreusement, et le Seigneur le rappelle dans son champ où la moisson est abondante, mais les ouvriers toujours trop peu nombreux. Nous ne pouvons que lui souhaiter un fructueux apostolat dans un pays où il pourra faire usage de sa longue expérience, après l'avoir remercié de tout son dévouement à la cause française dans le Manitoba.

Les Japonais réclament ses services et nous sommes assurés qu'il saura être à la hauteur de la tâche pendant de nombreuses années, car il est resté jeune de coeur; jeunesse manifestée par une grande compréhension, une hardiesse devant les difficultés et une confiance en l'avenir.

Autres départs

Ces mêmes nominations du 24 juin assignaient à quelques confrères des postes nouveaux. Ainsi, le Frère Claude Valois ira à Terrebone, le Frère Michel Ménard à Beauharnois et le Frère Bernard Riopelle à Rigaud, trois beaux endroits de la province de Québec. Nous perdons dans ces confrères des hommes qui, pour avoir oeuvré dans des domaines différents, ont accompli la besogne pour laquelle on les avait nommés. Ils seront remplacés par d'autres que nous vous ferons connaitre au début de septembre.

Merci pour le travail assidu accompli pour les Manitobains et bon succès accompagné de bonheur dans les nouvelles maisons qui vous recevront.

Pèlerinage

Comme chaque année, le dernier dimanche du mois de juin a été consacré à un pèlerinage diocésain en l'honneur de saint Joseph. Le programme s'est déroulé comme annoncé dans ce journal et au poste CKSB. Une foule nombreuse venue d'un peu partout s'est empressée de rendre hommage au grand saint dont le nom seul est symbole de protection.

Dans l'après-midi, la messe a été célébrée par Mgr Antoine Hacault dans notre chapelle débordante de fidèles.

Que Dieu bénisse tout particulièrement par l'intercession de saint Joseph tous ceux qui ont bien voulu lui consacrer une partie de ce beau dimanche en venant dans notre petit sanctuaire.

Fin des classes

Les examens réclamés par quelques-uns, appréhendés par d'autres, attendus par tous en tout cas, sont maintenant choses du passé. Les derniers à quitter furent les élèves de 12e année, comme s'il leur en coûtait de partir définitivement.

Et maintenant, le collège est vide. Beaucoup de religieux sont aussi partis vers des endroits différents (presque tous des universités) pour continuer à s'instruire ou prendre une spécialisation.

Durant la période des vacances, le Frère Camille Légaré demeurera au bureau pour les inscriptions, en l'absence du principal. Vous pourrez donc vous adresser à lui par téléphone ou par lettre pour tout ce qui concerne les renseignements en vue de l'année scolaire qui vient.

Aimé-O. DEPOT, C.S.V.

Savoir et croire qu'on ne sait pas, c'est le comble du mérite. Ne pas savoir et croire qu'on sait, c'est la maladie des hommes. LAO-TSEU.



La fameuse "Marche musicale" de la gendarmerie royale est l'une des grandes attractions quotidiennes du 24 juin au 2 juillet à l'Exposition de la Rivière-Rouge à Winnipeg. Et il y eut le couronnement de "Miss Manitoba 1967" par Mlle Diane landry, de St-Boniface, qui a détenu ce titre avec tant de dignité et se mérita toute l'année celui, encore plus glorieux, de "Miss Canada". Et il y a le fameux Nelson Eddy qui chante ses meilleures chansons avec Gale Sherwood ... Sans compter que les attractions artistiques de l'Expo sont complétées par toute une kyrielle de kiosques où s'étalent les progrès économiques, industriels, commerciaux, scientifiques du Manitoba moderne.

Ste-Elisabeth

25e anniversaire

En l'église de Ste-Elisabeth, le 18 juin, M. l'abbé J.-L. Caron célébrait une messe d'action de grâces à l'occasion du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Benoit Dupuis.

Les parents et amis se réunirent ensuite pour une soirée sociale en l'honneur des jubilaires. M. Aurèle Desaulniers était maître de cérémonies pour l'occasion, et le fils unique des héros du jour lut une adresse à ses parents.

M. Dupuis, en son nom et celui de son épouse, remercia les nombreuses personnes présentes. M. Rosaire Dupuis, frère du jubilaire, dit aussi quelques mots, ainsi que son neveu, M. Roger Roy.

Mme Lamoureux, mère de la jubilaire, ne put assister à la fête à cause de son âge avancé (92 ans).

L'orchestre Sunset Seranader fit les frais de la musique.

Mme Dupuis portait une jolie robe jaune en tissu broché, un sac à main de même tissu et des souliers et gants blancs. Son bouquet de corsage se composait de roses rouges.

Malade

Prompt rétablissement à Ginette Dupuis qui a subi une opération à l'hôpital de Morris.

Va-et-vient

Mme Mae Walman et Mlle Claudette Desaulniers, de la Colombie-Britannique, sont de passage chez leurs parents, M. et Mme Arthur Desaulniers.

M. et Mme Edgar Lussier, d'Elie, MM. et Mmes Normand Collette et J.-P. Cadieux sont venus chez leurs parents, la semaine dernière, et se rendirent ensuite à Detroit et à Flint, Michigan, chez les deux soeurs de Mme Collette.

Mme Albert Bérard est en promenade à Toronto où elle assistera au mariage de sa nièce, Mlle Carole Bérard.

Un inventeur de chez-nous

Un professeur de l'Ecole polytechnique de Montréal a mis au point un procédé d'impression directe, qui innove tout à fait dans la reproduction des images de couleur.

Ce procédé révolutionnaire a été breveté sous le nom de "Berfax" et son inventeur est le professeur Jean-Charles Bernier.

Cet appareil électronique permet en effet l'impression en couleur, sans photogravure ou autre intermédiaire, sur papier ordinaire, non émulsionné. De plus, l'impression se fait à l'aide des encres habituelles. M. Bernier a songé à une telle invention lorsqu'il a constaté le prix élevé exigé pour le développement d'un film en couleur.

"Berfax" donne à partir d'une diapositive de 35 mm. une reproduction aussi exacte que possible pouvant atteindre un format de 32 x 44 pouces. L'appareil électro-mécanique du professeur Bernier accomplit un aussi bon travail avec les photographies en noir et blanc.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3451
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	93.6	94	94.2	94.6	94.4
C.W. No 3	90.2	91	90.6	91.2	91
Fourrage No 1	89.6	90	90.2	90.6	90.4
Fourrage No 2	86.6	87	87.2	87.6	87.4
Fourrage No 3	83.6	84	84.2	84.8	84.4
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	138.4	139	139	140	140
C.W. No 3 6 rangs	136.4	137	137	138	138
Fourrage No 1	127	127.4	127.4	128.4	128.4
Fourrage No 2	125.4	126	126	127	127
Fourrage No 3	122.4	123	123	124	124
SEIGLE —					
C.W. No 2	133.4	135	134 3/8	136.6	135 1/8
C.W. No 3	128 1/8	129.6	129 1/8	131.4	130 5/8
C.W. 2 rej.	127.4	129	128 3/8	130.6	129 7/8
C.W. No 4	117 7/8	120 3/8	119.6	122	121
Ergot	112 7/8	115 3/8	114.6	117	116
Sur voie net	133.2	134 7/8	134.2	136 5/8	135.6

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Juillet	280.2	283.4	286	293.4	295.6
Novembre	270.2	274.4	276	284.2	288.6
Janvier	267.6	272	272 3/8	281.4	282.6
Mars	266.4	270	269.6	279.2	280 3/8
AVOINE —					
Juillet	93.2	93.4	93.6	94 1/8	94
Octobre	93	93	93.2	93.6	93 3/8
Décembre	90 3/8	90 7/8	90 7/8	91 7/8	91 7/8
Mai	90 7/8	92	92.2	93 1/8	93.2
ORGE —					
Juillet	130.4	131	131	132	132
Octobre	131.4	133 1/8	133 1/8	134.4	134.2
Décembre	130 1/8	132 1/8	131 7/8	133 1/8	133
Mai	131.2	133.6	133.6	135	135
LIN —					
Juillet	292.2	293.2	293.6	301 1/8	300.2
Octobre	298 5/8	299.6	300.2	307.4	306.6
Décembre	298.4	300	300 3/8	306	306.2
Mai	304 7/8	307	306.6	313.2	312.2
SEIGLE —					
Juillet	133 7/8	135 3/8	134.8	137	136
Octobre	138.2	140	138.6	141.4	140
Décembre	139 5/8	141.2	140	142 3/8	141 1/4
Mai	144 1/8	146	146.4	146 1/8	147 1/8

(Pour la semaine du 20 au 24 juin 1966.)

Dunrea

Mariage D'Hoore-Boulet

Le samedi 18 juin, à 3 h. p.m., M. l'abbé C. Vachon, curé, unissait dans les liens du mariage Mlle Pauline-Yvonne Boulet, fille aînée de M. et Mme Joseph-S. Boulet, de cette localité, et M. Rodger G. D'Hoore, fils de M. et Mme Daniel D'Hoore, de Somerset.

La mariée fit son entrée au bras de son père, précédée de M. le curé et des jeunes servants portant la croix, pendant qu'à l'orgue, Mme N. Boulet jouait une marche nuptiale. La jeune fiancée était radieuse dans une jolie toilette en poult-de-soie garnie d'appliqués de dentelle et coiffée d'un voile de guipure se terminant par une légère traîne; elle tenait un bouquet de roses jaunes et blanches.

La cour d'honneur suivait, comprenant Mlles Yvette Boulet, soeur de la mariée, et Ida Beaupré, amie de la famille. Elles étaient revêtues de toilettes identiques en poult-de-soie de couleur bleu aqua, coiffées de grands chapeaux de tulle et tenaient des bouquets assortis. Les garçons d'honneur étaient deux amis du marié.

La mère de la mariée portait une jolie toilette de dentelle rose, et celle du marié, une robe en soie brochée de couleur vert pâle. Les pères respectifs des époux servaient de témoins.

Pendant la messe, Mmes N. Boulet et A. Lavoie, ainsi que M. N. Boulet, rendirent de beaux cantiques appropriés, et pendant la signature du registre, des mélodies à l'orgue furent rendues par Mme N. Boulet qui joua aussi la marche de sortie.

A l'issue de la cérémonie, pendant que la suite nuptiale se rendait à Killarney pour des photographies, les parents et amis se sont réunis à la demeure de la mariée pour faire connaissance et échanger de gais propos arrosés de liqueurs rafraîchissantes.

Puis à l'heure indiquée, tous se sont rendus à la salle paroissiale décorée avec goût pour l'heureuse circonstance et où des tables chargées de mets délicieux attendaient les nombreux et joyeux convives. Mme Adrien Boulet était en charge du banquet, c'est tout dire! A la table d'honneur ayant comme principale attraction le traditionnel gâteau de noces, prirent place les heureux époux, M. le curé et la cour d'honneur.

Le maître de cérémonies, M. N. Boulet, oncle de la mariée, offrit le toast d'honneur et, à la fin du banquet, en quelques phrases bien tournées fit le récit de quelques événements cocasses dans la vie de Pauline.

M. le curé, invité à son tour à adresser la parole, le fit avec beaucoup d'éloquence et tous furent charmés par la facilité avec laquelle il offrit voeux et conseils aux héros du jour. Finalement le jeune marié se leva pour remercier tous et chacun en mots bien choisis.

Une veillée dansante pendant laquelle tous s'amusèrent pleinement termina cette journée mémorable. Des parents et amis vinrent de Fargo, Winnipeg, La Salle, St-Norbert, St-Boniface, Somerset, etc., et les héros du jour reçurent de nombreux cadeaux avec les félicitations et souhaits usuels.

Vers les minuit, les nouveaux mariés partirent pour leur lune de miel après avoir remercié gentiment tous et chacun. Pour voyager, la jeune épouse avait revêtue une jolie toilette de tulle et dentelle de couleur bleue avec accessoires blancs. A leur retour, M. et Mme R. D'Hoore demeureront à Somerset.

LES ELECTIONS AU MANITOBA

CARILLON

	Bureaux de votations	Audet (C.-P.)	Barkman (L.)	Morrison (N.P.D.)
1	St-Malo	264	184	6
2	Otterburne	84	84	0
3	Otterburne	53	44	3
4	Aubigny	32	64	5
5	F. Swain, rés.	9	22	1
6	St-Amant, rés.	16	38	0
7	Ste-Elisabeth	36	84	6
8	St-Malo	113	190	9
9	Dufrost	34	28	0
10	Kleeford	21	133	8
11	Grunthal	146	145	10
12	Ecole Lister	38	43	3
13	Salle com.	7	47	1
14	Salle Sarto	15	28	0
15	Borkoski, rés.	16	38	0
16	Steinbach	97	379	13
17	Steinbach	83	373	17
18	Steinbach	28	123	9
19	Balcaen, rés.	7	27	0
20	Kushma, rés.	15	28	0
21	Woodridge	33	55	5
22	Yvon, rés.	11	43	1
23	Wirgau, rés.	6	9	0
	Total	1201	2321	114

CYPRESS

	Bureaux de votations	Campbell (L.)	Forbes (C.-P.)
Votes anticipés			
	Carberry	8	3
	Treherne	9	2
1	Shearer, rés.	39	45
3	Haywood	60	124
4	N.-D.-de-Lourdes	187	241
5	Rothwell	137	51
6	Wilson, rés.	73	22
7	Treherne	249	162
8	Stanton, rés.	41	33
9	Holland	189	189
10	Cypress River	44	152
11	Rossendal	58	29
12	Lavenham	55	30
13	Ireland, rés.	23	13
14	Arizona	44	35
15	Castle Hill	25	24
16	Carberry	209	116
17	Carberry	231	85
18	Shilo	17	21
19	Johnson, rés.	39	19
20	Brookdale	69	64
21	Oberon	55	27
22	Wellwood	89	54
23	Edrans	21	17
24	Sidney	76	51
25	Nelson, rés.	42	19
26	Salle Rose Hill	13	16
27	Spéc. Carberry	9	1
28	St-Claude	199	228
	TOTAL	2310	1873

EMERSON

	Bureaux de votations	Girard (C.-P.)	Tanchak (L.)
Votes anticipés		11	5
1	Salle Vita	—	—
1	St-Joseph-Rémillard	44	34
2	Letellier	95	83
3	St-Jean-Baptiste	97	196
4	Pearce, rés.	51	6
5	Sennie, rés.	28	21
6	Cherewayko, rés.	38	21
7	Patzer, rés.	40	20
8	Salle Emerson	219	133
9	Friedensthal	39	15
10	Dominion City	230	90
11	Salle Arnauld	29	69
12	Palmer, rés.	29	36
13	Greenridge	48	51
14	Ridgeville	41	101
15	Tolstoï	112	96
16	Salle Woodmore	55	35
17	Salle Senkiw	6	15
18	Samborski's	8	34
19	Salle Rosa	28	46
20	Stuartburn	56	53
21	Gardenton	58	97
22	Salle Vita	99	196
23	Salle Zhoda	23	63
24	Salle Caliento	36	42
25	Salle Arbakka	24	58
26	Sirko	32	39
27	Sundown	82	56
28	Lonesands	23	21
29	Zuppan, rés.	22	22
30	Aarhus	15	15
31	Yeryk, rés.	14	19
32	Saunders, rés.	—	—
33	Salle Piney	97	87
34	Salle Vassar	59	59
35	Peterson, rés.	8	10
36	Gamey, rés.	35	51
37	Salle Sprague	77	106
38	Middlebro	28	54
	Total	1990	2155

LA VERENDRYE

	Bureaux de votations	Bisson (C.-P.)	Vielfaure (L.)
Votes anticipés		1	4
1	Ste-Agathe	60	171
2	Salle Cartier	29	16
3	Howden	46	46
4	St-Adolphe	62	180
6	Niverville	60	105
7	Ile-des-Chênes	31	50
8	New Both.	3	43
9	Chortitz	8	50
10	Landmark	30	23
11	A-M S'bach	9	49
11	M-Z S'bach	17	43
12	Salle Ste-Anne	17	43
13	Ste-Anne	75	159
14	Ste-Anne	66	150
15	Salle Richer	35	93
16	Salle Giroux	41	104
17	Ecole Oswald	36	47
18	La Broquerie	80	183
19	La Broquerie	—	—
20	Marchand	5	47
21	Richer	28	15
22	Hadashville	29	71
23	Prawda	26	22
24	McMunn	4	20
25	E. Braintree	16	33
26	Indian Bay	5	1
27	Falcon Lake	42	24
	Total	849	1794

MORRIS

	Bureaux de votations	Loftus (N.P.D.)	MacKenzie (L.)	Shewman (C.-P.)
Votes anticipés		—	9	7
1	Salle Morris	23	248	311
2	R. Skoglund	0	53	112
3	Lowe Farm	20	122	112
4	Ecole Carlton	0	59	25
5	Pelland's St.	7	48	25
6	Green Bank	2	46	36
7	Sperling	11	44	109
8	Brunkild	11	56	87
9	Sanford	42	34	119
10	Domain	10	36	91
11	P. Samard's	50	57	60
12	Oak Bluff	55	40	64
13	Ferndale	13	34	46
14	Starbuck	33	60	113
15	A. Todd, rés.	9	16	22
16	Elie	15	85	76
17	St-Eustache	33	153	92
18	Bales, rés.	6	22	31
19	A. Harder	5	34	9
20	A. Lavallée	24	25	30
	Total	369	1281	1503

RADISSON

	Bureaux de votations	Guay (L.)	McLean (C.-P.)	Paulley (N.P.D.)
Votes anticipés		53	37	64
1	S. Side	51	13	92
2	737 Pandora	57	16	142
3	524 Reg av o.	80	31	244
4	307 Regent	34	27	151
5	233 Melrose	38	13	167
6	204 Regent E	46	18	185
7	318 Vict E	59	16	178
8	Ec. Wayoata	41	14	109
8A	Ec. Wayoata	67	47	161
9	536 Harvard	96	33	218
10	18 Kern D.	84	33	122
11	6 Pk Crcle	46	29	155
12	510 Bond	99	49	251
13	327 Revlston	49	36	195
14	432 Revlston	38	17	178
15	523 Vict W	61	33	189
16	523 Rosu W	55	22	174
17	705 Revelston ouest	32	23	115
18	45 Berwyn Bay	74	20	165
19	411 Ralph ouest	93	49	264
20	111 Ralph ouest	61	36	192
21	Oxford	34	33	178
21A	Ecole Undhill	142	79	219
22	McMeans o.	55	45	159
23	Salle St. Francis	116	25	98
24	977, chemin Elisabeth	103	43	56
25	31 Alderwood	111	52	112
25A	6 Argon Bay	126	54	105
26	146 Harper	114	52	77
26A	94 Fontain	119	45	77
27	448 Speers	92	46	107
28	37 Brentwd	107	60	85
28	37 Brentwood	107	60	85
28A	47 Blakbry	144	68	80
29	21 Erie Bay	90	67	74
29A	21 Erie Bay	51	26	35
30	264 Speers	214	65	201
31	14 Cheroke Bay	134	66	40
31A	2 Crestwd	146	58	99
32	109 Crstwd	166	76	145
33B	76 Lomond	134	84	84
33A	18 Monaco Bay	172	68	118
34	Salle Sokol	116	21	117
35	United Church	77	27	133
36	917 Archibald	46	13	43
36A	615 Goreau	151	22	92
37	Ecole Vermette	41	31	41
38	111 Sadler	133	97	108
39	Ecole Lavallée	116	48	106
40	53 Berrydle	90	67	109
41	Ecole Dakota	139	104	145
42	Ecole Woodlawn	39	46	52
42A	Ecole Woodlawn	120	111	155
43	St-Germain	41	42	48
44	Ecole Mountbatten	51	43	62
45	St-Boniface Sanatorium	41	13	13
	Total	4884	2409	7084

RUPERTSLAND

	Bureaux de votations	Allard (L.)	Jeanotte (C.-P.)	MacLachlan (N.P.D.)
1	Little Blk. R.	8	23	4
2	Rice Lake	70	55	59
3	Manigotagan	6	30	13
4	Wanipegow	4	39	12
5	Loon Str.	—	—	—
6	Bloodvein	—	—	—
7	Berens River	—	—	—
8	Poplar River	—	—	—
9	Little Grd Rpds.	—	—	—
10	Black River	—	—	—
11	Pungassie	25	8	2
12	Cross Lake	30	312	9
13	Norway House	39	153	6
14	Roseville	32	156	18
15	Island Lake	—	—	—
16	Ste-Thérèse	63	76	57
17	Red Sucker Lake	—	—	—
18	God's River	—	—	—
19	God's Lake Nar.	55	336	12
20	Oxford Hs.	47	94	23
21	Wabowden	9	133	16
22	Grand Rapids	122	101	14
23	Berens Rv.	—	—	—
24	Spider Isl.	—	—	—
25	Waterhen	12	51	0
26	Homebrook	0	17	1
27	Salt Point	—	—	—
28	Meadow Portage	19	36	1
29	Meadowland	5	13	0
30	Crane River	44	83	2
31	Jackhead Hbr.	—	—	—
32	Anama Bay	—	—	—
33	Skowman	26	40	1
34	Spéciaux (a venir)	0	4	0
	(Total: à venir)			

ST-BONIFACE

	Bureaux de votations	Desjardins (L.)	Lafrenière (C.-P.)	Paul (N.P.D.)
Votes anticipés		66	26	10
1	143 Grandin	188	78	20
2	391 Notre-Dame	231	76	53
3	175 Masson	191	71	29
4	Notre-Dame G.	261	66	10
5	Hôpital Taché	236	72	10
6	Notre-Dame G	249	57	41
7	466 Aulneau	261	72	34
8	476 Ritchot	256	90	36
9	467 de la Morénie	216	106	60
10	137 Berry	182	51	39
11	Ecole Queen Elizabeth	186	103	45
12	475 Goulet	142	79	118
13	191 Kenny	72	67	33
14	191 Kenny	187	93	63
15	Salle Norwood	174	108	65
16	Ecole King George	158	68	68
17	Centre Champlain	167	70	53
18	Centre Champlain	147	120	64
19	Centre Falcon	171	84	84
20	101 Hiller	101	96	41
21	501 Plinquet	159	85	51
22	Hôpital St-Boniface	—	—	—
23	Hôpital Taché	—	—	—
	Total	4024	1738	1027

STE-ROSE

	Bureaux de votations	Dunning (C.S.)	Molgat (L.)	Posmituck (C.-P.)	Shafransky (N.P.D.)
Votes anticipés					
	McCreary	2	2	8	0
	Ste-Rose-du-Lac	0	13	5	0
	Glenella	0	2	0	0
1	Riding Mtn	14	80	71	4
2	Glenallan	9	24	11	3
3	Glenella	14	124	56	8
4	Waldersee	16	78	31	2
5	Amaranth	10	131	52	2
6	Sandy Bay	—	—	—	—
7	Oswald	5	25	8	0
8	Kelwood	27	142	108	12
9	McCreary	53	194	343	17
10	Glenhope	3	34	10	3
11	Dmytryk	4	158	68	5
12	Mintons	0	32	13	0
13	Kinosota	4	32	21	0
14	Portia	0	14	0	0
15	Sunrise	5	11	13	0
16	Laurier	52	107	35	2
17	Ste-Rose	19	474	86	5
18	Ste-Amélie	4	77	13	0
19	Rorketon	8	115	88	6
20	Moose Bay	3	56	12	8
21	Toutes-Aaides	2	94	6	0
22	East Bay	3	15	12	1
23	Magnet	1	30	10	1
24	Methley	1	14	8	2
25	Cayer	2	54	11	1
26	Mailman	0	13	1	0
27	Richards	0	35	6	1
28	Shergrove	0	20	4	0
29	Lonely Lake	0	14	6	0
30	Nomeau Sch	4	53	17	0
31	Reedy Creek	1	15	5	0
32	Reykjavik	3	11	10	0
33	Hill Ridge	2	31	8	0
	Total	261	2324	1156	83

"Rien n'a modifié l'essence de l'homme autant que la perte du silence. L'invention de l'imprimerie, la technique, l'instruction obligatoire pour tous — et nous pourrions ajouter: la découverte de l'énergie atomique et la conquête de l'espace —, rien n'a transformé l'homme autant que le fait de n'être plus en rapport avec le silence . . . L'homme qui a perdu le silence n'a pas perdu avec le silence un attribut seulement. Il en a été modifié dans sa structure".

Max PICARD.

Avis aux abonnés
Tarif des Abonnements à La Liberté et le Patriote
CANADA
1 an: $3.50 2 ans: $6.00
A l'étranger: un an: $4.50



Photo du début des travaux à la "Cité des Jardins", à Lévis, où s'élèvera le nouveau siège de l'Assurance-Vie Desjardins. Dirigeants et employés ont voulu s'associer à cette première étape de la construction. C'est le directeur général de cette institution, M. Alfred Rouleau, qui a procédé à la levée symbolique de la première pelletée de terre, en présence du Maire de Lévis, le Dr Clément-Marie Thivierge, de M. Edouard Desrivières, Ing., président de la Cie Rivemont Ltée, de Québec, qui a obtenu le contrat général, et des entrepreneurs en spécialités (électricité, chauffage et ventilation). L'Assurance-Vie Desjardins pourra donc loger convenablement son personnel qui compte déjà 200 employés et l'équipement moderne dont ils disposent, sans oublier les 125 représentants et 31 employés repartis dans 15 bureaux régionaux. A noter que cette institution d'assurance-vie, si fidèle à l'idéal humain et social du commandeur Desjardins, transige des affaires dans 8 des 10 provinces du Canada, au niveau de tous les régimes d'assurance offert au public, et aussi au niveau de l'éducation sociale, par ses commandités nationales d'émissions éducatives à la télévision de Radio-Canada.

Enquète sur le cout de la machinerie agricole

OTTAWA — M. Clarence Lyle Barber, chef du Département de l'économie à l'Université de Manitoba, a été nommé membre d'une commission d'un seul homme, en vertu de la Partie I de la Loi de l'enquête, afin de faire enquête sur le coût des machines agricoles et des pièces de réparation, annonce le ministre de l'Agriculture, M. J. J. Greene.

Le décret du Conseil établissant la commission autorise le commissaire à faire enquête sur le coût des machines agricoles et de leurs pièces, et sans limiter ce but général, à examiner les facteurs suivants et à en faire rapport:

(1) facteurs qui influent sur le prix que paie l'usager des machines et de l'outillage agricoles et de leurs pièces au Canada, y compris l'examen complet de la répercussion du financement, de la distribution et des frais de service sur le prix total que paie l'usager;

(2) coût que paie l'usager des machines agricoles au Canada comparativement aux coûts d'équipement semblable que paient les usagers d'autres pays, tant au point de vue absolu qu'en rapport avec le coût global;

(3) position actuelle et future de l'industrie de la machinerie agricole au Canada, sur les marchés canadiens et les marchés d'exportation par rapport aux industries de la machinerie agricole des autres pays, y compris l'examen des problèmes de recherches et de développement, ainsi que leurs rapports avec l'établissement de nouvelles installations au Canada;

(4) relations historiques et relations présentes entre le prix et la productivité des machines agricoles; et

(5) mesures susceptibles de contribuer à l'expansion d'une production efficace de machines agricoles, à la réalisation de progrès technologiques, à l'amélioration de la distribution, du financement et des services, et au relèvement de la situation concurrentielle de l'industrie, de façon que les cultivateurs canadiens puissent être assurés de n'avoir à payer que des prix favorables pour leurs pièces de rechange et qu'ils soient assurés également d'une quantité disponible en tout temps.

Selon M. Greene, le gouvernement a été chanceux d'avoir pu retenir pour cette tâche les services d'un homme d'une expérience aussi vaste que celle de M. Barber, d'un homme possédant une formation et des qualités aussi extraordinaires.

Né en 1917 près de Wolseley, en Saskatchewan, M. Barber a travaillé pendant trois ans sur la ferme paternelle avant de terminer ses études à l'école supérieure, en 1934.

Il détient un diplôme de bachelier ès arts de l'Université de la Saskatchewan en 1939, un diplôme de maîtrise de l'Université Clark en 1941 et un diplôme de Ph.D. (économie) de l'Université du Minnesota en 1952.

Après avoir servi avec le CARC de 1943 à 1945, il a été statisticien à la Section du revenu national, Bureau fédéral de la statistique, Ottawa, jusqu'en 1948. Il fait partie du personnel enseignant de l'Université de Manitoba depuis 1949.

De 1957 à 1959, il a effectué une analyse bénéfices-coût sur la répression des inondations des rivières Rouge et Assiniboine, à titre de directeur de la recherche pour la Commission royale du Manitoba, précurseur du programme de répression des inondations qui on est en train de mettre à exécution au coût d'environ 80 millions de dollars.

De septembre 1959 à juillet 1960, il a agi comme premier conseiller des Nations unies sur le revenu national, à l'Université des Philippines et comme conseiller du gouvernement des Phillipines sur la statistique relative au revenu national.

Il a été professeur à l'Université Queen's, en 1954-1955, et à l'Université McGill, en 1964-1965. En 1958-1959, il a été président de la Canadian Association of University Teachers.

M. Barber est l'auteur de plusieurs publications d'économie, y compris une étude à l'intention de la Commission royale d'enquête sur les perspectives économiques du Canada, un mémoire à la Commission royale d'enquête sur les affaires de banque et des finances, et des publications sur le régime monétaire, la politique tarifaire, la mise en valeur des ressources hydrauliques, ainsi que d'autres questions d'ordre politique et économique.

Saint-Labre

Confirmation

Le vendredi 10 juin, par une journée splendide, avait lieu, dans la mission de St-Labre, la visite pastorale de Son Exc. Mgr Antoine Hacault, évêque auxiliaire, qui administra la confirmation aux 13 enfants suivants: Carol Laurencelle, Marie-France, Cécile, Raymonde, Lucien, Marcien et André Gérardy, Denis Gisiger, Gérald Beaulieu, Noëllia Adam, Simone et Dianne Poiron et Maurice Grenier.

Va-et-vient

MM. et Mmes Earl Farncomb et Louis Labarre, de Flin Flon, ainsi que M. et Mme François Labarre, de Winnipeg, ont rendu visite à Mme Julien Gérardy.

M. et Mme Alexis Richard et leur famille, de St-Vital, visitèrent M. et Mme Joseph Gisiger, récemment.

M. et Mme Normand Yvon ont visité leurs parents, M. et Mme Louis Yvon.

M. et Mme Denis Comeault, de St-Vital, passèrent la fin de semaine chez Mme Alphonse Grenier.

Club 4-H

Le mercredi 15 juin, les membres du Club 4-H se rassemblèrent à l'école pour discuter au sujet du costume que les membres porteront au ralliement qui aura lieu à Steinbach au mois d'août.

Cette année, un autre projet, en plus de celui des jardins, est aussi en marche; il s'agit du Club des pommes de terre. On verra à l'automne les résultats du beau travail accompli par les membres du Club 4-H.

Sincère merci aux dames suivantes qui ont bien voulu se rendre à l'assemblée du 15 juin au soir: Mmes Joachim Poiron, Georges Grenier, Joseph Adam, Fernand, Jean et Marcel Gérardy. C'est là une preuve qu'elles veulent encourager les enfants.

St-Laurent

Mariage Desjarlais-Allard

Le lundi 4 juin, en l'église de St-Laurent, le R. P. L. Brossard, O.M.I., curé, bénissait le mariage de M. René Desjarlais à Mlle Lina Allard, fille de M. et Mme Léo Allard.

La mariée, élégante dans sa longue robe blanche, fit son entrée au bras de son père, suivie du cortège des demoiselles d'honneur, Mlles Gisèle Bruce, cousine de la mariée, Gloria Desjarlais et Corinne Coutu, cousines du marié. Les garçons d'honneur étaient MM. Donald Allard, Wilmer Chaboyer et Adrien Chartrand.

Après la cérémonie religieuse, plusieurs invités se rendirent à la salle de banquet à Woodlands pour la réception. Un joli gâteau, confectionné par Mme Germain Cyrenne, tante de la mariée, décorait la table d'honneur.

M. A. Laker proposa le toast aux mariés, et le Père Brossard bénit le repas. La journée se termina par une soirée dansante.

MM. et Mmes Léo Allard et René Desjarlais remercient sincèrement le Père Curé, l'organiste, M. F. Gratton, et tous les parents et amis qui se sont dévoués à cette occasion.

On remarquait à ce mariage: MM. et Mmes Arthur Allard, de St-Charles, Jules Allard, Don Agoline, William Dodd, Art Laker, Frank Boudreau et Hervé Desjarlais, tous de Winnipeg, M. et Mme Clément Lamoureux, de Pine Falls, et M. et Mme Germain Cyrenne, de Fannystelle.

Showers

Le mardi 14 juin avait lieu un shower d'objets divers en l'honneur de Mlle Irma Carrière. Plusieurs dames étaient présentes et l'on présenta à l'héroïne de la fête un joli corsage et de nombreux cadeaux. Un délicieux goûter fut servi.

Le vendredi 17 juin, un grand nombre de dames et de jeunes filles se réunissaient pour présenter à Mlle Armande Carrière de jolis cadeaux.

Ces deux demoiselles remercièrent en termes appropriés. Cette soirée se termina aussi par un succulent goûter.

Malades

Prompt rétablissement à Mmes Jos. Ducharme, Albert Boudreau et Yves Lambert, patientes à l'hôpital.

Baptême

Le 5 juin: Sharon-Edna-Andréa, première enfant de M. et Mme Cliford Léost, née le 28 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Adrien Mongin, grands-parents de l'enfant.

Va-et-vient

M. et Mme Philippe Perron et leurs enfants, de St-Eustache, ainsi que M. Elphège Perron, de St-Boniface, ont rendu visite à MM. et Mmes François Gratton et Alphonse Perron; M. le Dr et Mme Joseph Boucher et leurs enfants, de St-Jean-Baptiste, à leurs parents, MM. Joseph et Henri Boucher.

M. et Mme R. Longmuir et leur bébé, de Straton, Ont., ont visité M. et Mme J.-E. Verrier.

M. et Mme Neil Gaudry et leurs deux fils, M. et Mme Barrie Daly et leur fils, Marc, de St-Boniface, M. et Mme Clare Proctor et leur bébé, de Warren, visitaient leurs parents et grands-parents, M. et Mme Ernest Gaudry, à l'occasion de la fête des Pères.

Letellier

Réunion de la L.F.C.

Le mercredi 22 juin, 25 membres assistèrent à la réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques. Après la procédure habituelle, Mme Gérard Leclair lut un rapport intéressant qu'elle avait préparé comme déléguée de Letellier au congrès diocésain du 9 juin.

La présidente, Mme M. Gilmore, demanda de ramasser cartes de Noël et autres pour envoyer aux enfants de la salle St-Amant.

Il fut décidé que les dames de la Ligue travailleraient au comptoir des Chevaliers de Colomb pendant le Stampede de Morris.

Le programme spirituel consistait d'un débat sur les changements liturgiques, préparé par l'aumônier, M. l'abbé Messier. Mmes Eugène Houle, Pierre Barnabé, Joseph Saurette et Arthur Fontaine y prirent part.

Avant l'ajournement et le goûter, un cadeau fut offert à Mme De Pauw, qui doit quitter bientôt la paroisse.

Çà et là

Prompt rétablissement à MM. Joseph Loiselle, Joseph Goulet et Roland Dansereau, qui furent hospitalisés récemment.

M. et Mme Alban Gallant, accompagnés de Mlle Lorette Gallant, sont de retour d'un agréable voyage au Mexique.

Félicitations à MM. Paul Graveline, Paul Gilmore et Horace Dansereau, finissants au collège d'Otterburne.

M. N. Comeault est allé chercher son fils aîné au monastère des Trappistes au Utah. C'est Jules, revenu de Rigaud la semaine dernière, qui prit soin du bureau de poste pendant l'absence de son père.

Un fils de la paroisse, M. l'abbé Hervé Dansereau, sera ordonné prêtre le samedi 2 juillet, à 7 h. p.m. Il célébrera sa première messe à 4 h. p.m., le 3 juillet. N'oubliez pas que les billets pour le banquet qui suivra se vendent chez Mmes Paul Saurette et Paul Jutras.

Tant qu'un peuple n'est envahi que dans son territoire, il n'est que vaincu; mais s'il se laisse envahir dans sa langue, il est fini. BONALD.

Grand pèlerinage missionnaire à St-Norbert le dimanche 10 juillet

C'est le dimanche 10 juillet que se tiendra à la Grotte des Pères Oblats à St-Norbert le Pèlerinage annuel de l'Association Missionnaire de Marie Immaculée.

Depuis plusieurs années ce pèlerinage groupe de nombreux amis des missions qui voient en la Vierge Marie le modèle inspirateur de la véritable coopération missionnaire à l'oeuvre du Christ Rédempteur.

Cette année la messe sera chantée par le R. P. Henri Légaré, O.M.I., récemment nommé Provincial des Oblats. Le Père Légaré, originaire de Willow Bunch, Sask., était le directeur des études dans la Province oblate du Manitoba et précédemment Recteur de l'Université d'Ottawa. L'homélie sera donnée par le R. P. Louis Jolicoeur, O.M.I., originaire de La Broquerie, qui a fait ses études théologiques au Chili et qui s'en ira bientôt missionnaire en Bolivie.

Le missionnaire spécialement invité est le R. P. Charles Ruest, O.M.I., originaire de St-Pierre-Jolys, Man., qui sera accompagné d'un Indien, catéchiste à plein temps, M. Paul Bruyère, originaire de la réserve indienne de Fort Alexandre, Man. Le Père Ruest est missionnaire auprès des Indiens depuis plus de 30 ans. Actuellement stationné à Kenora, Ont., il se dépense au service des Indiens du Lac des Bois qui, durant de nombreuses années ont refusé autrefois de recevoir le missionnaire, lui montrant même une hostilité vraiment infernale. Le Père Ruest est un missionnaire zélé, bien pratique et très renseigné sur les Indiens. Il a représenté leur cause au Conseil Provincial des Pères Oblats durant plusieurs années et a été Principal de trois Ecoles indiennes. Il saura certainement intéresser les Pèlerins sur des missions si proches de nous, mais si peu connues. Le Père Ruest est le frère des Pères Adéodat et Denys, Oblats de Marie Immaculée eux aussi.

M. Paul Bruyère, qui accompagnera le Père Ruest, est père de 15 enfants et réside présentement à Fort Frances, Ont. Depuis deux ans il est devenu le compagnon catéchiste à plein temps du missionnaire. Il assiste les missionnaires dans leurs voyages ou se rend lui-même chez les siens pour leur enseigner, en leur langue, les éléments de la religion.

Programme du Pèlerinage

- 10 h. 15: Ouverture du pèlerinage.
- 10 h. 30: Messe chantée.
- 12 h. 00: Dîner sur les terrains de la Grotte. Chacun apporte son lunch, y compris les liqueurs douces.
- 1 h. 30: Chapelet avec mystères illustrés.
- 2 h. 15: Bref aperçu des activités spirituelles et missionnaires de l'AMMI.
- 2 h. 30: Missionnaire invité: le R. P. Charles Ruest, accompagné de M. Paul Bruyère, Indien catéchiste à plein temps.
- 3 h. 30: Clôture. Court Salut du St-Sacrement et Bénédiction des malades.

Les Oblats Laïques Missionnaires prendront soin des enfants et leur feront faire un Pèlerinage à leur portée. Pour le confort des pèlerins, les lieux du Pèlerinage seront fumigés. Ce Pèlerinage est sous la direction du R. P. Lomer Laplante, O.M.I., directeur de l'Association Missionnaire de Marie Immaculée (Téléphone: 775-6372).

Cordiale bienvenue à tous les amis des missions.

St-Georges

Assemblée de la L.F.C.

Le mardi 14 juin avait lieu, dans la salle McDougall, la réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques; 24 membres étaient présents. En l'absence de M. l'aumônier, la présidente, Mme Paul Boulet, ouvrit l'assemblée par la prière. Elle demanda à la secrétaire, Mlle Yolande Fisette, de lire les minutes et la correspondance.

Mme Ernest Dupont accepta d'organiser le souper paroissial qui aura lieu cette année le dimanche 11 septembre.

Puis suivirent les rapports des différents comités. Mme Paul-Emile Bisson, présidente du comité spirituel, annonça deux retraites fermées à la Villa Maria: une retraite conjugale du 8 au 10 juillet et une autre pour dames du 15 au 17 juillet. Elle expliqua l'engagement de la promesse.

Mme Richard April, présidente du comité d'action sociale, invita les dames qui ont du linge usagé à donner de le porter, soit chez elle ou chez Mme Ernest Dupont.

Mme Joseph Dupont, présidente du comité d'éducation, remercia les membres qui ont fait la collection pour aider aux recherches sur le cancer. Elle les invita à aller voter le 23 juin. Dans son rapport du congrès tenu à Aubigny le jeudi 9 juin, elle annonça que Mme Louis Larocque avait été élue troisième vice-présidente du Conseil diocésain.

Cette dernière fut l'heureuse gagnante de la boîte-surprise. Après la prière et l'hymne national, un goûter fut servi pendant lequel il y eut discussion du cercle d'étude tenu chez Mme Russell Bowman dont le sujet était "Quel rôle les religieuses doivent-elles jouer dans notre société d'aujourd'hui? Leur rôle est-il encore pratique ou est-il 'vieux jeu'?".

La Broquerie

Fête de la St-Jean-Baptiste

Le vendredi 24 juin, par une température idéale, avait lieu la célébration de la St-Jean-Baptiste. Les écoliers surtout ont beaucoup joui de la fête. Les adultes occupés à des travaux urgents ne purent tous répondre à l'invitation. Quelques-uns déploraient également que les chars allégoriques ne soient pas plus nombreux. Espérons que la prochaine fois les circonstances seront plus favorables et que l'on se souviendra que la célébration de la fête patronale est l'affaire de tous.

Au cours de la soirée avait lieu une répétition de la séance du Klub Kopins Kopines qui avait été jouée pour la première fois le dimanche précédent, 19 juin. Ces jeunes ont affiché un beau talent de chanteurs et de comédiens qu'il faut continuer de cultiver. Merci à tous ceux qui ont contribué au succès de cette journée, aux anciens qui se sont joints aux paroissiens, tout particulièrement M. l'abbé Ubald Lafond ancien curé, et à M. Jean-Marie Tétrault, de New-Westminster, C.-B., autrefois de La Broquerie. A l'an prochain, revenez encore.

Promesse guide

Le mercredi 22 juin, en la chapelle du couvent des Rév. Soeurs Grises, avait lieu la promesse de la première cheftaine guide, Mme Jean Granger et de son assistante Mme Roméo Gauthier. A la même occasion la Rév. Sr Denise Emond, s.g.m., renouvelait sa promesse faite en 1960 à Inuvik alors qu'elle exerçait son zèle missionnaire auprès des Indiens dans ce territoire du Nord-Ouest.

M. l'abbé Félicien Juneau, curé, présidait à la cérémonie à laquelle assistaient une douzaine de Guides de la paroisse, Mme A.-M. Loiselle, commissaire diocésaine, et Mme Rita Bohémier, directrice des cours pour cheftaines, toutes deux de St-Boniface, de même que MM. Jean Granger et Roméo Gauthier.

Cette date marque le début du Guidisme à La Broquerie. La Compagnie qui porte le nom de Youville est la onzième de la section française du diocèse de St-Boniface; la deuxième en dehors de la ville.

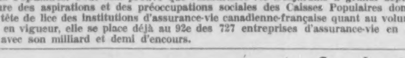
En vacances

Le Rév. Fr. Georges Nadeau, O.M.I., de Fort Simpson, T.N.-O., est en visite dans sa famille. Tous lui souhaitent de bonnes vacances et espèrent le voir de retour à l'automne lorsqu'il prononcera ses voeux perpétuels.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresses.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal.



Esquisse de l'édifice dont on vient de commencer la construction, à Lévis, et dont les plans ont été préparés par les architectes Ouellet, Reeves, Guité, Alain. Cette construction, répondant aux progrès constants de cette institution nationale qu'est l'Assurance-Vie Desjardins, s'inscrit dans un projet comportant six pavillons. Ce premier élément d'un ensemble architectural prévoit l'espace nécessaire pour un personnel de 400 employés, une salle de réunion, une cafétéria et une salle de réception. Le nouvel édifice s'élèvera à l'est du siège social actuel, sur les terrains mêmes de la "Cité des Jardins", où se trouvent déjà le centre d'éducation pour adultes et d'animation sociale, l'Institut Coopératif Desjardins, ainsi que le siège social de la Société d'Assurance des Caisses Populaires. Tout cela prouve que l'Assurance-Vie Desjardins a grandi depuis 17 ans à la mesure des aspirations et des préoccupations sociales des Caisses Populaires dont elle est issue. En tête de lice des institutions d'assurance-vie canadienne-française quant au volume de son assurance en vigueur, elle se place déjà au 92e des 727 entreprises d'assurance-vie en Amérique du Nord, avec son milliard et demi d'encours.

Mariage Carrière-Jeanson célébré à Lorette le 11 juin

LORETTE — Le samedi 11 juin, à 4 h. p.m., M. l'abbé H. Perron, curé, bénissait le mariage de Mlle Jeannette Jeanson, fille de M. et Mme Come Dugas, à M. Marius Carrière, fils de M. et Mme Adélard Carrière, de Grande-Pointe. Il y eut échange d'anneaux.

La mariée, accompagnée de son père, était élégante dans sa longue robe de pouit-de-soie blanc garnie d'appliqués de dentelle et avec longue traine. Son bouquet se composait de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Jeannette Désorcy, Gisèle Landry et Lisette Beauchemin, portaient des toilettes identiques de couleur turquoise garnies de dentelle. Des roses roses formaient leurs bouquets.

La petite bouquetière, Huguette Lacroix, cousine de la mariée, accompagnée de Roland Dugas comme petit page, était mignonne dans sa robe courte de couleur turquoise. Les garçons d'honneur étaient MM. Roger Petit, Claude Fréchette et Gilles Jeanson, frère de la mariée. MM. Roméo Carrière, frère du marié, et Philippe Landry, cousin de la mariée, agissaient comme huissiers.

Pendant la messe, Mlle Suzanne Jeanson, cousine de la mariée, exécuta de beaux cantiques appropriés à la circonstance, accompagnée à l'orgue par la Rév. Sr St-Jean-de-l'Eucharistie, du couvent de Lorette.

Après la cérémonie religieuse, un souper fut servi par la pâtisserie Pelland à la salle paroissiale. M. Gérard Dugas sut très bien remplir le rôle de maître de cérémonies. Durant la soirée, quelque 300 invités se réunirent pour offrir leurs voeux aux nouveaux époux et se divertir au son d'une musique entrainante.

M. et Mme Marius Carrière firent leur voyage de noces à Vancouver où ils visitèrent leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Raymond Moyen (Rachel). Ils se sont aussi arrêtés à Calgary saluer la soeur du marié qui enseigne à cet endroit. A leur retour, ils demeureront à St-Boniface. Les meilleurs voeux de tous les accompagnent.

Va-et-vient

Mlle Emilienne Bohémier, étudiante au Collège de St-Boniface, est allée travailler à l'hôpital Hôtel-Dieu de Montréal pour les vacances et reviendra ensuite continuer ses études au Manitoba. Elle profitera de son séjour dans l'Est pour visiter son grand-père, M. Alexandre Bohémier, et ses oncle et tante, M. et Mme Marcien Emond, à Ste-Anne-de-la-Pocatière. Ses deux frères, Claude et Bernard, ont pris une semaine de vacances pour lui rendre visite à Montréal.

Mme Alice Landry est allée jouir d'un mois de vacances chez ses fils et bru, M. et Mme Albert Landry, et leur famille, de Toronto, Ont.

Visiteurs

Le samedi 25 juin, les membres du personnel du poste de télévision, canal 7, sont venus à Lorette et ont passé l'avant-midi à la salle municipale. M. le maire Louis Marcoux et M. le secrétaire Emile Laurin leur ont souhaité la bienvenue. Comme ils désiraient photographier et rencontrer les pionniers de Lorette, quelques-uns se sont rendus pour le rendez-vous. On remarquait Mmes Joseph Jeanson, Arthur Turcotte et Arthur Goulet, MM. et Mmes Arthur Gauthier et Eugène Cournoyer, MM. Edmond Dubuc, Charles Lavallée, René Gendron, Ovila Bissonnette, Raymond Raynaud, Thuribe Ross et Delphis Johnson.

Ensuite, le "cowboy" Reginald Gibson, qui voulait représenter le bon vieux temps, fit une tournée avec un cheval attelé à un buggy et s'est promené accompagné du maire. M. Joseph Cournoyer avait prêté son cheval et son buggy pour l'occasion.

Félicitations aux pompiers qui firent la garde pour cette journée et qui se montrèrent très courtois envers les membres de l'équipe du poste de télévision.

Au cours de l'après-midi, les visiteurs se rendirent sur la ferme de M. Valence Ross où ils organisèrent un "Weiner Roast". Le cowboy amusait les enfants en chantant ou en faisant chanter. Ils firent aussi toutes sortes de jeux, ce qui fut comme un pique-nique pour ces jeunes.

Sur leur chemin, les visiteurs prirent des photographies des maisons et des fermes, entre autres, la maison où Miss Canada, Diane Landry, passa 17 années de sa vie.

Pour tous les intéressés, ce programme paraîtra au canal 7 le 11 juillet, à 4 h. p.m.

Réunion de la L.F.C.

La réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le mercredi 22 juin. Après la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, la trésorière, Mme Eugène Gobeil, donna le rapport financier. Les présidentes des autres comités firent un compte rendu des activités concernant leurs comités.

Mme la présidente félicita les membres de la Ligue qui ont assisté au congrès diocésain à Aubigny: M. l'abbé Perron, aumônier, Mmes Rosa Therrien, présidente, Georges Marcoux, James Lagimodière, F. Lécuyer, Robertine Demarais et Joséphine Turcotte. Tous sont d'accord que ce congrès fut des plus enrichissants.

Mme R. Therrien désire remercier, au nom de la Ligue, les paroisses-hôtesses St-Antoine d'Aubigny et Ste-Elisabeth pour le bel accueil qu'elles ont accordé lors de ce congrès.

Mme la présidente organise avec ses membres un pèlerinage-pique-nique qui aura lieu à St-Malo le 13 juillet. Mme Louis Jeanson accepta gracieusement d'organiser cette journée. Tous les membres de la Ligue qui désirent y assister sont priés de lui donner leur nom aussitôt que possible.

Mme Georges Marcoux (comité spirituel) était en charge du programme de la soirée. Elle souhaita une cordiale bienvenue à la conférencière d'honneur, la Rév. Sr Thérèse LeGal, S.G.-M., qui sut intéresser l'auditoire du sujet des vocations. Possédant beaucoup d'expérience avec les jeunes, elle communiqua son message sans aucune difficulté. Une phrase frappante lors de sa conférence: "Ce n'est pas nous qui choisissons le bon Dieu, c'est Lui qui nous choisit" est une preuve que Dieu parle au coeur des jeunes et se sert des instruments nécessaires pour se faire entendre; Sr LeGal en est un bel exemple.

Les dames de la Ligue remercient chaleureusement leur conférencière pour cette mémorable soirée. Tous les membres se joignent pour souhaiter bon succès à Sr LeGal lors de son séjour en France.

La réunion se termina par la prière et la promesse de trois nouvelles recrues: Mmes Lucie Gagnon, Aline Shryer et Prescilla Chaudouet. Félicitations et bienvenue dans la Ligue des Femmes Catholiques.

La prochaine réunion aura lieu en septembre.

Haywood

Va-et-vient

M. Joseph Gautron est retourné au Foyer de Notre-Dame-de-Lourdes après avoir subi une opération à l'hôpital général St-Boniface.

Sont patients à l'hôpital de St-Claude: Mme Adrien Souque, Liliane Lachapelle et Teresa Tarko; à l'hôpital de Treherne: Roland Dubé et Léo Bergeron.

Les familles Souque et Foy se rendirent à Fort Garry pour les funérailles de M. Joseph Dupras, le 24 juin.

M. et Mme A Aquin quittent Haywood pour s'installer à St-Boniface.

Mme Amédée Picton a eu la visite de ses fille et gendre, M. et Mme A. Newton (Lorraine), et leur famille, de Three Hills, Alta. Juliette Labossière est retournée avec eux.

Mmes J. Bergeron et B. Gautron sont parties pour la Colombie-Britannique où elles visiteront leurs fils.

MM. Jean Picton et Paul Dedieu sont partis en vacances aux Etats-Unis.

M. René Dedieu est venu de Dryden, et sa mère, Mme P. Dedieu est retournée avec lui pour passer la semaine chez son fils, Pierre, à Dryden.

Décès

M. J.B. Vaillant est décédé à l'hôpital général St-Boniface le 24 juin.

Ste-Amélie

Çà et là

Félicitations à M. et Mme Revel Ramsay (Rita Piché), de Langruth, à l'ocasion de la naissance d'un fils.

Mlle Thérèse Pinette, accompagnée de MM. Bernard Dionne et Eugène Pinette, de Winnipeg, passa la fin de semaine du 18 juin chez M. et Mme André Pinette et leur famille.

M. Léon Groenchield, ayant passé un mois à Radville et autres endroits de la Saskatchewan, est revenu durant la semaine du 17 juin.

Mme John Moriaux est partie le 20 juin pour Winnipeg où elle visitera ses fille et gendre, M. et Mme G. Marion.

Mlle Lilianne Pinette et MM. Camille Pinette et Ernest Gagnon passèrent la fin de semaine du 17 juin chez leurs parents. Ernest et Camille demeureront chez leurs parents pour les vacances d'été.

M. Emile Verhaeghe, de Winnipeg, visita M. et Mme G. Verhaeghe durant la fin de semaine du 18 juin.

MM. Albert Grandbois et Paul Verhaeghe, qui travaillent tous deux à Morris, ont passé la fin de semaine du 25 juin, assistant au mariage Labelle-Strewens à Glenella.

M. et Mme George Cottyn, de Victoria, C.-B., rendaient visite à M. et Mme Charlie Debeuckelaere et leur fils durant la semaine du 17 juin.

M. et Mme Julien Vandenbosch et leur fils, Terry, ainsi que MM. et Mmes Gustave Debeuckelaere et Larus Finney, se sont rendus à Winnipeg durant la fin de semaine du 25 juin pour assister au tir à la cible et à l'arc à St-Boniface et au banquet annuel.

Nouveau parc au Manitoba

Les travaux d'aménagement du parc provincial Turtle Mountain, au Manitoba, sont presque terminés et un espace a été prévu pour le séjour de 150 campeurs et caravanistes, près du lac Adam, où les amateurs de plein air auront accès à la plage.

Situé près de la route 10, en bordure de la frontière américaine, le parc a une superficie de 47,000 acres et 29 lacs font la joie des pêcheurs, à l'intérieur de ses limites. La ville américaine la plus rapprochée du parc est Bottineau, dans le Dakota Nord.

Congrès de la Canadian Teachers Federation

EDMONTON — Des représentants de l'Union des enseignants d'Angleterre et du Pays de Galles et de l'Association nationale d'éducation des Etats-Unis assisteront cette année au 45e congrès annuel de la Canadian Teachers Federation à Edmonton, du 12 au 15 juillet prochains.

La CTF groupe quelque 150,000 membres dans toutes les provinces du Canada, y compris les principales associations de professeurs protestants et catholiques de langue anglaise du Québec.

Au congrès de cette année, une des principales questions sur le tapis sera la création d'un bureau central d'éducation pour tout le Canada. Cette idée, approuvée par certains groupes d'enseignants et corps intermédiaires, est néanmoins fort controversée ,et l'exécutif de la fédération s'attend à ce qu'elle suscite un vif débat.

Le 31e congrès national de la J.O.C. à Sudbury

SUDBURY — Les 24, 25 et 26 juin, environ 200 délégués, jeunes travailleurs d'expression française, prirent part à Sudbury au 31e Congrès National de la J.O.C. Ce congrès regroupait des jeunes travailleurs du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario et... du Manitoba, c'est-à-dire de St-Boniface.

Pourquoi à Sudbury

C'est dans un esprit de solidarité que les membres participant au dernier Conseil National avaient approuvé la proposition de la fédération de Sudbury de réaliser le Congrès National en dehors du Québec. Au moment même où le Canada subit une véritable crise et où l'expression des minorités françaises se fait de plus en plus difficile dans les provinces en dehors du Québec, c'est avec enthousiasme que les fédérations des autres provinces acceptèrent d'aller partager les aspirations et les besoins des jeunes travailleurs d'expression française de l'Ontario.

La J.O.C. de l'Ontario a particulièrement insisté durant l'année qui vient de s'écouler sur les problèmes que rencontrent les jeunes travailleurs au travail — dans leurs loisirs. Elle a présenté il y a quelques mois un mémoire au "Select Committee on Youth for Ontario".

Le programme du congrès

La première journée de congrès fut un retour sur les réalisations de l'année. Toutes les actions menées par les équipes locales à travers le pays furent analysées afin d'en faire ressortir les points qui peuvent donner des lignes d'orientation pour l'avenir.

Rencontre par province

La vie des jeunes travailleurs est différente dans chaque province. Que ce soit dans le domaine de l'éducation, du travail, des temps libres et bien d'autres, les jeunes sont aux prises avec différents problèmes. Face à ces réalités, la J.O.C. a voulu s'arrêter pour penser une pédagogie face à chacune de ces mentalités.

Il y eut également rencontres des grandes villes, soient: Montréal, Québec et Ottawa. Dans ces commissions on s'arrêta sur l'action jociste dans les grandes villes, et aussi sur la façon d'influencer les jeunes travailleurs qui y vivent.

Projet

Le programme d'action pour l'année 1966-67 portera spécialement sur l'économie. Encore là on étudiera par régions quels thèmes seront approfondis: soit l'économie face aux compagnies de finances, face à la publicité, à la coopération, etc...

En 1966, après 34 ans de vie active au Canada, la J.O.C. reflète cette année encore le vrai visage de la jeunesse en pleine évolution. Le congrès tenu à Sudbury a prouvé que la jeunesse ouvrière veut de plus en plus participer à la vie en société. Les résolutions et l'orientation données à l'issue des délibérations sont une garantie de succès pour l'avenir.

SELON L'ACTE DE PLANIFICATION

AVIS D'AMENDEMENT

Au projet de planification 1962 A de la Municipalité rurale de Taché

AVIS est donné, par les présentes, que les projets de planification suivants, soit:

i) Projet de planification 1966, M. R. de Taché;

ii) Projet de planification 1966A,

ont été préparés pour la considération du Conseil de la M. R. de Taché, selon les termes desquelles on propose de:

a) Redésigner le territoire décrit comme étant une partie des lots de rivière 55 et 56 situés entre la première (Senez) rue, la deuxième (Marcoux) avenue au nord du chemin Dawson et à l'est de la première (Johnson) avenue dans le village de Lorette, de district rural "A" à district suburbain "RA". (Voir projet de planification 1966.)

b) Réduire la largeur minimum des sites de 100 pieds à 90 pieds pour 20, du bloc 1, et des lots 9 à 14, bloc 1, tous situés dans le territoire décrit ci-haut paragraphe a). (Voir projet de planification 1966.)

c) Redésigner le territoire décrit comme étant une partie du lot de rivière 55 dans la paroisse de Lorette, adjacent à l'école supérieure et ayant pour bordure de rue le côté nord de la première (Senez) rue, de district rural "A" à district ouvert "O". (Voir projet de planification 1966A.)

d) Ajouter les suivants comme usages permis dans certaines régions "C2", district central commercial:

i) Fournitures de cour à bois et de quincaillerie se rapportant à la vente au détail, fabrication de bois et d'autres matériaux nécessaires à la construction sur les lieux d'édifices qui doivent être transportés ailleurs sont permises sur le site décrit comme étant le lot 3 en entier, Plan 7011 W. L. T. O., selon les clauses de la section D 11.2.1. — autres usages permis. (Voir projet de planification 1966.)

ii) On permet l'exploitation d'un broyeur pour grains alimentaires, la vente et l'entreposage de ces produits et leur transport par camion, sur la propriété décrite ci-haut comme étant le lot 4 en entier du Plan 7011 W. L. T. O., selon les clauses de la section D 11.2.1. — Autres usages permis. (Voir projet de planification 1966.)

Une copie de ce projet de planification, ainsi que les plans y ayant trait, peuvent être examinés sans frais aux Bureaux municipaux de la M. R. de Taché, à Lorette, entre 9 h. a.m. et 5 h. p.m., du lundi au vendredi inclusivement.

Toute représentation pour ou contre l'adoption de ce projet de planification doit être faite par écrit et déposée chez le Secrétaire-trésorier de la M. R. de Taché, avant le 11e jour de juillet 1966; le jour ou après, on se propose de faire deuxième et troisième lectures du règlement d'adoption. Toute personne désirant comparaître devant le Conseil de la M. R. de Taché, afin d'appuyer cette adoption devra signifier son intention de le faire au Secrétaire-trésorier.

Si aucune objection n'est faite à la deuxième lecture du règlement d'adoption, le jour ou après la date à laquelle le Conseil de la M. R. de Taché en fera lecture, le Conseil peut faire la troisième lecture du règlement et le soumettre au Ministre du Développement urbain et des Affaires municipales pour son approbation, et ayant reçu cette approbation le projet de planification entrera en pleine force et vigueur.

Après la deuxième lecture en vue de l'adoption du règlement par le Conseil de la M. R. de Taché, et là où des objections auraient été posées contre la deuxième lecture du règlement d'adoption, ledit projet de planification et les documents s'y rapportant seront soumis au Ministre du Développement urbain et des Affaires municipales pour son approbation. Toute personne ayant adressé des représentations écrites contre la deuxième lecture du règlement d'adoption sera avisée de la décision du Conseil de la M. R. de Taché et avisée qu'elle peut s'objecter à l'adoption du projet de planification, par écrit, en adressant sa communication au Ministre du Développement urbain et des Affaires municipales pendant une période de quatorze (14) jours de la date de l'envoi de l'avis.

Après avoir considéré ces représentations, s'il y a lieu, le Ministre peut approuver le projet de planification sans aucun autre avis à quiconque.

Le projet de planification, ainsi approuvé par le Ministre du Développement urbain et des Affaires municipales, entrera en pleine force et vigueur à la date ou après celle à laquelle le règlement adoptant le projet de planification sera lu pour la troisième fois et adopté par le Conseil de la M. R. de Taché.

E.-J. LAURIN,
Secrétaire-trésorier,
de la M. R. de Taché.

M. J. Warreiner et Mlle P. St-Pierre unissent leurs destinées à Victoire

VICTOIRE — Le lundi 9 mai, dans l'église Notre-Dame des Victoires, M. l'abbé Gérald Pouliot, curé de St-Louis, bénissait le mariage de Mlle Paulette St-Pierre à M. John Warreiner, de Big River.

La mariée fit son entrée au bras de son beau-frère, M. André Pouliot, vêtue d'une robe de dentelle blanche avec cape en organza et traîne; elle tenait un livre d'heure garnie d'orchidées. M. Tom Warreiner était témoin pour son fils.

Les trois dames d'honneur, Mmes André Pouliot, Marcel Delisle et Bill McDickin (ces deux dernières, de Calgary, Alta), toutes trois soeurs de la mariée, portaient des robes bleu turquoise identiques et tenaient des bouquets de fleurs assorties. Le garçon d'honneur était M. Léonard Olaffson. Une petite bouquetière, Michèle Delisle, et un petit page, Allan Warreiner, faisaient également partie du cortège. MM. Marcel St-Pierre et David Warreiner agissaient comme placiers.

Après la cérémonie religieuse, une réception, réunissant une soixantaine d'invités, avait lieu à la salle paroissiale.

Après quelques jours à Big River et à Debden, les nouveaux époux partirent pour Alert, Yukon, où M. Warreiner, de la Marine canadienne, est stationné.

Meilleurs voeux à ce jeune couple, ainsi qu'à M. Norman Beaulieu et à son épouse (née Mariette Laitres) dont le mariage eut lieu à Debden le 6 juin. Ces derniers demeurent à Shellbrook, Sask.

Concours oratoire

Le 1er mai avait lieu, à la salle paroissiale, un concours oratoire entre les élèves de la 1ère à la 10e année inclusivement. Les gagnants de la 1ère à la 7e année furent choisis ainsi: récitation, 1ère année, Doris Tremblay et Pauline Bilodeau (ex aequo); 2e année, Joanne Tremblay; 3e année, Ronald Francoeur; 4e année, Juliette Lemire; 5e année, Janine Préfontaine; 6e année, Madeleine Duret; 7e année, Robert Francoeur; discours, 8e, 9e et 10e années, Richard Duret, Ghislaine Beaulac et Mariette Tremblay.

Les juges de ce concours furent le R. P. R. Rodrigue, O.M.I., Mmes Gustave Brossard et Philippe Duret, qui félicitèrent tous les élèves pour leur excellente diction, leur bon travail et avouèrent que le choix des discours était des plus difficiles pour déterminer le vainqueur de chaque catégorie.

Quatre jolis chants, très bien rendus, furent exécutés durant le programme; la dernière chanson fut spécialement dédiée aux mamans.

Çà et là

Sont en visite dans la paroisse: M. Etienne Desfossés, de la province de Québec, chez son frère, M. l'abbé W. Desfossés; M. L. Préfontaine et sa fille, Cécile, et Mlle Marie Brassard, de Prince-Albert, Mme Tellier et Mlle O. Huot, de Makwa; Mme Ovide Pelletier et sa fille, Rosemonde, de Duck Lake, et M. Guy Blondeau, de Domremy, ces trois derniers de passage au couvent; M. et Mme Henri Bonneau et leurs deux enfants, de St-Paul, chez Mme Eveline Bonneau; M. et Mme Henri Labonté, de Prince-Albert, chez M. Maurice Pelletier; M. et Mme Jos. Marchildon et leur fille, Chantal, de Choiceland, Mme Léon Marchildon et sa fille, Giselle, M. Clément Marchildon et Mlle Madeleine Jeanneau, de Zenon Park, chez la famille Martin Marchildon; M. et Mme J. Marchildon et la famille Henri Bilodeau, de Saskatoon, chez la famille Jean-Louis Bilodeau; Mme Jos. Hudon, de Zenon Park, chez la famille Léonce Duret; M. et Mme Roland Painchaud, de la Colombie-Britannique, chez la famille Victor Bouchard.

M. et Mme Georges Chabot, de Montréal, Qué., visitent leurs nombreux parents et amis à Victoire, Debden et Prince-Albert.

Mme Laurence Collins a fait un séjour à l'hôpital Ste-Famille de Prince-Albert, dernièrement.

Mlle Yolande Savard, de Vancouver, C.-B., passe quelques semaines chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Ovila Comtois.

M. et Mme Albert Lalonde et leurs filles, Janet et Marilyne, MM. Luc Trembay et Gérard Durette assistaient à la soirée des finissantes de Makwa, le 23 mai.

M. et Mme Ludger Préfontaine profitèrent de la longue fin de semaine pour aller visiter leur soeur et belle-soeur, Mlle Marie Bonneau, à Hobbéma, Alta. M. et Mme Paul Bonneau, de Spiritwood, les accompagnaient.

MM. et Mmes Léo Beaulac et Léonce Duret se rendaient au congrès des Chevaliers de Colomb, les 21, 22 et 23 mai. M. et Mme Médard Demers, de Debden, les accompagnaient.

Sincères condoléances à Mme Martin Marchildon à l'occasion du décès de son père, M. Simplice Bandet, le 6 juin dernier. M. et Mme Marchildon se rendirent à Prud'homme pour les funérailles.

M. Wilfrid Arseneault, de la Colombie-Britannique, visitait ses soeur et beau-frère, M. et Mme Gustave Brassard.

M. Moïse Beaulac, d'Acton Vale, Qué., visite ses fille et gendre, M. et Mme Philippe Duret. Félicitations à M. Beaulac qui a été choisi "Père de l'Année" de sa province.

La Rév. Sr Marie-Léonie, Fille de la Providence, est heureuse de passer quelques semaines de congé avec son père, ses frères et soeurs et leurs familles. Sr M.-Léonie demeurait ces dernières années en Europe, spécialement en Espagne.

M. Léonide Durette et sa famille sont récemment déménagés dans leur nouvelle et confortable maison construite sur leur ferme.

M. Lorenzo Desjardins a acheté la maison de M. Jack Collins et déménage au village.

Un groupe de prêtres du diocèse sont actuellement en retraite au Camp Notre-Dame des Victoires.

Vonda

Shower

Le samedi 11 juin avait lieu un shower en l'honneur de Mlle Lilliane Bussière et de M. Raymond Côté et de Mlle Jeannette Loiselle et de M. Joseph Denis dont les mariages auront lieu les 1er et 2 juillet.

Après une soirée dansante, un délicieux goûter fut servi, puis on présenta à Mlle Lilliane Bussière et M. R. Côté une balayeuse, un nettoyeur à plancher électriques et un vase en verre soufflé; à Mlle J. Loiselle et M. J. Denis, une balayeuse électrique et un service de vaisselle.

Après ces présentations, une surprise attendait M. et Mme Paul Loiselle qui quitteront la paroisse pour aller demeurer à Léoville. Un fauteuil berçant et une balayeuse électrique, donnés par leurs parents et amis, leur furent offerts.

Les héros de la soirée remercièrent en termes émus pour l'agréable soirée et les jolis cadeaux reçus.

Jackfish

Çà et là

M. et Mme Jos. L'Heureux sont revenus de leur voyage en Colombie-Britannique. Ils ont beaucoup joui de leur séjour en compagnie de parents et amis.

Le 7 juin, M. et Mme Régis Duhaime assistèrent au 25e anniversaire de prêtrise du R. P. Antonio Duhaime, O.M.I., célébré à Duck Lake. Le jubilaire étant un fils de la paroisse, tous lui offrent leurs voeux sincères de bonheur et de fructueux apostolat.

Prompt rétablissement à Mme Jos. L'Heureux, qui est hospitalisée, et à Mme Henri Bru, qui est retournée à l'hôpital de North Battleford.

Mme Emile Arcand, accompagnée de M. et Mme Hervé Nolin, est allée à Thompson, Man., y visiter sa fille, Réjeanne, son gendre et ses petits-enfants.

Les frères et soeurs de M. et Mme Gérard St-Amant organisèrent une fête-surprise à l'occasion du 25e anniversaire de mariage de ces derniers. Les jubilaires partirent le 16 juin pour quelques jours de vacances à Edmonton, Calgary et Banff.

M. Claude Bru est venu passer la fin de semaine chez ses parents. Il doit quitter Saskatoon pour se rendre à St-Boniface où il sera gérant d'une banque.

Le R. P. A. Girard, O.M.I., a passé la semaine du 12 juin à St-Paul, Alta, pour un cours en catéchèse.

Joseph St-Amant est de retour du Collège Notre-Dame de Prince-Albert.

M. et Mme Louis Blanchette sont allés chercher Jérôme Bru et Roland Blanchette au collège de Gravelbourg, le 17 juin. Tous ensemble ils se sont rendus à Willow-Bunch y visiter Mme Gertrude Benoit, M. Martial Joyal et Mme Marie Joyal. Ils se sont arrêtés à Prud'homme pour rendre visite à MM. et Mmes Ludger Painchaud et François Normand.

Denise et Emilienne Baillargeon sont en vacances chez leurs parents, M. et Mme Eugène Baillargeon. Emilienne travaille au bureau de la crèmerie à Meadow Lake. Denise, qui suivait un cours à l'école pédagogique du Bon Conseil à Chicoutimi, Qué., depuis 2 ans, a fini ses études le 2 juin. Elle a visité des amis et son oncle, M. Victor Gagné, pendant quelque temps et arriva dans la localité le 18 juin.

M. et Mme David Dion ont le plaisir d'avoir la visite de leur fille, la Rév. Sr Juliette, religieuse de l'Enfant-Jésus, pour quelques jours.

M. et Mme Adrien St-Amant et leurs deux enfants sont repartis à Lynn, Man., où M. St-Amant a un emploi.

Une grande partie de la paroisse assistait au pique-nique de Vawn le dimanche 19 juin. L'équipe de balle des filles gagna deux parties. Les jeunes gens en gagnèrent une. Les Bantams Jackfish et Vawn remportèrent une victoire complète.

Périgord

Çà et là

Le 7 juin, les dames de la Ligue des Femmes Catholiques ont eu leur réunion. On discuta des préparations pour le pique-nique annuel et du renouvellement du presbytère.

L'équipe de Périgord, "Les Comets" (de boule moule), a gagné le premier prix à Greenwater Lake, le 19 mai. Elle a battu Kelvington 23-21 et Rose Valley 12-7.

M. l'abbé R. D. Kunka a fait sa retraite à Lumsden, du 12 au 16 mai.

Les dames de la paroisse ont peinturé et rénové le presbytère, les 16 et 17 juin.

Mme Stanley Sztrajt et son fils, Maurice, sont allés à Barry, Ont., pour y visiter leurs parents.

M. Roger Côté est dans la localité pour quelques semaines avant son départ dans l'Est.

Mlle Julienne Bossé a visité ses parents pour quelques jours, récemment.

M. et Mme Joseph Plante, de St. Petersburg, Floride, E.-U., sont arrivés pour l'été et visiteront leurs parents.

Mme Marie DesRoches, Mlle Emilia DesRoches et M. Riel Bossé furent hospitalisés récemment.

Mme Marc Pelletier a subi une opération, récemment, à l'hôpital universitaire de Saskatoon.

M. et Mme Roméo Plante et leur fils, Maurice, étaient en visite chez leurs parents, récemment.

Le 10 juin, il y eut une soirée chez M. et Mme Maurice Marquette en l'honneur de M. et Mme Roméo Plante.

Le 19 juin, MM. et Mmes Henri Pelletier et Donat Plante sont allés à Saskatoon pour y visiter Mme M. Pelletier.

Alida

Çà et là

Félicitations à M. et Mme Eddie Peers à l'occasion de la naissance d'une fille; à M. et Mme Léonard Patton, un fils, et à M. et Mme Delbert Sparling (Judy Laurent), un fils.

Mme Benny Bendtsen et ses enfants, Keith, Gloria et Linda, d'Estevan, visitaient des amis à Alida, le dimanche 19 juin.

M. René Dautremont est allé à Minot, D.N., rencontrer sa soeur, Grace, et sa famille, de Chicago. Grace est venue voir sa mère qu'elle n'avait pas revue depuis quelques années.

M. et Mme H. Dautremont sont allés conduire leur fils, Kervin, à l'hôpital de Regina pour traitements médicaux.

Prompt rétablissement à M. Léon Lemieux, Kervin Dautremont et M. Tom Harrison, hospitalisés à Regina.

M. et Mme Pete Sorensen sont partis au Danemark où ils visiteront leurs parents qu'ils n'ont pas revus depuis longtemps.

Etaient en visite chez M. Steve Berkes, en fin de semaine: ses soeur et beau-frère, M. et Mme Peter Wollner, et leur famille, de Lampman.

M. et Mme Roger Germain sont allés à Regina, le dimanche 19 juin, et ont ramené leur bébé.

M. et Mme Elmer Belmore et leur famille avaient le bonheur d'avoir parmi eux la visite de leurs cousins et cousine, de la province de Québec, M. Roméo St-Onge et M. le notaire et Mme Roland St-Onge. Ces derniers visiteront d'autres cousins, MM. Wilfred et Joe Belmore, à Lacombe, Alta. A leur retour, ils s'arrêteront aux Etats-Unis pour y visiter M. et Mme James Wilson, d'Indianapolis. Cette dernière est la fille de M. et Mme Elmer Belmore.

Mlle Lida Belmore, d'Alida, est actuellement à Indianapolis, mais doit revenir sous peu dans sa famille.

Mme Obéline Blanchard et sa famille, de Brandon, Man., ainsi que des amis, sont venus rendre visite à Mme Elmer Belmore.

M. Dolphis Guay, de Storthoaks, est venu, en fin de semaine, rendre visite à ses cousin et cousine, M. et Mme Elmer Belmore, et leur famille.

Chevaliers de Colomb

Conseil Gravelbourg no 2071

Chronique

La chronique des Chevaliers de Colomb de Gravelbourg a brillé surtout par son absence ces derniers temps. Ceci fut causé en partie par le séjour prolongé à l'hôpital de votre "scribe". Il ne s'agissait pas nécessairement d'un repos mérité mais bien forcé. D'autre part, les activités du Conseil sont actuellement réduites à leur plus simple expression à ce temps-ci de l'année. C'est d'ailleurs le cas pour la plupart des associations.

Rénovations à la salle

L'Exécutif a effectué les démarches nécessaires et a conclu un marché intéressant avec la direction de la Caisse Populaire locale pour l'obtention de deux grandes vitres à double panneaux qui seront installées au club dès que les ouvriers seront disponibles.

Elections

Des élections en vue de former le nouvel Exécutif ont été tenues le 1er juin dernier et ont produit les résultats suivants: Grand Chevalier, Antoine Dorais; député Grand Chevalier, Gérard Paulhus; chancelier, Paul Marchand; trésorier, Alex. Samoisette; cérémoniaire, Vernon Tournat; avocat, Jean Bourrée; syndics, Léonard Beaudry, Ted Legault et Hector Hébert; garde intérieur, Georges Blouin; garde extérieur, Henri Forest. Le frère Paul Moquin assumera pour un autre terme la présidence du programme des six points. Les différents comités ont été confiés aux membres suivants: activités du conseil, André Fauchon; activités de la jeunesse, René Blouin; activités catholiques, Paul Marchand; relations publiques, H. Van Belleghem; activités fraternelles, Gérard Paulhus; membres et assurances, Albert Csada.

Activités sportives

La jeune équipe de balle des Chevaliers de Colomb de Gravelbourg est en train de se tailler une réputation enviable en écrasant impitoyablement toute équipe qui veut se mesurer avec elle. L'équipe se compose de jeunes garçons de 10 à 13 ans et n'a perdu qu'une seule des onze parties qu'elle a jouée jusqu'à date. Ne manquez pas de venir encourager cette brillante équipe lorsqu'elle participera au tournoi qui aura lieu à Gravelbourg le mercredi 6 juillet prochain. La formation et l'entraînement de cette équipe de jeunes est le travail des frères Lucien Bourgeois et André Fauchon qui n'épargnent ni temps ni efforts pour leurs jeunes protégés. Ils font une superbe besogne et le Conseil a d'excellentes raisons d'être fier de ces deux Frères Chevaliers. Nous souhaitons que d'autres succès retentissants viennent couronner leurs efforts.

60e anniversaire de Gravelbourg

Les diverses festivités prévues pour célébrer le soixantième anniversaire de notre ville battront leur plein au moment de la parution de notre chronique. En tenant compte de l'immense quantité de travail fourni par les organisateurs, les associations locales — parmi lesquelles figurent les Chevaliers de Colomb — et le public en général, tout laisse supposer que les célébrations connaîtront le succès qu'elles méritent. Les commerçants locaux produisent chacun un effort spécial et rivalisent d'ingéniosité pour décorer le devant de leurs maisons d'affaires afin d'y donner l'espect des premiers jours de la colonie.

Depuis quelque temps, on voit un peu partout dans notre ville, une quantité d'objets disparates tels que des chariots, harnais de chevaux (et même de vrais chevaux), des lanternes de voitures, des chaises berceuses qui ont connu des jours meilleurs, etc., évoquant une époque révolue. Des hommes moustachus et barbus habillés en style "western", et des femmes portant des robes qui faisaient de leurs grand-mères les belles de l'époque sont un spectacle quotidien dans les rues de Gravelbourg. Le tout contribue à créer une ambiance sympathique qui donnera un cachet unique aux festivités. Si la température est favorable et que le soleil se met de la partie, il n'y a aucun doute que les célébrations connaîtront un succès éclatant. Nous le souhaitons d'ailleurs ardemment.

Félicitations

Nos sincères félicitations et meilleurs voeux de bonheur au frère Armand Dorais et à sa charmante épouse, Sylvia, dont le mariage eut lieu le 4 juin dernier à Wishart, Sask. Armand est le fils de notre Grand Chevalier et de Mme Antoine Dorais, et Sylvia est la fille de M. et Mme Harry Lysyk, de Wishart. Les nouveaux époux habitent à Regina.

Vacances!

"C'est le temps des vacances"... CFRG nous le rappelle tous les jours... Préparer ses vacances, ce n'est ni prévoir l'imprévisible, ni réduire à rien la fantaisie; c'est s'en rappeler le but et fixer les lignes générales auxquelles on s'efforcera de rester fidèle. Nos vacances seront saines si elles récréent nos énergies physiques et nous assurent un progrès intellectuel et moral; elles seront enrichissantes si la joie de vivre se double de la joie de faire vivre autrui. C'est sacré les droits de Dieu et ceux du prochain. Ce n'est pas s'abaisser que de respecter le bien du voisin, le champ du fermier, la prudence au volant, les règles élémentaires de la politesse et ... l'horaire de la messe. Nos vacances seront réussies dans l'exacte mesure où le sacré aura la place qui lui revient.

Bonnes vacances à tous!

Pieter BREUGHEL.



De gauche à droite, l'on voit les prêtres qui participèrent à la session de Pastorale: 1ère rangée, C. Richer, O.M.I., J. Gariépy, O.M.I., L. Bussière, A. Alberti, O.M.I., R. Benoit, L. Lafontaine; 2e rangée: J. Lachance, J. Camoagna, O.M.I., R. Poulin, E. Fournier, O.M.I., Son Exc. Mgr P. Lussier, C.Ss.R., Mgr F. Croteau, V.G., J. Laberge, L. Desgagné, C.Ss.R., L. Collin, O.M.I., J.-L. Pigeon; 3e rangée: B. Frigon, O.M.I., A. Beaupré, A. Houde, R. Guérin, L. Morissette, L. Viel, S. Gagnon, O.M.I., R. Simard, J.-M. Martineau, D. Hébert, L. Tellier, H. Tanguay; 4e rangée: M. Proulx, O.M.I., A. Noël, A. Terre, M. Joly, O.M.I., A. Korewa, A. Desjardins, R. Bissonnette, R. Morin, D. Lavoie, C.Ss.R., C. Châtaignier, O.M.I., V. Le Calvez, O.M.I.

☆ ☆ ☆

Une étude intensive à St-Paul de la catéchèse des adultes

ST-PAUL, Alta — Plus de 50 prêtres s'enregistrèrent pour une semaine intensive d'étude et de réflexion sur la catéchèse des adultes du 12 au 17 juin.

La session pastorale, sous le haut patronage de Son Exc. Mgr Philippe Lussier, C.Ss.R., évêque de St-Paul, était présidée et organisée par Mgr F. Croteau, V.G., aidé de MM. les abbés J. Laberge et R. Poulin.

M. l'abbé Jacques Fournier, directeur du Centre Catéchétique de Montréal, était l'animateur des sessions, de 9 h. a.m. à 10 h. p.m.

Le but ultime de la session étant basé sur l'esprit pastoral de Vatican II, il était bien convenable de débuter par une consultation des laïcs. Conséquemment, un panel comprenant cinq adultes révéla leurs pensées sur le thème de la session. Ce panel comprenait un fermier bien avisé, M. Paul Chauvet, de Morinville; Soeur Yvette, C.S.C., principale de l'école publique de Lafond; M. S.-D. Lefebvre, surintendant de l'école publique de St-Paul; le docteur Bugeaud, médecin-chirurgien de Bonnyville, et Mme Lafleur, mère de famille et institutrice de St-Paul.

La première journée fut consacrée à une discussion sérieuse, stimulée par les remarques du panel de la veille. Il faut dire que ce panel de cinq adultes laïcs a contribué ardemment à situer le problème de la vie religieuse des adultes.

Dans la soirée, les sessionnistes firent le portrait d'un pasteur face à sa paroisse. Et ainsi chaque jour successif développa les grandes lignes d'une éducation de la foi des adultes, la catéchèse sacramentelle et, comme cas pratique, la catéchèse de la vie conjugale.

On a réservé la dernière partie de la semaine à la mise en oeuvre du ministère de la parole: l'homélie, la retraite paroissiale et la catéchèse aux adultes, la place du prêtre dans l'école, la pastorale de la conversion, la célébration de la Parole, et échange libre sur "La Spiritualité Sacerdotale 1966".

La concélébration d'environ 20 prêtres chaque jour avant le dîner et d'environ autant avant le souper fut chaque fois très impressionnante, de l'avis de tous.

La semaine prit fin le vendredi 17 juin par des résolutions et une prise de conscience ardente de l'oeuvre à accomplir dès le retour des sessionnistes à leurs postes respectifs.

Voici la liste des prêtres engagés dans la session: D. Hébert, St-Thomas, Edmonton; M. Joly, O.M.I., Lac Ste-Anne; A. Alberti, O.M.I., Cochin, Sask.; A. Girard, O.M.I., Jackfish, Sask.; O. Maillet, O.M.I., Maidstone, Sask.; J. Campagna, O.M.I., Paddle Prairie; L. Collin, O.M.I., Nampa; D. Dubuc, O.M.I., Joussard; E. Fillion, O.M.I., Faust; E. Fournier, O.M.I., Calais; B. Frigon, O.M.I., Girouxville; A. Gendre, Valleyview; L. Lafontaine, O.M.I., Tangente; A. Lamothe, O.M.I., Desmarais; R. Lessard, O.M.I., Grouard; M. Proulx, O.M.I., Spirit River; C. Richer, O.M.I., Guy; Mgr F. Croteau, V.G., St-Paul; A. Beaupré, Morinville; R. Benoit, Westlock; C.-H. Bérubé, Séminaire; R. Bissonnette, St-Paul; H. Boisvert, Mallaig; C. Chataigner, O.M.I., Lac Castor; L. Dégagné, C.Ss.R., St-Edouard; A. Desjardins, Vimy; S. Gagnon, O.M.I., Saddle Lake; J. Gariépy, O.M.I., Bonnyville; R. Grondin, La Corey; R. Guérin, Dapp; A. Houde, Légal; A. Korewa, Thorhild; J. Laberge, Fort Kent; J. Lachance, chancelier; G. Lassonde, O.M.I., Bonnyville; D. Lavoie, C.Ss.R., Ste-Lina; V. Le Calvez, O.M.I., Le Goff; R. Levasseur, Venice; J.-M. Martineau, Plamondon; R. Morin, St-Paul; L. Morissette, Barrhead; A. Noël, St-Vincent; J.-L. Pigeon, Brosseau; R. Poulin, Grand Centre; G. Roussel, O.M.I., Lac La Biche Mission; R. Simard, Thérien; H. Tanguay, Lafond; L. Tellier, Picardville; A. Terre, Whitecourt; A. Tétu, St-Paul, et L. Viel, Lac La Biche.

Wawota

Va-et-vient

M. et Mme André Baudu et leurs enfants, René et Léonne, de Vandura, sont allés rendre visite à M. et Mme Paul Kernel, de Routledge, Man.

M. et Mme J. Monro et leurs enfants, de Kennedy, et M. et Mme P.-E. Thériault, de Regina, allèrent visiter M. et Mme Jacob Eberlé, de Montmartre.

Mme Adolphe Siroi, de Langbank, est allée à Chicago assister au mariage de sa nièce, Mlle Gonty, fille de M. le Dr Arthur Gonty.

M. et Mme Maxime Gilliard, de Belleview, Man., sont venus rendre visite à leur tante, Mme G. Zébière, leurs neveux et nièces, MM. et Mmes Harold Lincoln et Clifford Easton et Mlle Fernande Blaise, et à leurs cousin et cousine, M. et Mme Robert Jacques.

M. et Mme Maurice Zébière, accompagnés de leur petite-fille, Angeline Thériault, allèrent à Montmartre y visiter leurs fille et gendre, M. et Mme Jacob Eberlé, et leurs petits-enfants.

M. et Mme R. Jacques se rendirent à Moosomin pour y visiter M. et Mme Walter Jackson.

M. et Mme Walter Wyporowich, de Woodsworth, visitèrent leurs soeur et frère, Renée et Jacques, de Kelso.

Prince-Albert

Institutrice honorée

Mlle Thérèse-Jeanne Boyer, institutrice de l'école séparée St. John, s'est vu accorder un congé sabbatique afin de pouvoir poursuivre un terme d'étude à l'Université de Saskatoon. Mme J. J. Johnston, présidente de la Société de la Croix-Rouge, lui présenta un insigne en reconnaissance des 14 années de service comme institutrice-directrice de la "Junior Red Cross".

Tous souhaitent à Mlle Boyer un franc succès dans son cours d'étude à l'université.

Malades

Sont patients à l'hôpital Ste-Famille: Mgr L. Leclerc, curé de Carlton, Mme T. Gauthier, de Marcelin, Mme Augustine Sarrazin et Mme Noé Bernier.

M. Jos. Roussel, d'Albertville, qui fut transporté d'urgence la semaine dernière, à l'hôpital local, a dû subir une grave opération.

Prompt rétablissement à tous ces malades.

Çà et là

Bienvenue à M. Maurice, coiffeur renommé, venu de France depuis neuf mois. Il a pris charge du Salon de coiffure Erickson, situé au no 921, rue Centrale, Prince-Albert. Tous lui souhaitent le succès qu'il mérite.

Il faut courber le rameau quand il est jeune.

Proverbe anglais

SUR L'EAU-DANS L'EAU
A-T-T-E-N-T-I-O-N

Cut Knife

Çà et là

M. et Mme Marcel Lessard, de Saskatoon, étaient en visite chez M. et Mme Lucien Dupuis, récemment.

Mme Albert Beaudry, de North Battleford, a rendu visite à sa mère, Mme Anna Bird, le 19 mai.

Mme Robert Forest et sa famille sont venus visiter M. Hildège Dupuis, le 28 mai.

M. et Mme Lucien Dupuis ont assisté à la remise des diplômes au Collège Notre-Dame de Prince-Albert et en ont profité pour visiter leur fils, Bernard, et leur petite-fille au couvent de St-Louis. Ils se sont aussi arrêtés chez M. l'abbé Leclerc, à Rosthern.

Mme Joseph Dupuis a reçu la triste nouvelle du décès accidentel de son cousin, M. Albert Hamel, de Birch River, Man., survenu alors qu'il travaillait avec son tracteur. M. Hamel est le frère de Mme Antoine Desmarais, de Vawn, et de M. Lucien Hamel, d'Edam. M. et Mme J. Dupuis et leur fils, Antoine, ont assisté aux funérailles.

Mlle Rachel Fabris et son frère, Peter, tous deux de Calgary, ont passé la fin de semaine chez leur frère, John.

Mme René Leboeuf s'est rendue à Camrose, Alta, y visiter sa fille, Evangéline, le 10 juin.

M. et Mme Jean-Baptiste Giasson, de Delmas, ont rendu visite à M. Hildège Dupuis, dernièrement.

— No 482 —

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1							■					
2							■					
3							■					
4							■	■			■	■
5		■	■							■		
6				■			■					
7						■		■				
8			■						■	■		
9	■	■			■	■					■	
10						■						
11						■						
12						■						

HORIZONTALEMENT

1—Vaste. — La chose désirée.
2—Exercer le métier de toréador. — Proscrit.
3—Personne stupide. — Arrêt d'un liquide organique.
4—Taillai la tête d'un arbre. —Avant-midi.
5—Canards sauvages. — Fille d'Inachos.
6—Possédée. — Petit cube. — Difficile à conduire.
7—Intentai en justice. — Réprimande.
8—Pronom. — Chiffre. — Deux.
9—Route rurale. — En stipe.
10—Vernis vitreux. — Osai.
11—Prix. — Sel de l'acide oléique.
12—Met le tain d'une glace. — Vieillard prudent et expérimenté.

VERTICALEMENT

1—De la nature de l'éther (plur). — Première femme.
2—Entier. — Affaibli. — Trop compact.
3—Grand lac. — Conj. — Grogna.
4—Propre. — Chez les Romains, cour intérieure entourée d'un portique.
5—Assoublir. — Général américain.
6—Composé dérivé de l'urée.
7—Recommandation, protection.
8—Petits cubes. — Route rurale. — Monument monolithe.
9—Ravissements de joie devant une chose. — Epouse de Pierre de Portugal.
10—Sorte de jeu de quilles. — Pronom. — Situation.
11—Pronom pers. — Mille cent onze. — Avant tout oeuf.
12—Revient en esprit. — Celui qui a une charge.

SOLUTION DU PROBLEME No 481

■ **Horizontalement:** 1. Reposé — Reste; 2. Elavé — Pâleur; 3. Plia — Titanes; 4. Rentrées — Tue; 5. Is — Ions — Mers; 6. Fond — Tous; 7. Fend — Pair; 8. Oies — Sots — Ri; 9. Ter — Attestée; 10. Erine — Erodés; 11. Eteule — Anals; 12. Session — Sise.

■ **Verticalement:** 1. Repris — Olées; 2. Elles — Fierte; 3. Pain — Féeries; 4. Ovations — Nus; 5. Se — Rond — Aell; 6. Tend — St — Eo; 7. Pies — Pote; 8. Rats — Tâtera; 9. Ela — Moissons; 10. Senteur — Tdai; 11. Tueurs — Réels; 12. Erses — Liesse.

Pour le nouveau catéchisme canadien, une session de cadre à Gravelbourg

Dix-neuf participants de diocèses différents viennent de passer trois jours de réflexion et d'échanges sur le nouveau catéchisme canadien de première année. Chacun des participants devait par la suite, c'était le but de la session, se mettre au service des catéchistes qui entreprendront dès septembre prochain le nouveau programme de "Viens vers le Père". Gravelbourg, Grouard, Winnipeg et St-Boniface étaient les diocèses représentés. Cette session de Gravelbourg était l'une de trois organisées pour l'Ouest canadien; les deux autres étant celle de Cochrane et celle d'Edmonton en Alberta.

Le représentant régional de l'Ouest au secteur français de l'Office National de la Catéchèse, M. l'abbé Robert Lane, fut le coordinateur de cette session; et la Rév. Sr Marie-Agnès, de Gravelbourg, en était la secrétaire. Les laïcs, les religieuses et les prêtres présents à ces journées en ont parlé eux-mêmes comme d'une découverte personnelle et d'une expérience de foi. Le directeur de la session, M. l'abbé Marcel Caron, membre de l'équipe de rédaction de ces nouveaux catéchismes de première année, a apporté, en plus de sa profonde bonne humeur, des éclairages neufs sur la théologie, la psychologie, la méthodologie et la pastorale de "Viens vers le Père"; de plus, son expérience personnelle et les nombreux témoignages recueillis auprès de parents, de maîtres et de prêtres, donnaient au programme de la session un fini de détente et d'équilibre.

Cette session s'inscrivait dans la ligne du Concile comme un moment du renouveau chrétien tout entier déjà entrepris au Canada et dans le monde.

Les différents diocèses vont offrir aux parents, aux maîtres et aux prêtres des services d'information et d'entraide dont la formule variera: la session de Gravelbourg avait pour but de faciliter la mise en place de ces premières initiations. Déjà des maîtresses de la Saskatchewan et du Manitoba se sont faites inscrire à un cours de 30 heures en français offert au Collège de St-Boniface la semaine prochaine du 4 au 8 juillet: d'autres ont choisi une semaine semblable en anglais offerte au Grand Séminaire du 22 au 26 août. Pour les parents appelés à aider les autres parents des journées diocésaines seront proposées en septembre ou octobre. On prévoit encore pour les prêtres des journées spéciales de pastorale pour la catéchèse de première année.

"Viens vers le Père" se présente donc avec un ensemble d'animateurs, de rouages et d'instruments de travail assez simples et précis; il se présente aussi comme une invitation à une pastorale d'ensemble longtemps désirée un peu partout. "Pour moi, disait un laïc à Gravelbourg, ce nouveau catéchisme canadien, c'est toute une nouvelle vision du monde".

Avis aux abonnés
Tarif des Abonnements
à
La Liberté et le Patriote
CANADA
1 an: $3.50 — 2 ans: $6.00
A l'étranger: un an: $4.50

Saskatoon — CFNS — Saskatoon

DIMANCHE

8.40—O Canada, Ouv. horaire
8.45—Programme russe
9.30—Bon dimanche
10.00—Radio Journal Banc d'essai
10.30—Le monde parle au Canada
10.59—Signal horaire
11.00—Radio Journal
11.10—Chronique sportive
11.15—Jardins plantureux
11.30—L'autre rive
12.00—Radio journal Tables tournantes
12.25—Communiqués
12.30—Programme hollandais
12.45—Vers demain
1.00—Radio Journal, Sur quatre roues
1.30—Sur quatre roues
2.00—Radio Journal, Concert du dimanche
2.30—Jalons pour une nation
3.30—Loge à l'opéra
3.55—Chronique sportive
4.00—Radio Journal
4.10—D'un océan à l'autre
4.30—Programme allemand
5.00—Jeux
5.30—Oisivetés
6.15—Le chapelet
6.30—Le cabaret du soir qui penche
8.00—Radio Journal
8.10—Tour des Capitales
8.25—Chronique sportive
8.30—Le cabaret du soir qui penche
10.00—Nouvelles locales, météo, pensée du soir et fin

Du lundi au vendredi inclusivement

6.30—O Canada, Ouv. horaire
6.35—Prière du matin
6.40—Nouvelles agricoles
6.45—Témoignages
7.00—Bonjour Compatriotes
8.00—Nouvelles locales
8.10—Sports
8.15—Partons du bon pied
8.30—Composez ... le père Legault écoute
9.00—Intermède. Marie Tellier, avocate
9.15—Le coin des petits
9.30—Au fil de l'heure
10.00—Radio Journal, Jeunesse dorée
10.16—Visages de l'amour
10.30—Les Joyeux Troubadours
10.59—Signal horaire
11.00—Radio Journal
11.15—Promenade
11.50—Communiqués
11.55—Nouvelles agricoles
12.00—Nouvelles locales
12.10—Chronique sportive
12.15—La famille Plouffe
12.30—Vies de femmes
12.45—Le quart d'heure des malades
1.00—Radio Journal Concert populaire
2.00—Assiette à musique
3.00—Bulletin agricole
3.03—Détente
3.30—Les fantaisies de Pierre
4.00—Radio Journal, Commentaires
4.20—Communiqués
4.25—Chronique sportive
4.30—Bienvenue Sask.
6.00—Nouvelles locales
6.10—Sports
6.15—Présent
6.45—Le chapelet
7.00—Route 1170
8.00—Trente minutes d'informations
11.00—Une demi-heure avec
11.30—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

LUNDI

1.30—Au temps du 78
5.45—Le p'tit bal de l'Ouest
8.30—Des livres et des hommes
9.00—Chanson de toujours
10.00—Théâtre d'été

MARDI

1.30—L'amour se dit, l'amour se chante
5.45—Les affaires de l'Etat
8.30—Les midis de la poésie
9.00—Bel Canto
10.00—Concert de Québec

MERCREDI

1.30—Le monde est mon pays
5.45—Le p'tit bal de l'Ouest
8.30—Concert du mercredi
10.00—Musique de tous les temps
10.30—Concert miniature

JEUDI

1.30—A la gaieté lyrique
5.45—A votre santé
8.30—Place publique
9.00—Coups de dés
9.30—A la rencontre des illustres
10.00—Musique de tous les temps
10.30—Opérette

VENDREDI

1.30—De la musique le long de mes vers
5.45—Temps nouveaux, Mission nouvelle
8.30—Bach à Brel
9.00—Musique des nations
10.00—Allo Broadway

SAMEDI

6.30—O Canada, Ouv. horaire
6.35—Prière du matin
6.40—Intermède musical
6.45—Témoignages
7.00—Radio Journal, Debout c'est l'heure
7.45—Nouvelles agricoles
8.00—Bonjour Bonjour Compatriotes
9.00—Nouvelles locales
9.10—Communiqués
9.15—Vie croissante
9.30—Aventures
10.00—Radio Journal A ciel ouvert
10.30—A la claire fontaine
10.55—Chronique sportive
10.59—Signal horaire
11.00—Radio Journal
11.15—Rendez-vous musical
11.30—Sports de défi
12.00—Invitation à la musique
3.00—Concert International
4.00—Radio Journal
4.10—Chronique sportive
4.15—La parole est d'or
4.45—Jazz hot
5.00—Bienvenue Sask.
6.00—Résumé des nouvelles de la semaine
6.15—Musique en dinant
6.45—Le chapelet
7.00—Nouveaux disques
8.00—Radio Journal,
8.10—Revue de la semaine
8.30—Visite aux chansonniers
9.00—Salut les copains
10.00—Danse à St-Dilon
11.00—Chansons d'hier et d'aujourd'hui
11.30—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

M. F. Bouvier et Mlle M. Morin unissent leurs destinées à Ferland

FERLAND — Le 17 mai dernier, en l'église St-Jean-Baptiste de Ferland, à 4 h. p.m., M. l'abbé Joseph Bernier, curé, bénissait le mariage de Mlle Monique Morin, fille de M. et Mme Paul Morin, de Ferland, à M. Fernand Bouvier, fils de M. et Mme Alfred Bouvier, de Gravelbourg.

La troisième compagnie St-Jean-Baptiste des guides de Ferland fit les frais des honneurs guides à cette ancienne de leur compagnie. Le chant de la promesse guide fut exécuté après l'offertoire, et la garde d'honneur fut maintenue tout le long de la cérémonie.

La jeune mariée était ravissante dans une longue robe blanche en poult-de-soie et dentelle, avec coiffure et court voile assorti. Les demoiselles d'honneur, Mlles Alfreda Morin et Sylvia Bouvier, portaient de longues robes bleues et petites coiffes de même teinte. Elles étaient accompagnées de MM. Renald Bouvier et André Morin. Tous sont frères et soeurs des nouveaux mariés. Les pères servirent de témoins à leurs enfants.

M. Valmore Couture dirigeait le chant, exécuté par la famille Morin. Mme Paul-Emile Lacasse touchait l'orgue.

A l'issue de la cérémonie religieuse, un banquet, préparé par les dames de la paroisse et servi par les guides à la salle des Chevaliers de Colomb, réunissait une centaine d'invités.

M. Roméo Morin, frère de la mariée, était maître de cérémonies. M. Paul Massé proposa le toast à la mariée et, tour à tour, M. l'abbé Bernier, MM. Paul Morin et Alfred Bouvier adressèrent la parole aux nouveaux époux et aux invités. Un programme musical suivit.

La table était ornée d'un magnifique gâteau, portant l'écusson "Guide" sur les quatre côtés. En terminant, la mariée adressa des remerciements à tous, et son époux fit de même en langue anglaise.

Une soirée dansante eut lieu à la salle de Ferland. Les mariés partirent dans la soirée pour un voyage au Manitoba. A leur retour, ils s'installèrent à Mossbank où M. Bouvier est employé par le Département de la Voirie de la Saskatchewan.

Meilleurs voeux aux jeunes époux dans leur nouvelle vie.

Çà et là

Le 12 juin, Mme Marianne Préfontaine, de St-Boniface, a visité ses trois soeurs cadettes, Mmes Louis Fournier, Antonia Bouffard et Alma Brisebois. M. et Mme Louis Fournier l'ont ensuite conduite chez leur frère et beau-frère, M. Paul Bouvier, de Gravelbourg, où elle a aussi visité ses frères.

En fin de semaine du 10 juin, M. Aimé Fournier, sa mère, Mme Alma Brisebois, MM. et Mmes Marcel Brisebois et Aimé Fournier sont allés à Regina pour affaires.

Mme Alma Brisebois fut patiente à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina pour traitements médicaux.

Mme Antonia Bouffard a visité ses parents à Gravelbourg, la semaine dernière.

Le lundi 20 juin eut lieu une assemblée dans la salle des Chevaliers de Colomb. Le député d'Etat, M. John Etcheverry, de North Battleford, et le Grand Chevalier, M. Antoine Dorais, de Gravelbourg, étaient invités d'honneur. Etaient aussi présents: M. Joseph Braconnier, de Regina, MM. Albert Csada, Gérard et Charles Paulhus, Paul Marchand et Paul Moquin, de Gravelbourg, MM. Mac et Fink, de Laflèche. Mmes A. Dorais et P. Moquin les accompagnaient et ont visité Mme Lucien Beaudoin, cousine de Mme Dorais.

Félicitations à Mlle Jocelyne Couture, fille de M. et Mme Joseph Couture, dont les fiançailles à M. Armand Audette, de Regina, furent bénites par Mgr Gérard Couture, oncle de Jocelyne, le dimanche 19 juin. Toute la famille était présente.

Mme Jean-Louis Morin fut hospitalisée à Gravelbourg pendant quelques jours. Elle est revenue chez elle, le jeudi 23 juin.

M. et Mme Paul Hébert et une nièce, Mlle Caroline Manseau, de Detroit, Mich., ont visité les familles Joseph et Paul Morin, le jeudi 23 juin.

M. et Mme Fernand Bouvier, de Mossbank, ont visité la famille Paul Morin.

MM. Robert et Edmond Chabot sont allés à Moose Jaw pour affaires, le vendredi 24 juin.

M. Joseph-Edmond Chabot et sa fille, Mariette, ont visité des parents au cours de la semaine du 19 juin.

L'histoire des Acadiens

QUEBEC — M. Bona Arsenault a lancé le mardi 28 juin, au consulat général canadien à la Nouvelle-Orléans, un nouveau volume, "History of the Acadians".

Il s'agit de l'histoire complète des Acadiens, depuis la fondation de Port-Royal jusqu'à l'établissement définitif de ce peuple, après "le grand dérangement".

M. Arsenault, qui a déjà publié "Histoire et généalogie des Acadiens", a voulu présenter une synthèse rigoureuse et "objective" de l'histoire de ses ancêtres, car il est lui-même Acadien.

Chose curieuse, la version anglaise sera publiée avant le texte original, en français, qui ne paraîtra qu'au cours du mois de juillet. La version, "qui sera le premier volume de l'histoire complète des Acadiens en anglais", répond surtout à une demande des Louisianais, Acadiens ou autres, qui ne comprennent pas ou très peu la langue française.

D'ailleurs, l'auteur ne cache pas que son volume "sera éventuellement un livre de classe dans les écoles secondaires et universités de Louisiane".

Maintenant qu'il ne fait plus partie du gouvernement, M. Arsenault croit possible que le Québec suive l'exemple de la Louisiane et permette à ses étudiants d'ajouter son bouquin à leurs livres de classe.

Le livre de 265 pages contient 25 chapitres et un très grand nombre de subdivisions qui rendent sa lecture facile.

Il est enrichi d'extraits de documents authentiques, écrits par ceux qui ont fait et vécu l'histoire des Acadiens. L'auteur révèle ses sources et donne en outre une bibliographie complète.

M. et Mme Laurent-J. Gagné, tous deux nés au Québec et dont les parents vinrent s'établir à Cantal, Sask., alors qu'ils étaient encore enfants, se marièrent dans cette paroisse le 12 juin 1906. En 1908 ils partaient résider au Texas, mais le climat étant peu favorable à M. Gagné, tous deux vinrent s'établir en 1912 à Vernon, C.-B. C'est donc à Vernon, le 12 juin dernier, qu'ils ont célébré leur 60e anniversaire de mariage: messe à l'église paroissiale; réception à leur résidence où enfants, petits-enfants et amis intimes admirent sur un même plateau de cristal le gâteau de noces de 1906 et celui du 60e anniversaire. De leurs 6 enfants, 3 sont vivants, tous présents aux fêtes jubilaires: Ernest (Seattle, Wash.), Irène (Dawson Creek, C.-B.) et Alice (North Surrey, C.-B.). Ils ont aussi 9 petits-enfants et 18 arrière-petits-enfants. M. Gagné a 3 soeurs et 1 frère encore vivants; Mme Gagné a 1 frère et 8 soeurs encore vivants, dont Mme Georgiana Vincent, de St. James, Man. Félicitations à M. et Mme Laurent-J. Gagné qui ont reçu beaucoup de cadeaux, de jolis bouquets de fleurs et un grand nombre de cartes de félicitations.

Willow-Bunch

Çà et là

Mlle Florencia Cornellier, d'Aneroid, est venue passer quelques jours chez son frère, Edmond, et a visité ses amies de Willow-Bunch.

M. Gilles Bonneau est de retour chez ses parents après avoir passé deux ans dans l'armée aux Etats-Unis.

M. et Mme Ernest Lespérance, accompagnés de M. et Mme François Rodrigue, se rendirent à Weyburn, récemment, pour y visiter M. et Mme Emile Rodrigue et leur famille.

M. et Mme Léonard Bourdages sont allés à la remise du diplôme de leur fille, Dianne, à Saskatoon, le 10 juin.

M. Rosario Grégoire a conduit son père, M. Alcide Grégoire, le lundi 20 juin, à Esterhazy. Ce dernier avait passé quelques jours à visiter ses amis de la localité.

M. Alfred Rainville est heureux d'être parmi ses amis de Willow-Bunch après avoir été si longtemps patient à l'hôpital de Regina.

Mme O. Anderson (Marie Giraudier) passa quelques jours à Regina où elle visita son mari à l'hôpital. Ce dernier a subi une opération dernièrement.

Mme Adam Dosch est patiente à l'hôpital de Moose Jaw depuis plusieurs semaines.

Mme Henri Durand est hospitalisée à Regina où elle a subi une opération dernièrement.

Mme Alphonse Durand est de retour de l'hôpital de Moose Jaw depuis le jeudi 23 juin.

MM. Arthur Rainville, Gaston Duperreault et Paul Weismillar, ainsi que Mme Benoît Giraudier, firent un séjour à l'hôpital local.

M. Hendrickson, époux de Marguerite Fafard, est décédé accidentellement. Les funérailles eurent lieu à Assiniboia le 14 juin. M. et Mme Gérard Fafard, de Stoughton, sont les parents de Marguerite, et non pas du défunt tel que mentionné la semaine dernière.

Félicitations à M. et Mme Lucien Beaulac (Thérèse Piché), de Victoire, à l'occasion de la naissance d'une fille à l'hôpital de Prince-Albert. Les grands-parents maternels de l'enfant sont M. et Mme Paul-Emile Piché, de Willow-Bunch.

Le dimanche 12 juin, une trentaine de petits enfants firent leur première communion. Ils étaient accompagnés de leurs parents.

M. l'abbé A. Chabot et sa mère, Mme A. Chabot, ainsi que la famille Siméon Rondeau, se rendirent à Ferland, le vendredi 24 juin, assister à l'installation du nouveau curé, M. l'abbé Roger Ducharme, qui remplace M. l'abbé Joseph Bernier, retourné dans sa paroisse natale à Ottawa. Félicitations à M. l'abbé R. Ducharme, ancien vicaire à Willow-Bunch.

M. et Mme Henry Hellmann et leur famille se rendirent à Moose Jaw, le 12 juin, pour assister à la remise du diplôme de leur fille, Donna, qui termina son cours de garde-malade à l'hôpital de la Providence au mois de mars. Elle travaille actuellement à l'hôpital de Bengough.

M. et Mme Pierre Campagne, accompagnés de leurs fils et bru, M. et Mme Raymond Campagne, se rendirent à Wauchope, le dimanche 5 juin, pour prendre part au 25e anniversaire de mariage de leurs fille et gendre, M. et Mme Charles Quennelle (Marie-Louise).

MM. et Mmes Philias Blais et Roméo Rodrigue, se rendirent à Red Deer, Alta, récemment, pour y visiter leurs fils et brus, MM. et Mmes Ronnie Blais et Roger Rodrigue.

M. et Mme Blanchette, de Jackfish, ont visité M. Martial Joyal et sa famille. M. et Mme Blanchette sont les grands-parents maternels des enfants Joyal.

M. André Leclaire, de Regina, a visité M. et Mme E. Dionne, récemment.

M. et Mme Paul-Emile Piché et leur fille, Marielle, ainsi que Mme Joseph Bruneau et sa fille, Ovilda, sont allés à Gravelbourg, le dimanche 26 juin, y visiter M. Paul Piché au Foyer d'Youville depuis le 16 juin. Ils visitèrent également Mme P. Piché, qui demeure chez ses fille et gendre, M. et Mme Antonio Grégoire.

Saint-Front

Malades

Prompt rétablissement à M. Laurent Plamondon, Mme Lorraine Bussière et sa fille, Murielle, patients à l'hôpital de Spalding, ainsi qu'à Mme Thérèse Bertoncini et son fils, Clément, tous deux hospitalisés à Rose Valley.

Va-et-vient

Mme Marie Vaillancourt et son fils, Lucien, ainsi que M. Johnny Prévost, passèrent la fin de semaine du 10 juin à Flin Flon, Man., chez M. et Mme Julien LeBlanc. En revenant ils s'arrêtèrent quelques heures à Bellsite, Man., pour y visiter M. et Mme Amédée Plamondon, anciennement de St-Front.

Mlle Rose-Anne Picton est partie le 10 juin pour Port Alberni, C.-B., afin de passer quelques jours de vacances chez sa mère, Mme Lucienne Picton, avant le mariage de sa soeur, Annette, qui aura lieu ce jeudi 30 juin.

M. F.-Xavier Bouchard a passé quelques jours à Périgord.

Mme Louis Strat a passé une semaine chez ses fille et gendre, M. et Mme Marius Syrenne, à Saskatoon.

M. et Mme Gilles Chiasson et leur famille, de Saskatoon, passèrent la fin de semaine du 18 juin chez MM. et Mmes Joffre Thévenot et Robert Bussière.

M. et Mme André Strat et leur fils, Alain, Mme Verle Tarasoff et son fils, Darren, ainsi que Mlles Odile et Phyllis Fortin, visitèrent, le 19 juin, la Rév. Sr Marie-Aline, supérieure à Périgord, et se rendirent ensuite à la plage de Greenwater Lake.

M. et Mme D. Rocher et leur fils, Marcel, de St-Brieux, visitèrent, le 19 juin, Mme Clémentine Montes à l'occasion de son anniversaire de naissance.

Mme André Stat et son fils, Alain, Mme Andréa Quessy et ses cinq enfants, ainsi que M. et Mme Jos. Basset, passèrent l'après-midi du 18 juin à Quill Lake, chez M. et Mme Verle Tarasoff et leur fils, Darren.

M. et Mme Kenneth Sunderland et leurs enfants, de Scrip, Sask., visitèrent Mme Andréa Quessy et ses enfants, le dimanche 19 juin.

MM. Paul Moisan, Jean et Julien Picton ont trouvé du travail à Englefeld. Le jeune Willie Moisan s'occupe de la ferme de M. Picton.

Mme F.-Xavier Bouchard est partie le 20 juin pour Naicam où elle tiendra compagnie à sa fille, Irène, pendant que Mme Oneil Fraser, où Irène pensionne, fait un voyage de dix jours en Colombie-Britannique et aux Etats-Unis.

Le temps est si précieux qu'il ne faut l'employer qu'à ce qu'on fait bien.

J. DE MAISTRE.

* * *

Plus on est honnête homme, plus on a de peine à soupçonner les autres de ne l'être pas.

CICERON.

Association des Parents catholiques du Québec

CAP-DE-LA-MADELEINE — A la suite du "Congrès des parents catholiques du Québec", qui a eu lieu à Montréal le mois dernier, une trentaine de personnes, des dirigeants hommes et femmes se sont réunis, en table ronde, à l'Hôtel de la Madone, au Cap-de-la-Madeleine. Ces dirigeants représentaient toutes les régions du Québec et constituaient une assemblée couvrant toute la province. Ils se nommèrent un exécutif temporaire et continuèrent le travail déjà commencé à Montréal.

Le 15 mai dernier, en effet, on s'en souvient, un grand nombre de parents catholiques se réunissaient en congrès, à Montréal, dans le but de s'entendre au sujet de l'école, et de se faire entendre ensuite dans toute la province de Québec. Le comité de direction du congrès fit connaître dans quel esprit le congrès était organisé, et à quel but il pourrait conduire. La première partie du congrès fut consacrée à bien définir l'école catholique en établissant une position de principe qui devra passer dans les faits, dans la pratique, puis dans la loi.

La deuxième partie du congrès fut consacrée aux Moyens d'action, c'est-à-dire l'association et le journal. On mit de l'avant alors un projet d'association et de fédération provinciale des parents.

Les parents, par la voix de l'association, par leur journal et par les autres journaux, réclament: L'école catholique, telle que définie par Vatican II et par les évêques de la province; Que les écoles catholiques soient dirigées, administrées et réglementées par des autorités officiellement et juridiquement catholiques; Que les pouvoirs des Comités catholique et protestant soient augmentés.

Bref les parents réclament un système d'écoles confessionnelles complet et adéquat pour les parents catholiques du Québec.

L'Assemblée du Cap-de-la-Madeleine sera suivie d'autres assemblées semblables, réunies en d'autres villes du Québec. Celle-ci avait comme objectifs de choisir un nom permanent à l'association pour remplacer son nom temporaire, de former des sections qui composeront la Fédération provinciale et de choisir un exécutif permanent.

Pour nom, l'assemblée décida de conserver le même, c'est-à-dire "Association des Parents Catholiques du Québec".

L'exécutif choisi: M. Louis Bouchard, de Montréal, président; Mme Jean-Paul Tremblay, de Dolbeau, 1ère vice-présidente; Mme Adéline Mathieu, de St-Basile-le-Grand, 2e vice-présidente; M. Rosaire Mathieu, de St-Basile-le-Grand, trésorier; Me Roger Pigeon, c.r., de Pointe-aux-Trembles, secrétaire; MM. Robert Paradis, de Québec, et Jean-Julien Fortier, de Chicoutimi, conseillers.

Le Secrétariat est fixé à 501, 14e avenue, Pointe-aux-Trembles, Qué.

Le français avant l'anglais

EDMONTON — Deux députés conservateurs de l'Alberta se sont plaints auprès de deux ministres fédéraux parce que le français apparaît avant l'anglais sur l'affiche du nouveau bureau de poste d'Edmonton. M. William Skoreyko s'est plaint au ministre des postes, M. Jean-Pierre Côté, et M. Clifford Smallwood s'est plaint au ministre des Travaux publics, M. George McIlraith.

Avaler le médicament et négliger la diète, c'est détruire la science du médecin.

Proverbe chinois

Le secrétariat de l'A.C.F.C. sera à Regina dès le 15 août

A l'assemblée des Exécutifs tenue au Secrétariat de l'A.C.F.C., à Saskatoon, les 18 et 19 juin derniers, les décisions suivantes furent prises:

1) L'Exécutif avait déjà décidé que le site du Secrétariat devrait être à Regina. Le déménagement des bureaux devra donc s'effectuer d'ici au 15 août 1966. L'Exécutif profite donc de cette occasion pour remercier les directeurs de Radio-Prairies-Nord, ainsi que le gérant du poste CFNS, M. Raymond Marcotte, d'avoir laissé à la disposition du Secrétariat le sous-sol de l'édifice CFNS.

Cette décision tombe d'autant plus à point que l'Exécutif vient d'apprendre la possibilité du déménagement du poste CFNS dans un autre secteur de Saskatoon. Si la demande du poste CFNS est agréée par les autorités compétentes, ce déménagement aura lieu au cours de l'automne.

Lors de la réunion des Exécutifs cette fin de semaine de juin, M. Marcotte fut invité à venir exposer les vues des directeurs de Radio-Prairies-Nord en ce qui concerne le changement de local du poste CFNS. M. Marcotte fit clairement ressortir que les directeurs de Radio-Prairies-Nord offraient l'espace suffisant dans l'édifice à l'usage de l'A.C.F.C. pour les bureaux du Secrétariat aux conditions avantageuses dont jouit l'A.C.F.C. présentement. La décision en était laissée à l'Exécutif, à savoir s'il acceptait l'offre du poste CFNS. Puisque la décision de l'Exécutif était antérieure à la question du déménagement du poste CFNS, la décision demeure et le site du Secrétariat sera dorénavant à Regina dans une location qui reste à être déterminée.

2) L'Association a reçu, au cours du mois de mai, deux démissions. Les membres de l'Exécutif, au cours de cette dernière réunion, ont eu à remplir l'une de ces vacances créées par la démission de leurs collègues, de sorte que chaque région soit représentée au sein de l'Exécutif. M. Joseph Couture, de Ferland, a été choisi pour représenter la région sud-ouest de la province. L'Exécutif devra voir à remplir les autres vacances.

Le Secrétaire général de l'A.C.F.C.

Installation du nouveau curé à Ferland

FERLAND — Les paroissiens dans le deuil du départ de leur curé, M. l'abbé Joseph Bernier, retourné dans son diocèse d'Ottawa le 12 juin dernier, et le coeur inquiet d'une sécheresse qui persistait depuis plusieurs semaines, en la date de leur fête patronale, la St-Jean-Baptiste, ont été comblés dans leurs prières et attente, par l'arrivée de leur nouveau curé, M. l'abbé Roger Ducharme, du Collège Mathieu de Gravelbourg, et par une pluie riche et abondante, qui a désaltéré et les terrains et les esprits.

Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, délégua le curé de Ponteix, Mgr Gérard Couture, P.D., V.G., pour recevoir la profession de foi et le serment anti-moderniste, et présider la prise de possession de la paroisse.

A 8 h. 30 p.m., le délégué de l'évêque (enfant-prêtre de la paroisse), précédé de la croix, des acolytes et du clergé, se rend processionnellement à l'arrière de l'église pour accueillir le nouveau pasteur, qui présente ses lettres de nomination dont la lecture est faite aussitôt en chaire par M. l'abbé Adrien Chabot, curé de Willow-Bunch et ancien de la paroisse. Au chant du Veni Creator par l'assemblée, le cortège défile vers le sanctuaire sous une garde d'honneur guide.

Mgr Couture présente aux paroissiens leur nouveau pasteur et explique la suite des cérémonies. Suit la cérémonie d'installation, symbolisant les pouvoirs et obligations du prêtre-curé, son soin de l'église, des fonts baptismaux, ses obligations envers les saintes espèces, au confessionnal et en chaire, où il adresse ensuite à l'assistance quelques paroles de circonstance. M. le Curé fit ressortir surtout deux sentiments qui l'animaient en cette occasion: une certaine appréhension devant la tâche qui l'attend, une grande joie et beaucoup d'enthousiasme à la pensée de retrouver l'esprit des pionniers dans les descendants, qui n'hésiteront pas, comme par le passé, à épauler et encourager les directives de leur chef spirituel. Il ajoutait: "Nous allons ensemble continuer de grandir aux plans matériel et économique, intellectuel, moral et spirituel". En terminant il nous assure qu'à l'exemple de saint Jean-Baptiste, "Je ne viens pas pour me servir, ni pour être servi, mais pour servir ... tous sans exception ni acception de personne".

Accompagné de M. l'abbé A. Chabot et de son frère, M. l'abbé Fernand Ducharme, curé de Coderre-Courval, il chanta une grand-messe concélébrée à laquelle la foule participa pieusement et activement.

Au choeur l'on remarquait: M. l'abbé Lucien Poulin, curé de Lisieux, et M. l'abbé Léo Bartley, curé de Hodgeville, et, dans la nef, plusieurs religieuses de Notre-Dame d'Auvergne de Ponteix et de Ferland, deux Soeurs Grises de Lisieux, M. Siméon Ducharme, père de M. le Curé, du Foyer d'Youville, sa soeur, la Rév. Sr M.-St-Siméon, M.O., supérieure de l'école de Mankota, trois frères, Roland, Victor et Conrad, et leurs épouses, et une nièce, M. et Mme Siméon Rondeau, de Willow-Bunch, oncle et tante, quatre cousins et cousines, ainsi que M. le Dr Rosario Morin et son épouse, M. et Mme J.-B. Chabot et M. Raymond Girardin, tous de Gravelbourg. M. l'abbé Joseph Bernier avait envoyé un télégramme de félicitations aux paroissiens et au nouveau curé. (Il était à St-Jean-Port-Joli, Qué.)

La cérémonie religieuse terminée, la foule se rendit à la salle des Chevaliers de Colomb pour un feu de joie symbolique, le vrai feu de la St-Jean ayant été joyeusement sacrifié à cause d'une salutaire "pluie de joie".

Les marguilliers et tous les chefs d'associations offrirent ensuite au clergé et aux visiteurs un vin d'honneur et un goûter. Alléluia!

Eaux millénaires

La célèbre Fontaine de Trévi, à Rome, est alimentée par un réseau d'aqueduc construit, il y a 2,000 ans.

* * *

Le mauvais chef se reconnaît à l'espoir que les méchants mettent en lui et à la crainte qu'il inspire aux honnêtes gens.

Proverbe persan

Au Parlement — Sans Parti Pris

Règlements de grèves et vente de notre blé engendrent l'optimisme

Du 14 au 21 juin, les membres de la Chambre des Communes ont continué leurs discussions ... dans un climat favorable, au point que le premier ministre Pearson a souligné lui-même l'esprit de collaboration des partis de l'Opposition et laissé entendre que cela aurait, comme fruit, des vacances d'été ... peu éloignées.

Le tout a débuté, le 14 juin, sur une note d'optimisme. L'hon. J. R. Nicholson, ministre du Travail, annonça en effet le règlement de la grève des débardeurs du Québec. C'est tôt le matin même que le comité du cabinet (les hon. Nicholson, Guy Favreau, président du Conseil Privé, A. J. MacEachen, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, et J. W. Pickersgill, ministre des Transports) et les comités de négociation des syndicats des débardeurs et de la Fédération des armateurs avaient accepté une base de règlement de cette fameuse grève commencée le 9 mai dernier, mais dont les origines remontent vraiment au mois de novembre 1965 alors qu'il y eut rupture des négociations entre les deux partis en cause.

Une intervention personnelle du premier ministre Pearson, tard le soir du 13 juin, permit de trouver une solution aux deux derniers principaux points en litige et ainsi de mener à bon terme le travail ardu du juge René Lippé, "médiateur compétent, patient et expérimenté".

Enfin, en annonçant l'heureuse nouvelle, l'hon. Nicholson promit de créer bientôt une commission d'enquête qui étudiera la possibilité d'accroître la productivité, tout en assurant en même temps la sécurité de l'emploi à tous les membres des syndicats intéressés que les nouvelles méthodes de travail et les transformations technologiques pourraient toucher.

Dans les jours suivants on annonça aussi en Chambre le règlement de deux autres grèves: celles des employés de la Voie maritime et d'Air Canada. Ces règlements et ceux, espérés, des grèves possibles des employés des chemins de fer Nationaux, de l'Union internationale des bûcherons de la côte ouest, etc., nous mettent en face des problèmes que créent, entre la main-d'oeuvre et le patronat, l'automation et l'augmentation soutenue du coût de la vie.

Vente de notre blé

Une autre annonce enthousiaste, en Chambre, fut celle de l'hon. Mitchell Sharp, ministre des Finances, le 20 juin. Il s'agit de la signature à Moscou, le jour même, d'un protocole prolongeant de 3 ans l'accord commercial entre le Canada et l'URSS, soit jusqu'au 17 avril 1969, et de la signature par la Commission Canadienne du Blé d'un contrat de vente avec Exportkhleb, l'agence soviétique chargée du commerce des céréales, visant 9 millions de tonnes fortes, soit environ 336 millions de boisseaux de blé et de farine canadiens qui seront expédiés au cours des 3 campagnes agricoles à compter du 1er août 1966, le tout d'une valeur approximative de $800 millions.

Depuis 1963, la Russie a acheté 478 millions de boisseaux d'une valeur approximative d'un milliard de dollars. Cette nouvelle vente aura, comme les précédentes, des conséquences avantageuses pour nos producteurs de blé et meuniers, les manutentionnaires de céréales, les chemins de fer, les compagnies de navigation et ... l'ensemble de notre économie.

L'hon. A. J. MacEachen, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, a pour sa part présenté le bill C-199 qui prévoit une aide aux provinces pour des installations de formation et des instituts de recherche, en préparation à l'assurance frais médicaux qui sera lancée bientôt au pays. Il s'agit ici de l'investissement le plus considérable de notre histoire dans les ressources humaines.

En effet, ce Fonds d'Assistance à la Santé mettra à la disposition des provinces pendant une période de 15 ans $500 millions, pour aider à la construction, à la restauration et à l'équipement d'instituts de recherche, d'hôpitaux de formation, de facultés de médecine, et aussi des aménagements de formation pour le personnel sanitaire essentiel.

Les Anciens combattants

Parmi les autres activités importantes de cette période de la session, notons l'adoption des crédits des ministères suivants: Affaires des Anciens Combattants, Citoyenneté et Immigration, Conseil Privé, Nord canadien et Ressources nationales.

Il est remarquable qu'on ait discuté des problèmes des Affaires des Anciens combattants sans sectarisme politique, et qu'on ait adopté en peu de temps les $365,629,700 réclamés par l'hon. Roger Teillet. C'est que ceux qui ont participé au débat ont voulu démontré à quel point ils saisissent "l'importance humaine" de ce ministère qui touche quelque 4 millions de Canadiens, soit les anciens combattants et leurs familles.

Au cours de la discussion, on a dit beaucoup de choses au sujet de la Légion Royale Canadienne; des anciens combattants de Hong-Kong et du Japon; du rapport "attendu" du juge Mervyn Wood, qui fait actuellement enquête sur l'organisation de la Commission canadienne des pensions; des travaux préliminaires de M. Woods, surintendant des services du bien-être des anciens combattants à Regina, sur la réorganisation de ces services au plan national; des lois sur les terres destinées aux anciens combattants, sur les pensions, sur l'aide aux enfants des morts de la guerre; de l'administration des hôpitaux d'anciens combattants, etc.

Constamment, on vanta l'hon. Roger Teillet et ses fonctionnaires qui s'acquittent "efficacement et humainement" de leurs délicates fonctions. M. Maurice Allard, député indépendant de Sherbrooke, profita tout de même de l'occasion pour demander qu'on corrige la discrimination au sein du ministère et de ses organismes à l'égard des Canadiens français. Entre autres détails, il soutint que seulement 9.1 pour cent des fonctionnaires importants de ce ministère sont des Canadiens français, et il cita aussi le cas de l'hôpital de la Reine-Marie à Montréal où trop peu des médecins, spécialistes et infirmières sont des Canadiens français.

Les commissions royales

En cinq minutes à peine, on adopta les crédits du ministère Jean Marchand (Citoyenneté et Immigration) au montant de $241,734,500. Mais on a consacré beaucoup plus de temps, relativement, pour accorder à l'hon. Guy Favreau, président du Conseil Privé, ses $6,005,700; car les députés de l'Opposition ne prisent guère les commissions royales "qui risquent d'avoir des répercussions politiques" et qui, étant présidées par des juges, mêlent le judiciaire et le politique; désirent qu'on réétudie la question des relations "modernes" entre le gouvernement central et les gouvernements provinciaux; veulent des précisions quant à la loi relative aux enquêtes sur les coalitions et les lois connexes destinées à enrayer l'expansion des coalitions.

De façon toute particulière, ils exigèrent de M. Favreau des renseignements précis au sujet de la commission Laurendeau-Dunton. Le ministre répondit donc que: la commission a tenu des audiences publiques et semi-publiques à travers le pays depuis novembre 1963; elle a reçu jusqu'ici 383 mémoires, dont 219 anglais, 98 français et 66 bilingues; elle emploie à ses travaux de recherche 71 employés à plein temps et 11 à service discontinu. Ces travaux portent sur 8 catégories de sujets d'étude, soit démographie et données statistiques, études relatives aux institutions, études de comportement, fonction publique fédérale, études économiques et sociales, éducation, organes de grandes diffusion et communications, langue et culture. Enfin, les honoraires des commissaires ont été de $51,450 en 1963-64, de $129,300 en 1964-65, et ils sont de $140,000 cette année 1965-66.

Les députés ont voté la somme de $529,600 pour le secrétariat du gouverneur général et le remboursement des frais de voyage et de réception aux lieutenants-gouverneurs.

Nos législateurs ont terminé cette période de la session qui nous intéresse cette semaine en votant $96,558,900 pour les "Affaires indiennes", dont s'occupe le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales.

A la semaine prochaine.

R.B.

Patron imprimé





Une des principales attractions à l'Expo '67 sera le Gyrotron, forme d'amusement totalement nouvelle. Conçu par M. Lean Kenny, inventeur de renommée internationale, le Gyrotron offre d'une manière compacte un voyage à la Jules Verne, du centre de la terre jusqu'à dans l'espace. Plus de 245 tonnes d'aluminium Alcan serviront à sa fabrication.

L'Afrique centre d'intérêt d'une réunion oécuménique

par Roger TESSIER, P.B.

Si un cartographe voulait tracer la carte religieuse de l'Afrique, en dehors du solide bloc musulman du nord du continent, il se verrait en face des mêmes divisions qui affligent la chrétienté d'Europe et d'Amérique... Mais les Africains et les missionnaires ne peuvent se satisfaire de cette malheureuse situation. Déjà en 1963, une Conférence de Toutes les Eglises d'Afrique a été établie avec un secrétariat permanent à Nairobi, au Kénya. Quant aux missionnaires, ils ressentent bien eux aussi le tragique de cette division importée. On ne renverse pas du jour au lendemain une situation d'un siècle, mais déjà le fait de s'être rencontrés sur l'invitation du Conseil Canadien des Eglises (L'Eglise catholique n'en fait pas partie) pour étudier les problèmes africains ne peut qu'être une étape favorable à un rapprochement des chrétiens.

Un accueil chaleureux

Du 16 au 18 juin derniers, sur le campus de l'Université Queen à Kingston, Ontario, nous étions 140 missionnaires, représentants des Eglises du Canada, et invités africains. Du côté catholique, quatre observateurs purent participer à toute la rencontre: Soeur Rachel-Marie, des Soeurs Blanches d'Afrique, Soeur Saint-Léon-le-Grand, des Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception, Frère Léonard Leclair, scolastique jésuite, et moi-même. De plus, Mgr Jacques Garneau, de l'Association des Universités et Collèges du Canada, ainsi que le R. P. Roméo Guilbeault, O.M.I., du Service Universitaire Canadien Outre-Mer, se joignirent aussi à nous durant quelques heures.

L'accueil de nos frères protestants fut vraiment chaleureux. Lors de la session sur l'activité de l'Eglise canadienne en Afrique, on accorda une égale période de temps à l'exposé que je fis sur la présence et les oeuvres des 1,711 missionnaires catholiques et à l'exposé du Rév. R. M. Bennet sur celles du millier de missionnaires protestants. Dans la soirée du 17, je fus invité à présider le service religieux du soir. De plus, geste délicat, car nous n'étions qu'une demi-douzaine de francophones, les organisateurs avaient insisté pour qu'exposé et prière fussent, au moins en partie, exprimés en français. De nombreux commentaires me signalèrent combien de participants étaient heureux de mieux connaître l'action de leurs frères catholiques en Afrique. Un interlocuteur me rappela qu'il y a à peine quelques années cette participation catholique eut été impensable, alors qu'aujourd'hui nul ne s'en étonne.

"N'accentuez pas nos divisions"

Fait significatif, les problèmes relatifs à l'unité chrétienne n'étaient pas en soi à l'ordre du jour de cette rencontre de Kingston qui, sous le thème "Regards sur l'Afrique", étudiait le rôle et l'attitude du Canada et des chrétiens du pays à l'égard de ce continent. Mais en réalité, la désunion des chrétiens fut souvent soulignée par les participants africains. La présence même de M. Samuel Amissah, secrétaire général de la jeune Conférence de Toutes les Eglises d'Afrique, en était le rappel vivant.

Le Révérend E. M. L. Odjija, modérateur de l'Eglise presbytérienne du Ghana, fit état de la recherche de l'unité dans les Eglises du Ghana et de la Nigérie, d'une unité qui se manifesterait "non par une simple fédération d'Eglises mais par une unité organique". Lors de la réunion de la commission d'études de l'action missionnaire des Eglises, un jeune pasteur anglican de l'Ouganda lança cet appel: "N'augmentez pas encore nos divisions", faisant allusion au fait que dans son pays, où les chrétiens sont déjà divisés entre anglicans et catholiques, un nouveau groupe de missionnaires canadiens venait de s'établir à Kampala, la capitale.

Un geste concret

Dans ses conclusions, la commission rappela qu'il ne fallait pas accentuer les facteurs de divisions en Afrique, qu'il fallait radicalement diminuer le facteur de la compétition dans l'activité missionnaire, qu'il fallait aussi établir une meilleure liaison entre les missionnaires des diverses Eglises. De son côté, la commission d'études de l'assistance oecuménique à l'Afrique, dans son rapport, fit principalement état du Programme oecuménique pour une Action d'Urgence en Afrique. Il s'agit d'un programme d'aide exigeant l'établissement d'un fonds de dix millions de dollars, qui seront fournis par les Eglises membres du Conseil mondial des Eglises. Au-delà des divisions religieuses, c'est là un geste concret d'entraide et de fraternité chrétienne.

Dans ce contexte, on comprendra que le président de la rencontre l'hon. Donald Fleming, dans son discours de clôture, souligna avec raison que "cet échange de vue avait favorisé l'esprit oecuménique". Evoquant la présence des invités africains, qu'il venait de qualifier de "voix authentique de l'Afrique", il rappela qu'"ils avaient aidé à une meilleure fraternité par leur appel à l'unité".

La toilette d'une femme ne doit se faire remarquer que par sa simplicité. Mme NECKER.

Demandes d'importation des bovins de France

OTTAWA -- Un total de 252 personnes ont demandé au ministère de l'Agriculture du Canada des permis pour importer cette année des bovins originaires de France, déclare un porte-parole de la Direction de l'hygiène vétérinaire au Ministère.

Le nombre de bovins que représentent les demandes s'élève à plus de 1,700 têtes. Toutefois, la capacité actuelle de la station de quarantaine de Grosse-Ile, Qué., est de 110 têtes.

Chacun des réquérants a reçu les renseignements voulus en ce qui regarde le coût des exigences sanitaires et les autres modalités inhérentes à l'importation.

On s'attend que la période de quarantaine canadienne débute en octobre à la station de sûreté optimum du ministère de l'Agriculture à Grosse-Ile. Cela veut dire que les bovins à être importés de France entreront à la station de quarantaine de Brest (France) vers la fin d'août ou au début de septembre.

Cependant, vu que ces bovins devront être soumis à des tests de 30 jours avant leur entrée en quarantaine à Brest, le choix des bêtes devra se terminer au plus tard en fin de juillet.

A Grosse-Ile, la durée de la quarantaine est de 90 jours au minimum. Mais, en raison des épreuves très poussées qui doivent s'y faire ainsi que des glaces sur le fleuve St-Laurent en hiver et au début du printemps, on ne croit pas que les bovins puissent être libérés de la quarantaine avant avril ou mai prochain.

Les importateurs sont tenus de solder le coût de l'entretien et de l'alimentation du bétail aux deux stations de quarantaine de Brest et de Grosse-Ile, tout comme les frais des épreuves spéciales qu'on exige des bêtes importées. Les importateurs devront en outre verser, comme frais de quarantaine, un montant fixe de $5 par jour par tête de bétail pour une durée maximum de 90 jours à Grosse-Ile.

Les bovins importés de France doivent se plier à des mesures sanitaires rigoureuses et à de multiples épreuves, toutes sous l'étroite surveillance des vétérinaires fédéraux. Voici quelques-unes des principales mesures de sécurité:

1) La région d'où proviennent les bêtes doit être exempte de fièvre aphteuse depuis neuf mois au moins.

2) Seuls sont admissibles les veaux de moins de neuf mois qui n'ont pas été vaccinés contre la fièvre aphteuse.

3) Les troupeaux d'origine sont astreints à des examens par un vétérinaire de la Direction de l'hygiène vétérinaire du ministère de l'Agriculture du Canada; en outre, chaque animal destiné à l'exportation doit subir toute une série d'épreuves sanitaires avant d'être dirigé vers la station française de quarantaine à Brest: épreuves touchant la tuberculose, la brucellose, la leucose, la leptospirose, la maladie de Johne et la fièvre aphteuse.

4) A Brest, les veaux sont soumis à des examens cliniques quotidiens, ainsi qu'à de nouveaux tests contre la fièvre aphteuse. Si, à la suite de ce mois en quarantaine, les bovins sont jugés en bon état de santé, on peut les transporter par bateau à la station de quarantaine de Grosse-Ile.

5) La durée minimum de la quarantaine exigée à Grosse-Ile est de trois mois, période au cours de laquelle on ajoute au troupeau importé un groupe d'animaux d'origine canadienne pour mieux dépister les germes de maladies éventuelles. Durant ce séjour à Grosse-Ile, les bovins sont astreints aux mêmes épreuves que dans les fermes d'où ils viennent, ainsi qu'au test biologique portant sur la fièvre catarrhale.

6) Après leur départ de Grosse-Ile, les bêtes doivent être de nouveau tenues en quarantaine durant les 90 jours qui suivent leur arrivée dans les fermes de leurs propriétaires: pendant ce temps, elles sont inspectées régulièrement par les vétérinaires fédéraux.

Les médecins canadiens: non, à l'assurance-santé

EDMONTON — L'Association médicale du Canada s'est prononcée contre le plan fédéral d'assurance-santé qui doit être instauré en collaboration avec les gouvernements provinciaux.

Les 200 membres de l'AMC se sont rencontrés ici pour discuter de certaines questions pertinentes à leur profession.

Les médecins ont rejeté le plan d'assurance-santé préconisé par le ministre fédéral de la Santé, M. Allan MacEachen, parce qu'il aurait pour effet de briser les liens d'amitié et de sympathie qui se créent entre le médecin et son client. Le plan, soutiennent-ils, ferait du médecin un simple salarié.

Le conseil général de l'Association s'attaque surtout à la disposition qui voudrait que seules les agences bénévoles puissent profiter des subventions pour fin médicales.

L'AMC a déclaré qu'il est inconcevable que ses membres ne puissent jouir des subventions fédérales.



Jeanneau Prudent dit: "Ne vous amusez pas dans l'eau avec des jouets gonflés d'air ou des chambres à air. Gardez-les sur la plage où ils ont leur place."



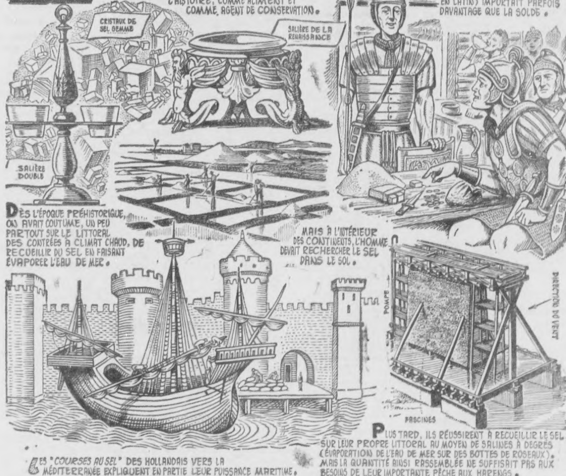
No 344

De quels pays viennent ces timbres? Nous avons supprimé les textes pour que le problème ne soit pas trop facile. Solution: a) la Belgique, b) l'Allemagne, c) la Suisse, d) l'Italie.

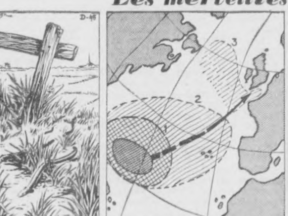
LE SAVIEZ-VOUS ?

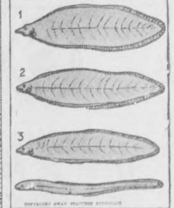


Les progrès de la Science



Les merveilles de la nature!



Il existe dans l'Atlantique du Nord une région des plus curieuses appelée la mer des Sargasses. Elle est caractérisée par l'absence de vents maritimes et par la présence d'énormes quantités d'algues qui flottent à la surface de l'eau et qui abritent la plus merveilleuse des faunes maritimes. C'est ici que naît l'anguille. Dès son bas âge, elle semble dominée par un mystérieux instinct de migration — en conséquence elle prend le large. Trois années plus tard elle abordera aux côtes d'Europe; entretemps, elle aura subi une métamorphose essentielle. De minuscule poisson de mer sous-marin, transparent ou presque mince comme un filet, muni d'un bec à denture remarquable, il est devenu une jeune anguille.

Des foules énormes de jeunes anguilles ont hâte d'atteindre les embouchures des grands fleuves, elles sont à la recherche d'eau douce. Chaque année au retour du printemps, les poissons qui ont l'aspect de vers transparents se présentent et prennent possession de leurs "eaux de chasse". Après avoir franchi nombre d'obstacles, elles se dispersent dans les ruisseaux, les étangs et les moindres cours d'eau où elles grandissent pour devenir des membres adultes de la société des anguilles. Mais un jour, au bout d'une période qui va de six, dix ou vingt ans, leur instinct de migration les reprend — de nouveau elles se mettent en route pour retourner à la mer des sargasses. Celle-ci les attire mystérieusement, puissamment...

Arrivées là-bas, les anguilles pourront se propager.

Billet du jeudi

Il faut savoir nager et se méfier de l'eau

Albert Londres, l'un des meilleurs journalistes que connut la France d'il y a quarante ans, mourut avant son heure, de la façon la plus sotte qui soit.

Il se noya dans la Mer Rouge, dans le naufrage du **Georges-Philippar**, pour cette unique raison qu'il ne savait pas nager.

Le pauvre homme coula à pic en touchant l'eau.

Peut-être aurait-il vécu vingt ou trente ans de plus, s'il avait pu se permettre de flotter.

Car la mer était calme, au moment de la tragédie qui l'emporta, et de nombreuses chaloupes recueillaient aux alentours les passagers de son navire.

L'Ami du Peuple, de Paris, raconta comme suit ce qui s'était passé:

"Albert Londres appelait au secours de son hublot. Un officier lui lança une corde à laquelle il s'agrippa, mais, sous son poids, celle-ci déroula d'un coup et il fut précipité dans l'eau ... Si Albert Londres avait su nager juste assez pour se tenir deux minutes à la surface, il eût été sauvé."

Londres était en voyage à son habitude, à recueillir les matériaux d'un reportage qu'il n'écrivit point.

Parce qu'il ne savait pas nager.

• • •

Nager est facile, à la condition de le savoir.

Les animaux nagent du premier au dernier, y compris le loup qui déteste l'eau et l'évite, le chat aussi, qui en a une peur bleue.

Ils nagent d'instinct, ou leurs parents le leur enseignent, et ils maîtrisent vite l'art de se tenir à flot.

Seul le petit d'homme, comme dit Kipling, ne nage pas de lui-même.

Parce qu'il a peur et raisonne.

S'il n'était intelligent, s'il n'avait jamais songé à la possibilité de se noyer, s'il s'agitait d'instinct, dans l'eau comme sur terre, il nagerait avec la même facilité, la même désinvolture, la même insouciance que les bêtes.

Dire qu'il se noie parce qu'il est intelligent paraît une inconvenance doublée d'illogisme.

C'est pourtant la stricte vérité.

Il y a un demi-siècle, un certain nombre d'hommes apprenaient à nager; chez les femmes, personne ou à peu près.

Les choses changèrent et c'est heureux.

• • •

On trouvera des directives et conseils précieux sur la natation, certaines occupations, les sports qui se pratiquent dans, sous et au bord de l'eau, dans un excellent ouvrage dû à un jeune qui s'y connaît: Jean-Claude Lindsay.

Son livre, publié aux Editions de l'Homme, s'intitule **La Sécurité aquatique.**

Il est à lire et relire, garder à portée de la main, apprendre par coeur, ni plus ni moins.

Car l'auteur touche à une infinité de sujets, en rapport avec la fréquentation de rivières et lacs, voire de la mer, sans oublier criques et ruisseaux.

Hors ce qui a trait à la nage, il traite du ski nautique, du plongeon, de la plongée sous-marine, de pêche et de chasse.

En à-côté, de ce qu'il faut savoir sur les embarcations, le sauvetage, la respiration artificielle.

Il dira encore, par exemple, ce qu'est le sauvetage personnel, ou l'art de se tirer d'une immersion, même si l'on ne nage pas mieux qu'un lingot de plomb.

Les plaisirs de l'eau sont innombrables, les dangers aussi.

Il faut savoir profiter des uns, éviter les autres, et Lindsay nous y aide.

L'ILLETTRE.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Saccager le bien d'autrui est une sorte de vol que les honnêtes gens commettent en toute bonne foi, si bien qu'on en arrive à comprendre le propriétaire qui redoute un locataire pourvu d'enfants. Et encore, malgré toute sa méfiance, finira-t-il par louer à un couple aux belles manières, dont la distinction ne fait pas de doute, ce qui n'empêchera pas ces gens de laisser croître comme une herbe folle le premier rejeton qui viendra renforcer leur amour! Gare alors aux caresses du tricycle sur les plinthes des corridors intérieurs, aux parties de balle qui souillent les murs, au petit marteau qu'on exerce sur les planchers de bois huilé. Il va sans dire que les parents du marmot arriveront à protéger leurs meubles des assauts qui marquent l'épanouissement de leur fiston. Mais de là à lui faire respecter le bien du proprio ...

Quels que soient les termes d'une entente, tout ce qu'on loue demande considération, et nous sommes moralement responsables des détériorations que nos enfants ou nous-mêmes faisons subir à la maison, à la clôture, etc., d'un propriétaire complaisant.

✦ ❋ ✦

— Monsieur le commissaire, dit l'agent, je vous amène cet individu que je soupçonne d'avoir volé une voiture.

— Bien, qu'on le fouille.

✦ ❋ ✦

Pour faire disparaître des traces de poudre à l'encolure de vos robes, frottez avec un tampon d'ouate imprégné d'éther.

✦ ❋ ✦

Si vous n'arrivez pas à décoincer deux verres imbriqués l'un dans l'autre, placez-les simplement dans le réfrigérateur. Le froid se chargera de les détacher.

✦ ❋ ✦

Pour bien dormir, buvez un verre de lait sucré au miel. Ne l'avalez pas d'un coup, mais doucement.

✦ ❋ ✦

Voilà dix fois qu'elle appelle son amie au téléphone, dix fois que cela sonne "occupé"! Elle essaie une onzième fois, puis, en désespoir de cause, elle envoie un télégramme: "Raccroche!"

✦ ❋ ✦

Pour garder pimpantes vos chaussures vernies, ne les brossez jamais. Nettoyez-les avec une éponge imbibée d'eau froide. Essuyez avec un linge fin. Passez une crème blanche avec une flanelle. Nettoyez le bord de la semelle avec une brosse dure.

✦ ❋ ✦

Ne regardons pas tant le monde comme il doit être afin qu'on puisse le souffrir comme il est.

Pour séparer parfaitement le blanc du jaune d'oeuf: cassez l'oeuf dans un entonnoir maintenu au-dessus d'un récipient; le blanc descend, le jaune reste dans l'entonnoir.

✦ ❋ ✦

— Docteur, dit la pauvre femme d'une voix éteinte, je crois bien que je vais mourir.

Le docteur, qui en est bien persuadé, veut la réconforter:

— Allons, allons, vous verrez que d'ici huit jours vous ferez une petite balade en voiture.

✦ ❋ ✦

Si vous voulez avoir des ongles toujours propres, il faut, après vous être lavé les mains, passer sous l'ongle la mine d'un crayon blanc; cela fait plus soigné.

Trop de soleil peut vous vieillir prématurément

Voici l'été qui nous revient. C'est le temps des vacances, le temps des baignades et des bains de soleil. Le temps aussi où toute femme consciente de sa beauté, devrait prendre les mesures nécessaires pour protéger la peau de son visage et de son cou contre les rayons violents du soleil.

Il faut se rappeler que les plus grands spécialistes de la peau sont convaincus que s'exposer outre mesure aux rayons du soleil est dommageable à l'épiderme, et contribue dans une large mesure à vieillir la peau prématurément.

Il existe nombre de petits trucs qui sauront vous aider à protéger votre peau et votre chevelure tout en contribuant à votre confort durant les températures les plus chaudes. A la plage, portez un chapeau à large bord, ce qui permettra au visage d'être à l'ombre autant que possible. L'application d'une bonne crème contre les rayons du soleil est aussi à conseiller. Pour ce qui est des bains de soleil, prenez soin de couvrir votre visage et votre cou, et laissez exposer le reste de votre corps.

Les femmes à peau blanche, les rousses, devraient porter une attention toute spéciale à leur épiderme lorsqu'elles s'exposent au soleil, car tous savent que leur peau est beaucoup plus sensible aux rayons de soleil qu'une femme au teint plus foncé.

Le vêtement idéal durant les chaleurs est bien la robe tubulaire (shift). Evitez les vêtements serrés, avec ceinture. Un grand décolleté n'est pas nécessaire, pourvu que l'encolure soit éloignée du cou.

Pour ceux qui surveillent leur poids, l'été est plein d'embûches. Certaines viandes froides sont riches en calories, et les liqueurs sont une tentation constante. Il s'agit d'y penser constamment et de rechercher les mets et les liqueurs les plus basses en calories. C'est assez facile aujourd'hui, car il y en a un grand assortiment dans les marchés d'alimentation.

Un dernier conseil: les sandales sont très populaires en été, et vous l'aurez remarqué. L'arrière du talon, avec la pression qui y est exercé, devient blanchâtre et fait contraste avec le reste du pied et de la jambe. Appliquez simplement un peu de rouge et le tour est joué.

Si vous désirez plus amples renseignements sur la peau du visage, la chevelure ou la transpiration, écrivez tout simplement à Cousine Blanche, 887, Carleton, Chambly, Qué., en incluant 10c pour chaque feuillet demandé.

COUSINE BLANCHE.

Intentions du mois

Intention générale du mois de juillet: La vocation vécue par clercs et laïcs. Intention missionnaire: Les moyens de diffusion au secours de l'Evangile.

Cette jolie robe-chemise courte est très féminine. Garnie à l'avant de deux boucles de ruban avec bouton, elle a été dessinée par Wm. G Junior Originals. Le jersey d'Arnel est imprimé d'un semis de fleurs, et piqué sur fibres de Terylene.

☆ ☆ ☆

De superbes imprimés d'Arnel et de Terylene pour l'été

Wm. G, reconnu au Canada comme un des plus dynamiques dessinateurs de robes pour jeunes filles, présente cet été une collection d'une grande originalité. Le style est très féminin et les modèles sont enjolivés de rubans et dentelle, tandis que les motifs floraux des tissus d'Arnel et de Terylene si faciles d'entretien, créent une impression entièrement nouvelle. Les jupes sont très courtes, et un des modèles comporte un pantalon du plus bel effet sous la robe.

Quelques-uns des modèles sont en jersey d'Arnel à motifs floraux délicats, piqué sur fibres de Terylene, et se présentent sous forme de robes-chemises simples et confortables ou de deux-pièces élégants pour la ville. Les jupes évasées, les modèles aux lignes dégagées, et l'impression de fraîcheur qui se dégage de ces robes nouvelles — enfin tout dans cette collection — a été conçu pour notre jeune et active génération, qui se désintéresse de plus en plus des modes compliquées et des vêtements exigeant beaucoup d'entretien. Cette nouvelle collection empreinte de fraîcheur répond aux exigences des jeunes; et il ne faut pas oublier que les tissus d'Arnel et de Terylene sont les tissus les plus faciles d'entretien.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur. P.

Le fardeau de la veuve

OTTAWA — Il est lourd, il est énorme, le fardeau de la veuve. Voilà pourquoi qu'à la suite d'une enquête, le Centre d'action familiale de Sherbrooke a demandé "que l'Etat accorde une pension généreuse aux veuves et que les montants d'assistance prévus par la loi tiennent compte du coût de la vie et soient revisés de façon périodique".

Un court article de "Bien-être Social Canadien", publication de Conseil canadien du Bien-être, 55, avenue Parkdale, à Ottawa, signé de Mlle Denyse Payeur, assistante sociale, rappelle quels sont les problèmes que doivent envisager les veuves.

"Il faut bien convenir que de tous les problèmes des veuves, plusieurs ne seront jamais résolus en entier ou ne trouveront qu'une solution partielle dans les efforts des veuves elles-mêmes ou dans une action qui peut être suscitée pour leur venir en aide: pensons, par exemple, dit Mlle Payeur, à la solitude de la veuve, à son isolement, à la lourde responsabilité que lui incombe d'éduquer des enfants sans la participation du père. Voilà des domaines où il n'est pas facile d'aider la veuve."

Mlle Payeur dit que la collectivité a le devoir grave d'assister de façon adéquate ceux-là de ses membres à qui incombe une grande responsabilité personnelle et sociale et qui n'ont pas les moyens d'y satisfaire. Les veuves, chefs de famille, appartiennent définitivement à cette catégorie.

"Il nous semble important aussi, ajoute-t-elle, de faire remarquer que les veuves ne disposent pas d'un pouvoir de pression ou de représentation comme en ont d'autres groupes sociaux qui sont organisés pour négocier les conventions qui leur assurent les moyens de subsistance jugés nécessaires. Les veuves, chefs de famille, se trouvent donc dans une condition d'infériorité et de faiblesse qu'on ne doit pas ignorer en déterminant leur allocation et celle de leur famille."

Épargnez-vous assez d'argent?

Un test

"De l'argent, il ne suffit pas d'en gagner, il faut en garder". **Oui Non**

1. Faites-vous votre budget régulièrement? **Oui Non**
2. Avant de dépenser réfléchissez-vous si l'achat que vous allez faire est utile ou inutile? **Oui Non**
3. Avant de faire un voyage, est-ce que vous songez si vous avez l'argent nécessaire? **Oui Non**
4. Lorsque vous magasinez, achetez-vous les choses que vous aviez prévues? **Oui Non**
5. Mettez-vous régulièrement de l'argent de côté? **Oui Non**
6. Avez-vous toujours de l'argent en main? **Oui Non**
7. Pouvez-vous passer une semaine sans emprunter sur votre prochaine paye? **Oui Non**
8. Etes-vous celui ou celle qui n'a pas de dette? **Oui Non**
9. Payez-vous comptant au lieu d'acheter à crédit? **Oui Non**
10. Vivez-vous de vos moyens au lieu de vous permettre des dépenses exagérées pour faire comme les autres? **Oui Non**
11. Est-ce qu'après avoir payé votre "pension" vous prenez un montant pour vos économies? **Oui Non**
12. S'il vous reste de l'argent sur le montant prévu pour vos dépenses de fin de semaine, allez-vous le déposer à la Caisse populaire? **Oui Non**

Résultats:

Combien de OUI?
Combien de NON?

9 OUI: c'est fameux; vous êtes assuré de votre avenir.

8 à 6 OUI: c'est très bien aussi même s'il y a encore quelques points à améliorer.

5 à 7 OUI: c'est bien, mais vous devez faire attention, car la pente du gaspillage n'est pas loin.

Moins de 6 OUI: il faut y voir sérieusement si vous voulez devenir économe.

2 à 3 OUI: l'économie n'est pas votre fort et vous devez faire de très grands efforts si vous voulez assurer votre avenir.

Onze Canadiennes célèbres seront honorées en 1967

OTTAWA — Le Conseil national des femmes juives rendra hommage à 11 Canadiennes méritantes au cours des fêtes du Centenaire du Canada en 1967.

Les personnes choisies, dont l'une représentant chacune des dix provinces et une pour les Territoires du Nord-Ouest, seront désignées comme les "Femmes du Centenaire".

Le comité de sélection préliminaire sera formé de six professeurs d'histoire, tous des hommes, attachés à différentes universités.

Les trophées, sous forme de médailles de bronze, seront remis à ces femmes ou à un membre de leur famille, le 6 juin 1967, au cours de la Journée nationale des femmes juives, dans le cadre de l'Expo 67 à Montréal.

Deux seules conditions sont requises pour établir le choix: ces femmes devront être canadiennes et avoir accompli des réalisations marquantes au cours de la période 1867-1967.

La présidente du Conseil des femmes juives, Mme Norman Loeb, a déclaré récemment à Ottawa, que les titulaires, vivantes ou décédées, auront apporté une contribution appréciable, notamment pour l'expansion des domaines artistique, littéraire ou scientifique.

Les membres du Conseil songent également à publier une brochure indiquant la liste de noms de toutes les candidates pour les récompenses honorifiques.

Après le choix préliminaire, des comités provinciaux organiseront des scrutins pour le nom de la gagante dans chaque province.

Courrier de Louise

Q. — J'ai vingt ans et je suis malheureux, car j'ai les cheveux tellement frisés que nombre de personnes croient que je suis mulâtre. Que faire pour empêcher que mes cheveux frisent à ce point? Merci. **Frisé.**

R. — Si vous étiez une jeune fille, je vous conseillerais de vous faire donner un défrisage par une coiffeuse très compétente. Cette opération donne généralement d'excellents résultats. Dans votre cas, vous pouvez, chez un bon coiffeur, vous faire donner une coupe courte qui donnera une meilleure apparence à vos cheveux. Ne vous rendez pas malheureux pour si peu, mon cher ami. Que deviendriez-vous si vous étiez atteint de calvitie prématurée?

☆ ☆ ☆

Q. — Quand un jeune garçon me demande de l'embrasser pour son anniversaire, dois-je le faire? Il a seize ans et j'en ai quinze. Merci. — **Petite fille.**

R. — Ce serait gentil de l'embrasser "en petite fille" bien entendu. Ce serait une drôle d'idée de choisir le jour de son anniversaire pour lui faire de la peine.

☆ ☆ ☆

Q. — Depuis environ trois mois, je reçois une lettre anonyme chaque semaine. Le sujet en est à peu près toujours le même: "Vous êtes une mauvaise femme et votre mari devrait vous quitter et vous enlever vos enfants". Au début, je me moquais de ces lettres et les faisais lire par mon mari. Maintenant, je commence à m'inquiéter. Nous sommes une petite famille très unie. Mon mari est un modèle d'époux et de père et, sans vouloir me vanter, je me crois une bonne épouse et mère. Mon mari me le dit souvent d'ailleurs. Qui pourrait vouloir nous troubler de la sorte? Nous ne nous connaissons pas d'ennemis. Mon mari me dit de ne plus lire ces lettres et de les jeter au panier dès qu'elles arrivent. Y a-t-il une protection contre de telles tactiques? — **Nerfs en boule.**

R. — Les personnes qui écrivent des lettres anonymes, quand elles ne souffrent pas d'aberration mentale, sont lâches et méchantes. Sans doute, dans votre cas, celui ou celle qui vous persécute envie votre bonheur. Votre mari a bien raison de vous dire de jeter ces lettres au panier et j'espère que vous suivez son conseil. Je ne crois pas qu'il y ait de moyen efficace pour vous en protéger à moins que vous avertissiez le bureau de poste et même la police. On ferait probablement une enquête et, qui sait, on trouverait peut-être le coupable qu'on traduirait ensuite en justice. Si vous croyez que votre santé souffrira à cause de ces tracas, adressez-vous aux autorités que j'ai mentionnées plus haut. Sinon, chassez-en la pensée et jetez les lettres dans la poubelle sans les lire. Il y aura toujours de tels gens et la meilleure manière de les traiter est de les ignorer.

☆ ☆ ☆

Q. — Pour clore une discussion, auriez-vous l'obligeance de répéter si oui ou non une femme reste gantée pour recevoir les sacrements? Merci — **Joujou.**

R. — Une femme doit toujours enlever ses gants pour recevoir les sacrements. Evidemment, ce règlement n'est qu'une coutume et il ne serait pas péché de les garder.

☆ ☆ ☆

Q. — J'ai dix-huit ans et mon ami en a vingt. Il s'est engagé dans l'armée, il y a quelques mois. Ses parents et les miens sont des amis de toujours et nous avons été élevés en camarades. Dernièrement, c'est-à-dire environ un an avant son départ, nous avons réalisé que nous nous aimions. Nous étions sûrs de notre amour. Mais voilà, j'ai tout fait pour le voir avant qu'il parte, mais il m'a évitée et, depuis, il est venu en permission et n'a pas cherché à me voir. Je ne sais plus que faire et ne comprends rien à cette attitude étrange. Je n'ai pas d'autre ami, mais je ne tiens pas à rester dans cette incertitude. Devrais-je lui écrire et lui demander des explications? Merci. — **Gizon.**

R. — Si je déconseille généralement aux lectrices de se jeter à la tête des garçons, par contre, dans votre cas, je vous conseille absolument d'écrire à cet ami, car il faut en avoir le coeur net. Peut-être préfère-t-il cesser toutes relations avec vous pendant son stage dans l'armée afin de s'éviter du chagrin, ou ses sentiments ont changé et il n'ose pas vous le dire. Il faut que vous le sachiez le plus tôt possible.

Ecrivez-lui donc, et s'il vous aime encore, votre lettre lui fera sans doute plaisir. Posez-lui franchement la question et dites-lui bien que vous voulez tirer les choses au clair.

LOUISE.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

Hélène de mon coeur

par

GEORGES DEJEAN

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

Un jour où nous avions suivi le torrent de la Dranse, une heure environ avant le crépuscule, nous constatâmes que le pont de planches que nous comptions utiliser pour passer sur l'autre rive avait été emporté par les eaux. Revenir sur nos pas en plein jour eût été facile; mais la nuit approchait, le long sentier parcouru côtoyait des marécages et se trouvait fréquemment coupé de flaques d'eau. Autre ennui, Mlle de Chaugny s'était légèrement foulé le pied en glissant sur une pierre. Toutes choses, en vérité, conspiraient pour que je lui fisse la proposition de traverser le torrent en la portant dans mes bars.

— J'en serai quitte pour un bain de pieds, cela n'a rien de désagréable, déclarai-je. C'est l'affaire d'une minute et je crois que ce serait plus prudent.

Sans hésiter, elle acquiesça d'un petit signe de tête. Je m'approchai et lui conseillai de se suspendre à mon cou, ce qu'elle fit aussitôt. Je la soulevai aisément contre ma poitrine.

Je m'engageai alors dans l'eau tumultueuse qui chariait des cailloux. Sous mes pas, le sol se révélait mouvant, incertain, mais j'avançais avec assurance. Je sentais le sein de la jeune femme se soulever contre mon coeur et je percevais son souffle régulier sur ma nuque. Cet instant fut court, bien court, hélas! Mais quand, arrivé sur l'autre rive, je déposai mon précieux fardeau, il me sembla que je m'arrachais un trésor que je ne retrouverais jamais plus. Quelles soient bénies ces premières heures de la nuit qui me permirent de cacher mon trouble. En quelques secondes, une révélation s'était faite en moi. Ce n'était pas seulement de l'amitié, une profonde sympathie qui m'attirait vers Mlle de Chaugny, c'était déjà cette flamme souveraine qu'on appelle l'amour et qui a d'autant plus d'emprise sur notre âme qu'elle nous fait davantage souffrir.

Le retour au chalet fut silencieux. Il semblait qu'elle et moi nous désirions tous deux nous dissimuler nos impressions et que nous redoutions qu'un mot maladroit fît naître en nous une gêne véritable.

Cependant, au cour du diner, la nièce de l'Amiral montra une gaieté de bon aloi. Elle résuma à son oncle l'emploi de la journée, en narra les différentes péripéties avec une verve pleine d'humour: mais elle s'abstint tout à fait la moindre allusion à la traversée de la Dranse. J'avoue qu'elle m'eût causé une réelle déception en relatant cet incident à son bonhomme d'oncle que j'aimais pourtant beaucoup.

Durant les trois jours qui suivirent, il ne fut plus question de promenade. La santé de Mlle Greyfier laissait, paraît-il, à désirer.

Je profitai de ce répit pour atteindre Nerval par téléphone et le rencontrer à Thonon.

Comme convenu, je lui parlai de Dolita.

— Avisez-la que je suis d'accord de la rencontrer, déclara-t-il. Les femmes sont d'excellentes dissimulatrices, mais je parviendrai peut-être à tirer quelque chose de celle-ci. Ce qui m'intéresse, c'est de retrouver la piste de Barigny. Pour le savoir, je n'aurai qu'à faire filer sa compagne, car je doute qu'elle ait complètement rompu avec lui. Mais voilà, nous manquons de personnel. La D.S.T. ne roule pas sur l'or, mon cher, et se trouve bien loin de disposer des ressources de l'Intelligence Service.

— Pensez-vous utiliser les services de cette femme? demandais-je.

Le Capitaine leva les bras en signe d'incertitude.

— Je ne puis rien dire avant de l'avoir vue. En tout cas, même si je l'engageais, je la considérerais, jusqu'à preuve du contraire, comme un agent double et ne lui confierais rien de mes projets.

Trois jours plus tard, il me téléphonait pour me dire qu'il venait de déjeuner avec Dolita.

— Oh! en tout bien, tout honneur, précisa-t-il. Cette femme n'exerce aucun attrait sur moi, en dépit de ses minauderies; mais c'est à table, le plus souvent qu'on juge le plus rapidement quelqu'un. Le vin aidant, surtout quand il est de qualité, incline plus volontiers à parler.

— Et puis-je vous demander vos conclusions?

— C'est bien simple. Je ne crois pas me tromper en disant que cette femme oublierait volontiers Barigny à condition d'être protégée par un homme qui n'aurait pas peur de ce dernier. Elle a un grand besoin d'une présence masculine. Comme elle insistait pour que je l'engage, je lui ai dit:

— Je ne puis le faire sans avoir une preuve de votre sincérité.

— Quelle preuve voulez-vous? demanda-t-elle.

— Résumez-moi par écrit la vie de Barigny, tout ce que vous savez de lui, sans rien dissimuler. Nous sommes déjà amplement renseignés. Si ce que vous nous confierez concorde avec nos propres informations, nous serons certains que vous voulez vraiment nous aider. Là, je dois dire qu'elle a fortement hésité.

— Si vous inquiétez Barigny, exposa-t-elle, il me fera passer pour sa complice.

— Tranquillisez-vous, ai-je dit, des confidences sincères vaudront notre protection et vous n'aurez pas d'ennuis. Je vous en donne ma parole.

Alors, elle a demandé à réfléchir. Elle sait où m'atteindre par téléphone, mais j'ai l'impression qu'elle a réellement peur de Barigny et ne bougera pas.

Mlle de Chaugny n'avait pas voulu s'éloigner de son amie pendant qu'elle était souffrante. Ce ne fut heureusement qu'une fausse alerte. Le docteur, venu de Thonon, ordonna quelques médicaments et surtout du repos, nous laissant à peu près rassurés. Aussi, le quatrième jour, Hélène m'annonça que, s'il faisait beau le lendemain, elle me demanderait de la conduire au col de Jouxplane.

Nous partîmes, en effet, vers les six heures du matin. Le chauffeur nous emmena en auto jusqu'au pont du Chamois, où il devait revenir nous prendre le soir. Nous montions, côte à côte, un chemin rocailleux entre les pâturages. L'air, d'une fraîcheur délicieuse, nous fouettait le visage; de temps en temps, je m'arrêtais pour cueillir au bord du talus quelques fraises des bois encore humides de rosée, que j'offrais au bout de leur tige à ma compagne.

A mesure que nous avancions, le chemin devenait plus abrupt et les chalets plus rares dans la verdure. Nous atteignîmes enfin une grande forêt de sapins dont l'haleine parfumée gonfla ma poitrine d'un air vivifiant.

Nous fîmes une première halte dans une clairière, près d'un énorme tronc scié à soixante centimètres de sa base, qui nous servit de table.

Je détachai de mon bagage, et installai à proximité, le siège pliant monté sur tubes d'acier et d'un poids insignifiant qui n'occupait qu'une place minuscule une fois rentré dans sa gaine.

Je l'offris à Mlle de Chaugny mais ce fut elle, en revanche, qui servit le café tiré du thermos et les sandwiches.

Nous repartîmes, plus vaillants que jamais. Le soleil s'élevait au zénith et les taons commençaient, autour de nous, leur sabarande indiscrète. Nous en prenions notre parti sans mauvaise humeur sachant que le spectacle final nous ferait oublier toutes les vicissitudes du chemin.

Avant d'arriver au sommet du col, nous fîmes encore une halte au bas d'un chalet d'alpage, au bord d'un ruisselet dont l'eau fraîche chantonnait sur des pierres au creux d'un ravin. Un troupeau pâturait sur les pentes avoisinantes. Je fus frappé de l'état de malpropreté de ces pauvres bêtes dont les flancs disparaissaient sous des plaques de crottin séché et si bien mêlé au pelage qu'il eût fallu un bain prolongé et un étrillage sérieux pour soulager ces animaux. J'appris du berger, un petit bonhomme trapu aux cheveux roux, que les écuries de la haute montagne sont complètement dépourvues de litières. Je n'en doutais pas une seconde; pourtant, je me rappelai avoir vu en Suisse et en d'autres régions élevées de la France, un bétail d'une propreté remarquable. J'en fis l'observation au brave homme, mais il me regarda alors avec une mine si ahurie que je jugeai inutile de prolonger l'entretien.

Vers midi, nous déjeunâmes du meilleur appétit après avoir admiré comme il convenait le panorama qui s'offrait à nous sur la vallée de Verchaix Morillon et la jolie cité de Taninges.

Durant mes nombreuses randonnées avec Mlle de Chaugny, il nous arriva bien souvent de partager le même repas, mais aucun d'eux ne m'a laissé un si chamant souvenir que celui-là. Dédaignant pour une fois le pliant aux pieds de métal, elle s'était assise près de moi sur une large roche plate, assez vaste pour nous servir à la fois de siège et de table.

Nous avions emporté du jambon fumé, du perdreau, des framboises et de savoureux abricots. Le menu était simple, mais le plus fin repas au chalet ne valait pas pour nous ces agapes frugales.

Je ne sais si la maudite balle qui m'a traversé la tête n'est cause que, parfois, sous l'empire d'une forte impression, je perds momentanément, l'espace de quelques secondes devrais-je dire, le contrôle de moi-même, toujours est-il que, ce jour-là, à l'instant où Mlle de Chaugny me tendit un petit verre rempli de liqueur, ses doigts, en rencontrant les miens par mégarde, me procurèrent une telle sensation que je ne pus résister au désir de les effleurer de mes lèvres.

Ele ne s'effaroucha point, ne joua pas la comédie de la pudeur offensée, mais son visage devint subitement grave et se teinta d'un léger incarnat.

Le trouble que je devinais en elle m'enhardit. Je posai le verre qu'elle venait de me tendre et, saisissant ses mains dans les miennes, je m'agenouillai en les couvrant de baisers.

— Oh! que faites-vous? me dit-elle.

— Hélène, murmurai-je d'une voix que les battements de mon coeur rendaient mal assurée, Hélène, je vous aime, je vous adore. Ne l'avez-vous pas deviné?

Elle dégagea doucement sa main droite et, la passant doucement dans mes cheveux d'un geste quasi maternel:

— Je le craignais et le désirais à la fois; mais n'êtes-vous pas victime d'une illusion passagère? Je voudrais tant vous voir heureux. J'ai peur . . .

— Peur de quoi? m'écriai-je. Douteriez-vous de la ferveur et de la sincérité de mon amour?

Elle me pria alors de me relever et, avec la même expression pensive que j'avais souvent notée sur son visage:

— Je suis profondément heureuse, mon ami, trop heureuse peut-être; c'est pourquoi une inquiétude se mêle à mon bonheur. Je crois à votre loyauté, à la pureté de vos intentions. Entre nous, il n'y a pas de nuages, pas de malentendus; mais vous êtes un rêveur, un imaginatif. Vous me parez de toutes les qualités que je n'ai pas; vous m'avez placée sur un piédestal d'où vous souffririez trop de me voir tomber. Vous ignorez mes défauts, mes caprices, mon humeur fantasque. Je règne en vous, je le sens, et cela m'est infiniment doux; mais pourrais-je prolonger la durée de ce mirage? Des hommes tels que vous sont difficiles, exigeants. J'ai peur, voyez-vous, de l'avenir. Nous étions si heureux quand nous n'étions encore que deux amis!

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 56—No 14

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 193, avenue Provencher, St-Boniface,** par la poste: $1.00 franco. 133-T.F.

A LOUER — 444, rue St-Jean-Baptiste. Logis 3 pièces. Libre: 15 juillet. **Signaler: CEdar 3-4601.** 14-790-15C.

A LOUER — 401, boul. Provencher. Logis 3 chambres à coucher, salle de bain et entrée privées. AUSSI 3 petites chambres meublées avec facilités de cuisine, à 187, rue Kitson. 14-791-14C.

A LOUER — Plage Albert. Chalet accommodant famille de 8. Libre: 21 juillet jusqu'à la fin d'août. Signaler: CEdar 3-3661. 14-769-15C.

A LOUER — Chambre avec pension, pour jeune homme, dans maison privé. **Signaler: GL 2-4825.** 14-707-14C.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. **Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776.** 33-411-T.F.

CORSETIERE

Corset, gaines, soutiens-gorge, faits sur mesure. Aussi, supports chirurgicaux pour femmes et enfants. **Pour informations, appelez Mme Alice Gousseau: Sanford 332-2.** 11-708-18C.

Cosmétiques

Y a-t-il une représentante de Studio Girl Cosmetics qui vous offre ses services. Sinon, nous avons besoin de quelqu'un dans votre quartier pour vendre nos produits. Si vous désirez gagner un supplément d'argent, de cette manière plaisante, **veuillez appeler Mme R. M. Kruszelnicki à ALpine 3-5532.**

Pas de cheveux gris . . .

Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS.
Ecrivez pour dépliants gratuits.
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

ROVATZOS "Flowerland"

Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
418, avenue Portage, Winnipeg
Téléphone: 943-2934

St. Boniface 'ESSO' Service

Provencher et Taché
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Tél.: 233-3839 — Rés.: 233-3872

Dufault Electronics

Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $3.50

Signalez 247-4288

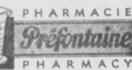
Transit Shell Service

567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau

RELIABLE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.

519, Chemin Ste-Marie
St-Vital
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN
propriétaire



PHARMACIE Préfontaine PHARMACY

243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Pour vos Petites Annonces

Signalez: 775-8443

entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

A LOUER — St-Boniface. Près hôpital. Logis spacieux: 3 pièces, réfrigérateur, poêle, lessiveuse, séchoir, stationnement. $95 par mois. **Signaler: CE 3-5343.** 46-386-T.F.

A LOUER — Rue Dumoulin. Logis privé 4 pièces. Poêle, réfrigérateur, prélart fournis. Stationnement. Libre: 1er juillet. Pour couple tranquille. **Signaler, après 5 h. WHitehall 3-9026.** 11-721-TF

A LOUER — St-Boniface. Grand logis: 4 chambres à coucher, cabinet de travail, poêle et réfrigérateur, usage de grand soubassement et garage avec prise de courant. Près écoles et collège français. 2 portes d'entrée. Seul logis dans immeuble. Bureaux au 1er. $150 par mois. **Signaler: GRover 5-0205 ou GRover 4-1803.** 10-676-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 163, rue Berry. Maison: 6 pièces. Chauffage: gaz. Garage broché. Près hôpital, autobus et Centre d'achat Goulet. $105 par mois. **Signaler: WHitehall 2-0038 entre 9 h. et 5 h.** 11-705-TF

A LOUER—St-Boniface, rue Jeanne-d'Arc. Logis 2 pièces meublées pour une personne. AUSSI chambre meublée pour homme. **Signaler: 233-6426.** 14-788-TF

A LOUER — St-Boniface. Logis 3 pièces. Poêle, réfrigérateur. Salle de bain et entrée privées. Place de stationnement. Adultes de préférence. Libre immédiatement. **Signaler: 247-9692.** 12-749-TF

A LOUER — Chalet à Plage Albert. Pour mois de juillet. **Signaler: 233-4345 après 6 h.** 12-740-TF

A LOUER — Plage Albert. Chalet près de la plage. **Signaler: 256-8426.** 13-753-14C.

A VENDRE — 457, rue Jeanne d'Arc. Maison de revenu. **Signaler: 233-6426.** 7-609-T.F.

A VENDRE — Norwood. Duplex près toutes commodités. Bon revenu. **Pas d'agents. Signaler après 5 h.: 233-3967.** 13-765-16C.

A VENDRE — Norwood, 245, rue Kitson. Bungalow stuc: 2 chambres à coucher, salon, cuisine, chambre supplémentaire au soubassement. **Signaler: CEdar 3-1850 après 6 h.** 13-763-15C.

A VENDRE — St-Norbert. Rue de l'Eglise. Lot: 71' x 125'. **Signaler 533-2589 ou s'adresser à 512, Kent Rd, Elmwood, Winnipeg 5.** 13-762-16C.

A VENDRE — Beau lot à St-Pierre: 120' x 110'. Enlèverait bâtisses si désiré. **J.-C. Préfontaine 1A-281, ave River, Winnipeg 13. Signaler: 474-1239.** 14-789-14C.

A VENDRE — Centre St-Boniface. Maison: 4 chambres à coucher. Salle de récréation au sous-sol. Chauffage: gaz. Pas d'agent. **Signaler: CE 3-1332.** 14-766-15C.

A VENDRE — St-Boniface, rue Des Meurons. Maison: 2 chambres à coucher. Prix: $7,000. **Signaler: CEdar 3-6480.** 14-786-15C.

A VENDRE—Roulotte "Ted Homes": 12' x 53'. Usage: 10 mois. Complètement meublée et équipée. **Appeler après 5 h., 256-3843 ou écrire à Boite 784, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2.** 14-784-14C.

A VENDRE — Lorette: Bungalow moderne fini aluminium. 2 chambres à coucher. Près école secondaire. **Signaler: 878-3333.** 14-781-14C.

A VENDRE — Lorette. Dans village. Bungalow 5 pièces, plus 2 chambres à coucher au soubassement. Eau chaude et froide courante. Lot et garage. **Pour information appeler: Ste-Anne GA 2-5407 après 5 h. p.m.** 14-772-14C.

A VENDRE — Rue St-Jean-Baptiste, vis-à-vis Parc Provencher. Maison 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Grand lot. Bon garage. **Signaler: 233-4770.** 14-773-14C.

ACHETEZ DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER — Remorque (tent trailer) complètement équipée. Comprend lumières de freins et de virage, toile imperméable, garantie. Le tout peinturé de la couleur de votre auto si désiré. Idéal pour toute la famille en vacances ou en fin de semaine. Aussi, nous réparons les tentes et toiles selon vos spécifications.
15, St. Michael Road
St-Vital, Man.
8-645-TF.

J. CARRIERE REALTY

A VENDRE
Maisons, fermes et propriétés
289, rue Taché, St-Boniface 6
Téléphone: 247-5204
41-327-T.F.

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères

MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.

ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON

Votre vendeur personnel de



• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet

CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
Automobiles usagées "garanties" de première condition

A VENDRE — Rue Balmoral. Maison complètement meublée: 9 pièces. Chauffage: gaz. Revenu annuel: $2,016, en plus de 3 pièces pour propriétaire. Prix: $12,900. Possession immédiate. Pour régler succession. **Signaler: WHitehall 2-3924 ou CHapel 7-3566.** 10-675-T.F.

A VENDRE — 203, boul. Dollard. Bonne maison de revenu, bien située. 2 salles de bain plus salle de toilette. **Signaler: 233-2818.** 11-723-14C.

A VENDRE — St-Boniface, Enfield Crescent. $14,500. Près église et école Précieux-Sang. Duplex, intérieur moderne. 7 pièces: 3 au 2e; 4 au 1er. 2 salles de bain. Entrée privée au 2e. 2e loué à $70. Soubassement complet. $5,000 comptant. Pas d'agent. **Signaler: CE 3-6150.** 7-605-14C.

A VENDRE — St-Boniface: Maison 4 logis complètement privés. **Signaler: ALpine 3-0005.** 14-787-14C.

A VENDRE — Deux maisons, une de 3 chambres à coucher et une de deux. Complètement finies. Armoires de cuisine. **S'adresser à M. Arthur Laurin, Richer, Man. ou signaler: GA 2-5119.** 42-334-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, rue De la Morénie. Bungalow: 3 chambres à coucher. Salle de récréation. Près écoles. Pas d'agents. **Signaler: 233-4098.** 10-694-T.F.

A VENDRE — Norwood. Maison 1½ étage, 3 chambres à coucher, salle de récréation au soubassement, chauffée au gaz. Grand lot. Près écoles, autobus. **Ecrire à Boite 760, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2.** 13-760-14C.

A VENDRE — Centre de St-Boniface. 2 chambres à coucher. Taxe: $170. $11,500. **Signaler: 233-2561.** 13-755-14C.

A VENDRE — Ste-Anne. Magasin d'épiceries et viandes. $8,000, bâtisses et stock inclus. **S'adresser à Boite 754, La Liberté et le Patriote, 619, McDermot, Winnipeg 2.** 13-754-15C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison stuc—attrayante. 7 pièces. Portes et fenêtres: aluminium. Rez-de-chaussée: solarium, salon, salle à manger alignés, hall. Boiseries et planchers: chêne; grande cuisine, armoires en bouleau naturel. **2e:** 2 chambres convenant à lits jumeaux, 1 double avec placards. Planchers: chêne, escalier recouvert de tapis, salle de bain 3 unités, tuile céramique, toilette silencieuse. Soubassement: planchers, tuiles, murs lambrissés bois naturel; broché pour lessiveuse et sécheuse. Garage. Pommier dans cours. $18,500. Offres considérées. **S'adresser à 437, Des Meurons ou, après le 1er juillet appeler 233-6126.** 13-756-16C.

ON DEMANDE — L'Association Culturelle Franco-Canadienne de la Saskatchewan demande les services d'une personne compétente comme chef de son Secrétariat permanent. Homme préféré. Qualités requises: Bonne connaissance des deux langues officielles; aptitude à la parole en public, aux relations sociales, à l'administration d'un bureau, y compris les affaires financières. Fonctions: Sera responsable directement à l'Exécutif duquel il recevra son autorité. Devra coordonner les différentes activités de l'A.C.-F.C. **Salaire:** minimum $5,500 par année plus augmentation selon qualifications. Le candidat accepté par l'Exécutif de l'Association pourra prendre charge du bureau immédiatement. Les offres de service seront considérées comme strictement confidentielles et devront être adressées au: **Secrétariat de l'A.C.F.C., 1902, rue Broadway, Saskatoon, Sask.** 14-776-16C.

VETERANS REALTY

594, rue St-Jean-Baptiste
Appeler N. Bernier: 233-2027

Rue St-Jean-Baptiste — no 602. Face au parc Provencher. Attention Canadiens français — **Si vous voulez vous établir dans St-Boniface,** près église, bonnes écoles, près de toutes commodités. Propriétaire transféré. Bonne maison, bien située, 6 pièces, 2 étages, 3 chambres à coucher, soubassement complet. Lot clôturé: 50'. Excellent garage. Titre clair, taxe basses. Possession: 15 août. Prix très raisonnable. **Pour visiter, sur rendez-vous seulement, appeler 233-2027.** 14-783-14C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.

Winnipeg 12
Mall Center, Polo Park

St-Norbert — Maison: 4 ans, 6 pièces, 3 chambres à coucher, planchers: chêne. Soubassement complet, chauffage gaz, garage. Lot complètement clôturé: 62' x 128'. Gazon, entrée en béton. Professeur d'université transféré.

Rue Tremblay — Bungalow: 2 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Grand lot. $8,500.

Désire acheter ½ section de terrain cultivé. Près école et chemin pavé. Entre 30 et 45 milles de Winnipeg. Echangerait bungalow, 4 ans, à St-Norbert.

St-Norbert — Maison 4 pièces, très propre. Accepterait $500 comptant. Balance portée par propriétaire.

St-Norbert — Il reste quelques lots à vendre. Pour construire à votre goût.

St-Norbert — Maison 3 chambres à coucher. Age: 3 ans. Lot clôturé. Jardin. Seulement $14,900.

Chemin Pembina — Maison: 1½ étage, 4 chambres à coucher. Belle cuisine. Soubassement complet. Grand lot. Garage. Propriétaire transféré.

Avons besoin de propriétés à vendre à St-Boniface, Norwood et St-Vital.

Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
10-698-14C.

A VENDRE

ST-BONIFACE

Rue Kavanaugh. Maison: 15 ans, 3 chambres à coucher. Grand lot $9,000. $2,500 comptant; balance $68 par mois P.I.T.

RICHER, MAN.

Ferme: 160 acres. Bons bâtiments. Eau courante. Prix réduit: $5,900 à termes.

GRUNTHAL, MAN.

553 acres. Bons bâtiments. Eau courante. Prix réduit: $36,500 avec récolte.

ST-PIERRE, MAN.

Atelier en blocs de béton: 26' x 36' Grand lot de rivière. Chauffage gaz. Prix coûtant: $6,000. Sacrifierait pour $4,000. $1,000 comptant. Balance: $50 par mois.

ST-VITAL

Avenue Greendell. Maison complètement moderne: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Garage. Prix: $8,500. $1,500 comptant.

PRES WINNIPEG

Magasin général avec logis moderne: 5 pièces. Chiffre d'affaires annuel: $65,000. Prix: $26,500 à termes.

PRES WINNIPEG

Garage. Gros chiffre d'affaires. Prix pour bâtisses et équipement: $24,500 à termes.

RUE LANGEVIN

Maison: 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. Prix: $9,500 à termes.

Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GR 5-1876
10-703-14C.

Remets-toi à ces trois médecins: la gaieté, le repos, et une juste diète. — Proverbe latin

* * *

Malheur à la maison où l'on ne gronde pas.
Proverbe anglais

DES SOUMISSIONS seront acceptées jusqu'au quinze (15) juillet 1966, pour la vente de 4 maisons devant être déménagées ou démolies, de 163, 165, 167, 169, Enfield Crescent, Norwood. **Pour toutes informations, signaler CEdar 3-3638.** 12-751-15C.

MEUBLES A VENDRE — pour cause de départ. En très bon état. Salle à manger, chambre à coucher, machine à laver et meubles de cuisine. **S'adresser: Ste 5 - 502, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface, après 6 h. du soir ou téléphoner 247-4203 après 6 h. du soir.** 13-757-15C.

JEUNE HOMME CATHOLIQUE âgé de 32 ans, financièrement prospère, désire rencontrer jeune fille ou veuve. But: mariage. **S'adresser à Boite 785, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2.** 14-785-15C.

JEUNE HOMME DU QUEBEC, âgé de 19 ans, désire emploi chez Canadien français aux environs de Gravelbourg, Sask. **Ecrire à: 312, Ubique Crescent, Winnipeg 9, Manitoba.** 14-778-14C.

A VENDRE — St-Adolphe: 2 milles au sud de métro. Grande maison, 3 ans: 3 chambres à coucher, grand salon avec tapis, garage attenant, 2 salles de bain, soubassement complet. Grand lot: ½ acre. **Appeler Ste-Agathe: 329-R5 après 5 h.** 14-779-17C.

AUBAINE — Départ pour Ottawa. Lot sur lac à St-Malo: 1/3 acre en gazon. Roulotte "New Moon" 40' x 8' meublée. Bas côté: 14' x 7'. Lessiveuse et sécheuse automatiques. Citerne, égoût. Pontiac '52 avec remorque et citerne. Tracteur à jardin avec tondeuse rotative, cultivateur. $4,650 ou meilleure offre. **Paul Régnier, St-Malo, Man. Téléphone: St-Pierre 345-22.** 14-770-15C.

AUBAINE — Départ pour Ottawa. St-Boniface, 452, rue Valade. Maison de revenu: 11 pièces meublées. Réfrigérateurs, lessiveuse et sécheuse automatique. Chauffage: eau chaude, gaz. Taxe: $270. Revenu mensuel: $290. Près hôpital, église, écoles, centre d'achat. Garage. $19,650 ou meilleure offre. $2,000 comptant, balance à termes. **Appeler: 233-2519 ou 233-7298 ou St-Pierre 345-22.** 14-771-15C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE

191, boulevard Dollard
St-Boniface

A VENDRE

La Broquerie — Garage. Outillage, équipement et stock. Bon commerce établi depuis nombre d'années. Maison 6 pièces, 4 chambres à coucher. Eau courante. Salle de bain. Toute information fournie sur demande.

Norwood — Lyndale. Maison moderne 6 pièces, 3 chambres à coucher. Salles à manger, de récréation. Garage. Terrain clôturé. Prix raisonnable: $15,900.

St-Boniface — Magasin moderne. Epiceries et confiserie, bureau de **poste, agence de collection pour gaz, électricité, eau et téléphone.**

St-Norbert — 1½ acre. Ancienne maison devant être réparée ou démolie. Taxe: $90. Prix: $5,000.

Norwood — Rue Clermont. Bungalow: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Chambre supplémentaire et salle de récréation au soubassement. Cuisine ultra moderne. $5,000 comptant. Balance à termes.

St-Boniface — Rue Aulneau. Triplex moderne. 2 logis 4 pièces; 1 de 3. 2 logis fournis. Revenu mensuel: $170.00 plus 4 pièces pour propriétaire. $10,000. Balance à termes.

Accessoires outillage et stock pour atelier de ferblanterie. Raison de vente: santé.

APPELER
A. Ayotte: CE 3-5845
ou
Mme Simone Couture: CE 3-5143
10-701-14C.

PAUL'S REALTY LIMITED

120, avenue Provencher
angle Taché et Provencher
St-Boniface

SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC., OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE.

A VENDRE

ST-BONIFACE

Grande maison: 8 pièces, 5 chambres à coucher. Garage. Prix: $10,900.

PRES PRECIEUX-SANG

Grande maison: 7 pièces, 3 ou 4 chambres à coucher. Soubassement complet. Chauffage: gaz. Garage, etc. Comptant requis: $2,000.

NORWOOD

Joli bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Nouvelle fournaise au gaz. Garage. Grand lot boisé. Tout près du Précieux-Sang. Prix très raisonnable.

CHEMIN SPEERS

Près école Béliveau. Grande demeure à niveaux variés, 6 pièces, 3 chambres à coucher. Prix très raisonnable: $15,000.

RUE KITSON

Maison 6 pièces: 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Prix raisonnable: $9,500.

ST-VITAL

Près église St-Eugène: Charmant petit bungalow 4 pices, 2 chambres à coucher. Très propre et moderne. Certainement une aubaine: $7,900 seulement.

Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 247-7603
10-699-14C.

MARION REALTY LTD.

1601, chemin Ste-Marie
Appelez ED.-A. BRISSON
CE 3-2280
ou LOU ENGEL — 256-5420
43-353-T.F

Tél. 253-0888

LÉO E. MONDOR

CREUSEUR DE PUITS
383, chemin Ste-Anne
St-Vital, Winnipeg 8, Man.



Le mot "Tillicum" est un vieux mot indien qui signifie amitié. On vient de choisir ce nom pour désigner le projet du Centenaire de la Canadian Home and Parent Teacher Federation, de promouvoir une meilleure entente avec les Indiens canadiens. Le projet fut lancé récemment à Toronto en présence de membres du gouvernement et d'autres associations qui portent intérêt aux problèmes des Indiens. Deux des invités figurent sur la photo ci-haute. Ce sont: le chef Wilmer Nadjewan, de la réserve indienne ontarienne de Cape Croker, et M. l'abbé J. A. Mackenzie, du collège Trinity de l'Université de Toronto. Ce dernier tient le nouveau volume "Tillicum study-action guide" publié par la société et qui a été envoyé à toutes les 3,700 associations de parents et maitres du Canada. Une des suggestions les plus importantes comprises dans ce volume est d'inviter les parents indiens à participer aux réunions des groupes de l'association. M. Omer Peters, président de l'Union ontariennes des Indiens, s'est dit enchanté de cette initiative. Il ajouta que depuis des années, ceux-ci s'étaient efforcés à s'exprimer et à se faire comprendre par les non-Indiens sans pouvoir y arriver. Il croit maintenant pouvoir espérer que les autres réaliseront les besoins et les droits spéciaux des Indiens, ainsi que leur force particulière.

LE DISTRICT SCOLAIRE DE GRAVELBOURG DESIRE

les professeurs suivants:
Un pour biologie (BSCS) XI-XII.
Un pour physique (PSSC) XI-XII.
Un pour économie domestique IX à XII. Un pour éducation physique—élémentaire. Un pour chacune des années 3 - 7 - 8. Salaire selon échelle.
S'adresser à A.-H. Lepage, sec.-trés., Gravelbourg, Sask. Tél.: 648-2301." 12-601-TF

ON DEMANDE

Instituteur ou institutrice pour la 4e année à l'école du village de Ste-Rose-du-Lac. **Pour plus d'informations, veuillez contacter Mme A. Delveaux, secrétaire, ou M. A. Arnal, Ste-Rose-du-Lac, Man.** 14-775-14C.

LE DISTRICT SCOLAIRE CONSOLIDE DE ST-HYACINTHE-DE-LA-SALLE no 2373

requiert les services d'un instituteur (trice) bilingue pour enseigner les 3e et 4e années en septembre prochain. **S'adresser à Mme Irène-A. Lagacé, sec.-trés., La Salle, Manitoba. Téléphone: Sanford 322-5 ou 233-6737.** 14-774-15C.

ON DEMANDE

Instituteur (trice) bilingue, qualifié pour l'école Grenier no 1446, environ 22 élèves. Années: 4 à 8. Salaire d'après l'octroi du gouvernement. Logis partiellement meublé et chauffage gratuit. **Pour plus de renseignements s'adresser à Jean Girardy, sec.-trés., St-Labre, Man. Téléphone 307-13.** 11-715-T.F.

PROFESSEURS DEMANDES

Par l'unité scolaire de Rosthern no 49. Doivent être catholiques et français, pour l'école Stobart de Duck Lake.
Ecole Supérieure: 3 pour Etudes Sociales, Anglais, Français 8e année: 1; 7e année, 1; 4e année, 1; 3e année, 1; 1re année, 2.
Echelle: $3,200 à $9,200.
Faire demandes en donnant qualifications, expérience et références au **Surintendant des écoles à 374-4766, Saskatoon ou à E. W. Groshong, sec.-trés., Unité scolaire no 49, Rosthern, Sask.** 6-584-14C.

LE DISTRICT SCOLAIRE CONSOLIDE DE DUNREA, no 147

requiert les services d'un instituteur (trice) qualifié bilingue pour enseigner les 5e et 6e années pour l'année scolaire débutant le 1er septembre 1966. Ecole neuve et moderne. Salaire selon l'échelle en vigueur. **S'adresser à Mme Yvonne Day, sec.-trés., Dunrea, Man.** 11-710-14C.

ON DEMANDE

Instituteurs (trices) bilingues pour l'école élémentaire consolidée St-Joachim no 2378 de La Broquerie pour l'année 1966-67. Echelle actuelle de salaires:

Classe 1	$3,200-$4,200
Classe 2	3,400- 4,800
Classe 3	3,600- 5,000

Pour plus de renseignements, s'adresser à M. Denis Nadeau, président, La Broquerie, Man. 3-522-T.F.

ON DEMANDE

Pour l'école consolidée d'Elie no 2383, un instituteur (trice) qualifié bilingue pour les 3e et 4e années pour le mois de septembre 1966. Salaire selon l'échelle établie. **S'adresser à Charles Dufresne, sec.-trés., Elie, Man.** 14-782-15C.

ON DEMANDE

Instituteurs (trices) pour l'école consolidée de Ste-Anne no 2379, pour l'année scolaire 1966-67. Echelle actuelle de salaires:

Classe 1	$3,200—$4,200
Classe 2	3,500— 4,800
Classe 3	3,900— 5,300
Classe 4	4,300— 7,100

Chaque professeur devra enseigner à une classe seulement. **Pour plus de renseignements, s'adresser à la Secrétaire, District Consolidé de Ste-Anne, Ste-Anne, Manitoba.** 2-501-T.F.

LA DIVISION SCOLAIRE DU CHEVAL BLANC No 20

invite des demandes de la part d'instituteurs (trices) qualifiés pour l'année scolaire 1966-67. L'Institut Collégial St-Paul d'Elie requiert les services de professeurs pour: Anglais, IX, X; Géographie, X; Science, X; Physique P.S.S.C., XI, XII; Etudes sociales, X, XI, XII; Français, X, XII; Biologie, XI; Anglais, X, XII; Comptabilité, Economie, Loi commerciale.

Classe	Minimum	Maximum
Classe 1	3400	4600
Classe 2	3700	5300
Classe 3	4400	6200
Classe 4	5200	8200
Classe 5	5600	8800
Classe 6	6000	9300
Classe 7	6500	9800

Expérience reconnue: 8 années. Pour échelle de salaire complète et formules de demande, **appeler Elie no 2 ou écrire à M. Oris-J. Aquin, sec.-trés., C.P. 88, Elie, Man.** 5-546-T.F

PROFESSEURS DEMANDES

Pour les années 2 et 6 de l'école bilingue de Vimy, division de Weslock, Alberta.
Cédule de salaires:

	Années d'entraînement 1	2	3	4	5
0	3200	4000	4700	5500	5900
1	3400	4230	4960	5825	6225

Vimy est à 4 milles au nord d'Edmonton. Grand-route no 2. Service quotidien d'autobus. Maison de pension près de l'école. 12 professeurs. **Pour toute correspondance, s'adresser à: Sr Principale, Vimy, Alta, ou à M. R. M. Ward, Surintendant des Ecoles, Weslock, Alta.** 12-734-TF

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIERE SEINE No 14

invite les instituteurs et institutrices, qualifiés, à faire demande pour les positions suivantes:
Institut Collégial La Broquerie: 1 instituteur pour l'Anglais;
Institut Collégial Ste-Anne: 3 instituteurs pour l'Anglais, les Etudes sociales et l'Histoire;
Institut Collégial Lorette: 2 instituteurs pour l'Anglais et l'Histoire;
Institut Collégial St-Adolphe: 1 instituteur pour les Sciences et les Mathématiques.
Salaires selon l'échelle suivante:

Classe 1	$3,400
Classe 2	4,000-$ 5,600
Classe 3	4,600- 6,200
Classe 4	5,400- 8,400
Classe 5	5,800- 8,300
Classe 6	6,200- 9,400
Classe 7	6,700- 10,000

Expérience totale comptée, congé sabbatique après 5 ans et autres bénéfices. L'engagement pour le commencement des classes en septembre. **Les demandes devront être envoyées à M. Fernand Paquin, St-Norbert, Man.** 8-657-T.F

PAUL PAQUIN

Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

RUDY'S FURNITURE

Plan achat-louage de téléviseurs
$8.00 et $10.00 PAR MOIS
133, rue Marion
247-3752 ou 247-9074 — En soirée: GL 3-1711

La Division Scolaire de St-Boniface no 4

Des instituteurs sont requis au niveau secondaire, surtout pour les Etudes sociales, l'Economie domestique (vêtements), la Culture physique pour filles et un ou une bibliothécaire.
On a aussi besoin d'un instituteur (trice) pour Option française en 8e année, pour Option française en 3e année, classe spéciale (élèves lents).

Echelle de salaires

Classe	1	2	3	4	5	6	7
Minimum	3275	3575	4100	5100	5550	6000	6400
Maximum	4450	5350	5700	8100	8650	9100	9800

Cette échelle doit être négociée à nouveau en novembre 1966.
Placement: Classes 1-3-8 ans à $125 par année jusqu'au maximum de $1,000.
Classes 4-7-6 ans à l'échelle jusqu'à un maximum de $1,700.
Congé sabbatique: La moitié du salaire après 5 années de service.
On demande aux candidats d'écrire au, ou d'appeler
Le Surintendant,
C.P. 89, St-Boniface, Man.
Téléphone: 233-3481

La Division de la Rivière-Rouge no 17

ST-PIERRE — Un instituteur ou institutrice — Cours académique — Institut Collégial.
ST-MALO — Un instituteur ou institutrice — Cours général — Institut Collégial.
ST-JEAN-BAPTISTE — Un instituteur ou institutrice — Cours académique et commercial — Institut Collégial.
COLLEGE ST-JOSEPH — Un instituteur — Cours académique — Collège.
Echelle de salaires pour septembre 1966:

	Minimum	Maximum
Classe 1	$3,550—	$ 4,750
Classe 2	3,950—	5,550
Classe 3A	4,450—	6,200
Classe 3B	4,750—	6,750
Classe 4	5,550—	8,650
Classe 5	6,000—	9,150
Classe 6	6,400—	9,600
Classe 7	6,900—	10,500

Allocation maritale: $300.00. Expérience passée: maximum de $1,750.00. **Pour plus d'informations, s'adresser à T.-F. Tétreault, sec.-trés., St-Pierre, Manitoba. Téléphone: 111.**

ON DEMANDE

Pour l'école consolidée de St-Georges no 2403, instituteurs (trices) bilingues pour l'année scolaire 1966-67. Echelle de salaires:

	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Minimum	3400	3600	4000
Maximum	4400	5100	5800
	2 x 150	2 x 150	2 x 200
	3 x 200	6 x 200	5 x 250
	1 x 100		1 x 150

Rétribution de salaire pour toutes les années de service. **Pour plus de renseignements, s'adresser à Jean Dupont, sec.-trés., St-Georges, Man.** 8-653-TF.

ON DEMANDE

Pour l'année scolaire 1966-67, à l'école du village de St-Joseph no 945, 2 instituteurs (trices) pour les 2 classes; 1 à 3, et 4 à 7 inclusivement. Environ 50 élèves. Chambre à l'école ou maison de pension à proximité. Salaire selon l'échelle en vigueur ou avec entente. Autobus quotidien. **Pour tous renseignements, s'adresser à Mme Lorraine Delorme, C.P. 46, St-Joseph, Man. Téléphone: Letellier, 2285.** 4-529-T.F.

DIVISION SCOLAIRE MONTAGNE No 28

On demande des maîtres ou maîtresses pour les écoles secondaires de la Division à Mariapolis, Somerset et St-Claude pour l'année scolaire 1966-67. Nouvelle échelle de salaire pour septembre 1966:

Classe III	4,600 — 6,200
Classe IV	5,300 — 8,300
Classe V	5,800 — 8,800
Classe VI	6,200 — 9,200

Augmentation annuelle de $150.00 à la classe III, et de $250.00 dans les autres classes. Augmentation à l'échelle pour chaque année d'expérience acquise, ci-inclues les années d'expérience sous permis. Allocations supplémentaires de soutien de famille, et pour les cours académiques et professionnels. **Pour plus de renseignements, s'adresser à Guy Delaquis, secrétaire, Notre-Dame-de-Lourdes, Man. Tél.: 72.** 2-499-T.F.

RAINBOW PIPE LINE COMPANY LIMITED

AVIS est par les présentes donné qu'une demande sera faite au Parlement du Canada, à sa présente session ou à la session subséquente, pour l'adoption d'un bill privé constituant une corporation portant nom RAINBOW PIPE LINE COMPANY LIMITED, ayant pour objet de construire et mettre en service des pipelines interprovinciaux, extra-provinciaux et/ou internationaux pour le transport des substances transportables par pipeline, y compris le gaz, le pétrole et autres hydrocarbures liquides et gazeux et leurs produits, à l'intérieur et hors du Canada, conformément aux dispositions de la "Loi sur l'Office national de l'énergie", chapitre 46 des Statuts du Canada, 1959, tel que modifié, et de toute autre législation générale sur les pipelines adoptée par le Parlement quant aux pipelines.

Les requérants demanderont tous autres pouvoirs et dispositions corporatives jugés nécessaires à la réalisation des objets de la compagnie.

Daté d'Ottawa, ce 28e jour de février 1966.

Les Procureurs des requérants,
HERRIDGE, TOLMIE,
GRAY, COYNE & BLAIR.
77, rue Metcalfe,
Ottawa 4, Ontario.

DEMANDE INSTITUTEUR (TRICE)

Pour septembre prochain, pour enseigner les 6e et 7e années, au village de St-Adolphe. S'il-vous-plait donner qualifications et expérience. **S'adrusser à Mme G. Courchaine, sec., St-Adolphe. Téléphone: Ste-Agathe 338-15.** 12-733-14C.

Prière à saint Jude, apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.
Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur. 14-768-18P.

Louez de l'argent

Comblez tous vos désirs maintenant
Rendez-vous où vous désirez aller cet été

En été, rafraichissez vos finances! Téléphonez chez Crescent et dites-nous le montant d'argent que vous désirez louer ($50 pour une semaine ne vous coûte que 23c). Le temps de finir votre limonade et nous aurons préparé votre argent ... vous l'aurez en temps pour profiter pleinement de ces vacances bien méritées ... en temps pour faire tout ce dont vous rêvez de faire cet été.

Quelques-unes des façons de louer de l'argent chez Crescent:

PLAN DE LOCATION D'ARGENT CRESCENT

Vous pouvez louer	pour	et rembourser par mois
$ 52.88	12 mois	$ 5.00
105.75	12 mois	10.00
310.78	20 mois	19.00
506.94	30 mois	22.00
758.89	30 mois	32.00
1,014.07	30 mois	42.00
2,034.20	36 mois	76.00

Des montants plus élevés sont disponibles sur demande.
Nos bureaux sont ouverts le soir.

Crescent Finance
Transigez à la moderne chez Crescent
129B, rue Marion
Téléphone: 233-1426

BRODEUR TV SERVICE

Licencié du gouvernement — tout travail garanti
SERVICE COMPLET DE TELEVISION, RADIO, TRANSISTORS
Gramophones, Haute fidélité, Stéréophoniques, Magnétophones
Téléphone: 284-1443

GEORGES BOISJOLI, représentant de

CO-OP Insurance Services — CO-OP
1700, avenue Portage — **Tél.: 888-7911**
3433, chemin Pembina — **Tél.: GL 2-4724**
Assurances: auto — feu — vie

Salle de réceptions du

CENTRE ST-LOUIS

ANGLE PROVENCHER ET NADEAU
Réservez dès maintenant pour vos soirées sociales, banquets, noces.
Renseignements: M. Marcoux, 233-7121 — **Réservations:** H. Lafrenière, CH 7-8315